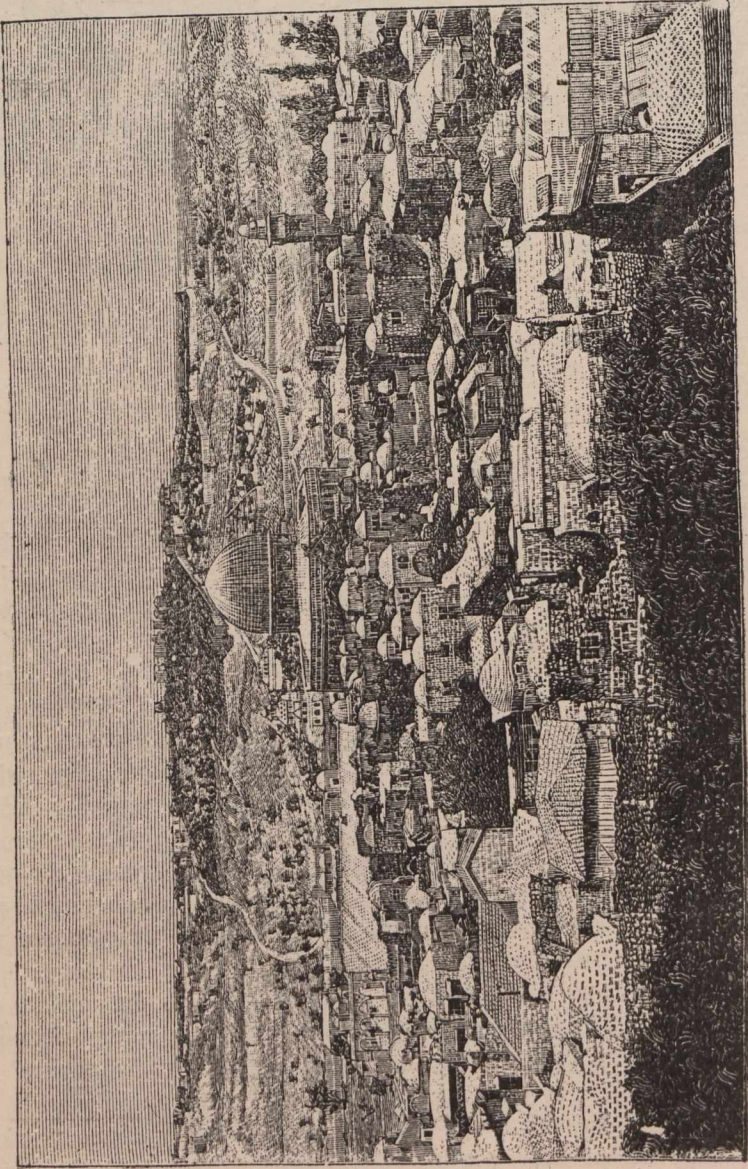




Le Charme de Jérusalem



A plupart des villes construites par les fils des hommes offrent peu d'intérêt. Ce ne sont que des agglomérations plus ou moins considérables d'habitations abritant de pauvres et insignifiants mortels, cachant sous leurs toits quelques joies éphémères, mais surtout des deuils, des intrigues, des jalousies, des envies et mille autres manifestations de l'égoïsme humain, qui, formant la frame de toute existence, sont devenues trop communes pour faire saillie dans l'histoire. Ainsi que la masse des individus, la masse des cités fait simplement nombre à la surface de notre globe. Après avoir péniblement fixé leur place respective sur un atlas géographique, nous arrivons difficilement à retenir leur nom dans notre mémoire. Les grands événements, par où évolue l'humanité, se concentrent dans quelques villes, qui s'élèvent du milieu des habitats terrestres, comme d'un massif montagneux se dressent quelques cimes, attirant presque exclusivement le regard du voyageur. Villes dominatrices, d'où descend sur le monde un rayonnement, principe de progrès et de civilisation, parfois, hélas! germe de destruction et de mort. Telles Babylone et Tyr, reines de la richesse matérielle; Athènes, reine de la



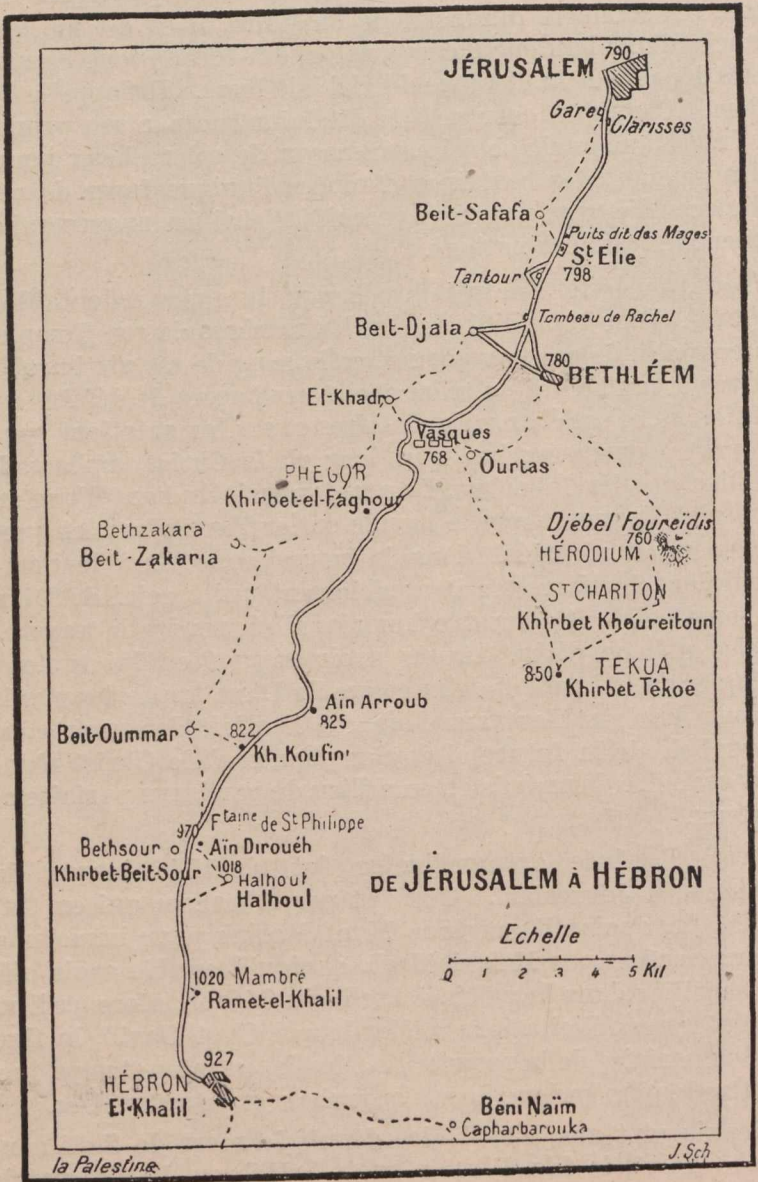
VUE GÉNÉRALE DE JERUSALEM

beauté artistique; Rome, reine de la force politique. Mais entre ces sommets lumineux de l'histoire, il en est un, qui se détache d'une hauteur incomparable, qui éclipse tous les autres et les dépasse de la distance du ciel à la terre. Il s'appelle Jérusalem. C'est que, comme il le dit lui-même par son prophète, le Très Haut avait choisi ce morceau de sol rocheux pour en faire pendant des centaines d'années l'unique foyer de vérité religieuse d'où son nom rayonnerait à l'abri des nuages qui couvriraient le reste des nations.

Tout, en effet, devait proclamer le nom redoutable de Jehovah, dans cette cité élue, et les marbres de son Temple, et les coupoles de ses synagogues, et le sang de ses victimes figuratives et ses heures de triomphe et ses heures de défaite ou de châtement, et ses chants de victoires et ses lamentations sur des remparts renversés; jusqu'au jour où le Christ, ambassadeur de Dieu et Dieu lui-même, l'y proclamerait du haut d'une croix à voix si éloquente que le monde entier l'entendrait et que les idoles en crouleraient dans la poussière. Ainsi le nom de Jérusalem devait rester immuablement uni à celui de Dieu et de son Christ. Ce vocable humain allait rendre à travers les siècles un son divin. Après avoir résumé en lui toutes les marques de la bonté et de la colère de Dieu, toutes les manifestations du Très Haut aux hommes, il allait demeurer comme le symbole de la future cité triomphante où le Christ règnera sans craindre d'ennemis et au milieu de partisans parfaitement heureux.

Cette destinée extraordinaire fut signifiée jusque dans l'origine de Jérusalem. Ce n'est pas Abraham qui en fût le fondateur, quoiqu'il gravit le Mont Moriah pour immoler son Isaac; ce n'est pas Melchisédech, quoiqu'il semble avoir offert son sacrifice dans la vallée actuelle de Cédron, alors qu'il vint présenter ses félicitations à Abraham. C'est David, la figure la plus parfaite de la royauté du Messie, en même temps que le chantre le plus lyrique de ses opprobres et de ses gloires.

Depuis sept ans, c'est-à-dire depuis la mort de Saül sur le Mont Gelboë, le fils d'Isaï régnait à Hébron, la cité patriarcale par excellence, sacrée par la présence du tombeau d'Abra-



ham (1), lorsque Baana et Réchab lui apportèrent la tête d'Isboseth, son rival dans la domination d'Israel. David fit infliger aux meurtriers le juste châtement de leur crime; mais la mort d'Isboseth n'en fut pas moins suivie de la soumission de toutes les tribus d'Israel à l'ancien gardeur de troupeau, qui reçut l'onction royale pour la troisième fois. C'est alors que David songea à quitter Hébron qui était la capitale naturelle de Juda mais non du reste d'Israel. Il jeta les yeux vers le Nord. Juste sur les limites de Juda et de Benjamin il vit une forteresse, qui semblait admirablement répondre aux exigences de sa nouvelle souveraineté. C'était la forteresse des Jebuséens bâtie sur un étroit rocher, appelé Ophel, bordée à l'Orient et à l'Occident par de profonds ravins, encerclée d'une ceinture de collines, qui semblait défier tout assaillant. Aussi les Jebuséens s'y étaient-ils maintenus, même après la Conquête de la Terre Promise; et, quand ils apprirent le projet du jeune roi d'Hébron de les en déloger, ils se contentèrent de sourire; ils répondirent que les aveugles et les boiteux suffiraient à la défense de la place. Mais Dieu avait sur ce roc des desseins particuliers; il avait résolu de le donner à son Christ qui "accomplissait toutes ses volontés". C'est pourquoi les hommes valides eux-mêmes ne suffirent pas à le protéger. David

(1) Hébron, à 32 kilomètres au Sud de Jérusalem, encore aujourd'hui une des principales villes de la Palestine, se dresse à 927 mètres au-dessus du niveau de la Méditerranée, s'allonge du Nord-ouest au Sud-est "entre deux chaînes de collines verdoyantes, qui lui forment avec leurs bouquets d'oliviers un cadre gracieux. Les maisons, construites en belles pierres de taille d'une blancheur éclatante, s'entassent les unes sur les autres autour de la magnifique mosquée qui les domine." (Dictionnaire de la Bible par Vigoureux). C'est une des plus vieilles villes du monde; elle fut bâtie sept ans avant So'an ou Tanis, capitale de la Basse Egypte, par la race de géants connus sous le nom d'Anaqim (Enacim). Hébron est nommée dans la Bible, pour la première fois, à l'arrivée d'Abraham dans la vallée de Mambré. A la mort de Sara le patriarche acheta la caverne double ou Makpèlah, pour lui servir de tombeau de famille. Il y fut lui-même enseveli par ses fils. C'est sur cette caverne qu'est construit le monument d'Hébron, devenu cathédrale pendant l'éphémère domination des Croisés, puis définitivement transformé en mosquée par les musulmans, qui la regardent comme un des lieux les plus vénérables du monde, vu qu'elle contient les restes du Père de la race Arabe. Aussi la population d'Hébron ne renferme-t-elle aucun chrétien; à part un millier de Juifs, elle est totalement musulmane et d'un fanatisme qui rend aux pèlerins l'accès difficile du Haram-el-Kalil.

ayant promis de nommer général en chef de l'armée celui qui s'emparerait d'Ophel, Joab s'élança à l'assaut, conquit la récompense et livra la citadelle à David, qui en fit sa cité. Sion était née(1). Au point de vue matériel c'était un grand succès. "En donnant au royaume d'Israël une tête et un centre, David cessait d'être un simple chef de peuple, comme l'avait été Saül, comme l'étaient les sheiks des tribus voisines, maîtres sur leur territoire, mais ignorant de toute administration et sans relations suivies au dehors." (Vigouroux, Manuel biblique, 9e édit. p. 111, 112). Avec David, le royaume d'Israël devenait un véritable empire oriental, semblable à ceux d'Égypte et de Chaldée. Mais le fils d'Isaï avait une mission autrement élevée que les Pharaons ou les souverains d'Assyrie. Jéhovah avait

(1) Il existe une question de Sion. On se demande s'il faut entendre par Sion de David et des temps bibliques la grande colline occidentale qui porte aujourd'hui ce nom. La plupart des archéologues concluent négativement. La Sion de David n'était pas autre chose que la forteresse de Jébus bâtie sur l'Ophel, cette étroite colline, qui avance son promontoire vers la piscine de Siloé, en longeant le Cédron. Plus tard, lorsqu'Hérode eut bâti sur la colline occidentale la ville neuve, on étendit à ce quartier le nom de Sion; on le lui réserva même exclusivement, après qu'il ne resta plus rien de l'antique cité de David et de Salomon. Durant toute la période des rois de Juda et jusqu'aux Machabées, Jérusalem fut située uniquement sur l'Ophel et sur le Moriah (au Nord de l'Ophel), que Salomon avait aplani pour y construire le Temple et qu'il avait relié à la ville basse en comblant la vallée intermédiaire de Mellô. Ce périmètre comprenait toute la colline orientale. Mais quand les Syriens devinrent maîtres de l'acropole d'Ophel, les Machabées construisirent, à cinq stades de distance, une autre forteresse, qu'ils nommèrent Bethsour, autour de laquelle s'éleva une petite ville. Ce fut l'origine de la Sion d'aujourd'hui, que les Asmonéens agrandirent après avoir expulsé les Syriens. Ils rasèrent même l'ancienne acropole de Jébus, élevèrent au Nord du Temple la tour de Baris, qui fut l'Antonia du temps de Pilate, et relièrent leur place forte de Bethsour à l'enceinte du Temple. Enfin Hérode donna à Jérusalem les vastes contours qu'elle avait du temps de Notre-Seigneur. Alors en effet deux lignes de remparts enclavaient du côté Nord la ville Sainte, et plus tard Hérode Agrippa lui ajouta une troisième et formidable muraille, de sorte que Titus eut à franchir une triple enceinte pour s'en emparer. Mais c'était prédit: la cité déicide devait être foulée aux pieds par les Gentils; et aucun rempart de pierre ne pouvait la garantir de cette sentence. Les rois latins développèrent l'enceinte qu'ils avaient trouvée pour y enfermer l'abbaye du Cénacle. Mais l'enceinte actuelle a été élevée, en 1534, par Soliman; elle semble répondre aux murailles qui protégeaient la ville au début des Croisades. Depuis quelques années, hors des murs, une ville moderne, presque entièrement peuplée de Juifs, se développe du côté Nord-Ouest et enlève au panorama hiérosolymitain beaucoup de son cachet de désolation et de malédiction que les touristes et pèlerins, en veine de poésie, y trouvent tout de même.

envoyé son prophète le chercher au milieu des champs et des troupeaux de chèvres ou de brebis. Il lui avait fait donner par trois fois une onction spéciale. On sait dans quel but. Il voulait en faire son instrument et le chef d'une théocratie, l'ancêtre et la figure du Messie, le chantre incomparable des grandeurs et des opprobres du fils de Dieu fait homme. C'est pourquoi David ne fondait pas une dynastie ordinaire, sujette à tous les caprices des révolutions, il fondait une dynastie, qui, par son descendant divin, allait être immortelle; sa capitale participait de ce privilège. Ayant conscience de l'avenir, le roi Prophète s'appliqua vite à rendre sa nouvelle conquête digne de ses hautes destinées. Il entreprit la construction, pour lui et les siens, de vastes palais royaux auxquels voulut contribuer le roi de Tyr, Hiram, frappé de la vaillance du jeune Conquérant, et désireux d'obtenir son amitié. Il lui envoya une ambassade et plusieurs cargaisons de bois de cèdre. Bientôt ce ne furent plus seulement des amis et des alliés qui montèrent vers l'ancienne forteresse Jebuséenne. Philistins et Moabites ne tardèrent pas à y faire leur entrée, humiliés et vaincus; des caravanes y vinrent chargés d'or, d'argent, et d'autres métaux précieux. C'étaient le tribut des rois de Syrie et d'Idumée, qui avaient appris, à leurs dépens, qu'on ne pouvait plus impunément provoquer le petit peuple de Juda. De sa capitale, placée comme un nid d'aigle au milieu de rochers abrupts, David s'était déjà élancé dans toutes les directions avoisinantes, et partout avait imposé le respect de sa nation. Mais il n'oubliait pas qu'il se devait avant tout à la gloire de Jéhovah, l'auteur de sa prospérité et de sa puissance. S'il s'était donné à lui-même une résidence somptueuse, ne devait-il pas en donner une à son Dieu? Depuis de longues années l'Arche d'alliance, symbole de la présence divine au milieu de son peuple, était sans asile fixe; après avoir erré prisonnière, pendant sept longs mois, sur le territoire Philistin, elle avait trouvé une résidence provisoire à Gabaa dans la maison du lévite Abinadad (1). Mais maintenant qu'Israël avait un

(1) Sous le grand prêtre Héli, l'Arche était en effet tombée entre les mains des Philistins, qui avait placé ce glorieux trophée dans le temple de

centre politique, ne devait-il pas avoir au même lieu son centre religieux. A Sion était la place de l'arche. David se rendit donc à Gabaa avec les hommes de Juda, plaça l'arche sur un chariot neuf, que dirigeaient Oza et Ahio, fils d'Abinadab; tandis que le roi vêtu d'une ephod de lin et ses hommes dansaient et jouaient des instruments au milieu du cortège. Il est vrai, un terrible accident vint troubler cette allégresse. Un

leur dieu Dagon, à Azot. Mais deux jours de suite, ils avaient trouvé leur idole renversée, et les habitants de la ville se trouvaient en même temps frappés d'une maladie honteuse. Effrayés les Philistins, après avoir promené l'arche de ville en ville, où elle occasionnait toujours quelque fléau, finirent par la placer sur un chariot neuf, traîné par deux vaches et laissèrent les animaux aller où ils voudraient. Ceux-ci se dirigèrent vers le pays des Israélites. Dès que les Bethsamites aperçurent l'arche, ils se livrèrent aux marques d'une joie exubérante, et ils immolèrent devant elle les deux vaches qui l'avaient portée. Mais ayant jeté sur elle un regard indiscret, un grand nombre d'entre eux payèrent de leur vie cette témérité. Ce fut après cette catastrophe que les gens de Cariathiarim vinrent chercher l'arche, et ne voulant pas, sans une révélation spéciale, la rapporter à Silo (dans la tribu d'Ephraïm) où elle avait séjourné avant d'être captive chez les Philistins, ils la placèrent à Gabaa, chez le lévite Abinadab. Elle y resta jusqu'au jour où David vint la prendre.

L'arche était un coffre, fabriqué par Beséléel suivant les indications que, après la punition de l'adoration du Veau d'Or, Jéhovah lui-même avait données à Moïse. Il était en bois de Setim, c'est-à-dire d'acacia, de 1m 30 à 1m 40 de longueur; de 0m 78 à 0m 84 de largeur, et autant de hauteur. Pour le couvrir, le Seigneur avait ordonné de fabriquer en or très pur un Kappôret (couverture) ou propitiatorium (ce qui couvre le péché, ce qui rend propice).

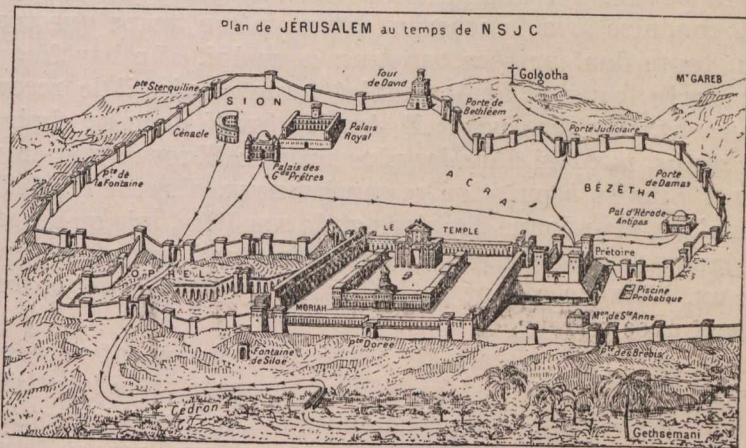
Sur le propitiatoire se dressaient deux chérubins d'or martelé, un de chaque côté, couvrant le propitiatoire de leurs ailes horizontalement étendues. C'était entre ces deux chérubins que Dieu manifestait sa présence; c'était de là qu'il faisait entendre ses oracles à Moïse et aux autres conducteurs de son peuple. L'arche contenait les tables de la loi, la manne et la verge d'Aaron; mais quand Salomon l'eut placée dans le Saint des Saints, elle ne contenait plus que les tables de la loi. Aux approches de la captivité, Jérémie annonça que le rôle de l'arche était fini et il eut lui-même la mission de la faire disparaître. D'après une lettre consignée au second livre des Machabées (II, 4, 8), il l'aurait placée dans une caverne de la montagne sur laquelle Moïse était monté et d'où il avait vu l'héritage de Dieu; il en aurait bouché l'entrée, et cet endroit resterait ignoré jusqu'au jour où Dieu rassemblerait la famille de son peuple, et lui ferait miséricorde. D'après les rationalistes l'arche des Juifs n'aurait été qu'un coffret semblable aux bari des Egyptiens. La vérité c'est que Dieu voulut donner à son peuple, que le contact avec les Egyptiens avait porté à l'idolâtrie, un signe sensible de sa présence, mais sous une forme qui ne pût éveiller aucune idée idolatrique. C'est pourquoi il en régla lui-même si soigneusement tous les détails. On aime à voir dans l'arche le symbole du Verbe incarné ou de la Très Sainte Vierge. "Car, dit saint Ambroise, si l'arche renfermait les tables de la loi, Marie portait l'héritier même de la loi." (Patr. lat. t. XVII, col. 689). Marie n'est-elle pas invoquée par l'Eglise, sous le titre de *Arca foederis*?

faux pas des boeufs ayant fait vaciller l'arche, Oza avait étendu la main pour la soutenir et avait été frappé soudainement de mort. Devant un pareil malheur, David avait renoncé au projet d'introduire immédiatement l'arche dans sa capitale; il l'avait laissée dans le voisinage de Jérusalem, chez Obédédôm, le Géthéen; mais après avoir constaté durant trois mois qu'elle était la source de nombreuses bénédictions, il était allé la reprendre et l'avait solennellement transférée dans le tabernacle préparé pour elle dans la cité de Sion. A cette occasion il avait donné libre cours à son enthousiasme dans des prières et des psaumes immortels. Certes, après un pareil événement tout Israélite pouvait monter avec orgueil et recueillement vers la ville de Sion; il allait vers une capitale glorieuse et un lieu sacré. Toutefois Jérusalem ne devait atteindre son apogée que sous le successeur de David. Après que Salomon eut réalisé le rêve de son Père; après qu'il eut échangé l'abri précaire de l'arche pour le Temple superbe qu'on sait, alors Jérusalem devint vraiment la ville sainte par excellence; alors elle incarna le légitime orgueil, les prérogatives et les espérances d'Israël; alors on commença à venir de toutes parts adorer sur la colline de Sion Jéhovah, l'unique Dieu, que méconnaissait de plus en plus le reste du monde entraîné vers l'idolatrie. En vain la gloire de Jérusalem aura ses éclipses; en vain le schisme des dix tribus la découronnera de la plupart de ses joyaux; en vain, en face du temple, sur les monts avoisinants et même au fond des ravins, qui le bordent, se dresseront les statues infâmes de Moloch, d'Astarthé et des veaux d'or; en vain des rois étrangers pénétreront dans le sanctuaire du Très Haut, et même, ô abomination suprême! ses propres souverains trafiqueront des trésors sacrés pour acheter une courte paix; en vain, vengeur de ces longues et criantes infidélités, un conquérant viendra du fond de la Chaldée, sous ses béliers renversera ville et temple, et emmènera la plupart des habitants pleurer leur deuil près des saules de l'Euphrate; en vain les chacals bondiront sur les ruines de Sion à côté des prophètes y exhalant leurs lamentations inoubliables; les enfants dispersés d'Israël continueront malgré tout à croire en la durée éternelle de la race de David; dès que Cyrus leur aura rouvert le chemin de

leur capitale, ils remonteront vers Jérusalem, l'épée d'une main et la truelle de l'autre ils en rebâtiront les murs et le temple. Plus le peuple juif verra diminuer son importance politique, plus il s'attachera à ses promesses messianiques; par conséquent plus il tournera des regards anxieux vers la sainte colline où s'élève le second Temple que le Messie doit sanctifier par sa présence. Jérusalem! Jérusalem! s'écriera chaque Israélite digne de ce nom, si jamais je t'oublie, que ma langue se sèche dans mon palais, et que la parole s'arrête sur mes lèvres! Chaque année, quand reviendra la fête de Pâques, commémorative de la délivrance du joug des Pharaons Egyptiens, les descendants d'Abraham de toutes les parties de la Palestine et même de tous les lointains de la Dispersion formeront de longues caravanes et se mettront en route pour la cité de David et de Salomon avec ce joyeux cantique sur les lèvres: *loetatus sum in his, quoe dicta sunt mihi: in Jerusalem ibimus.* Joie légitime s'il en fût! Aller à Jérusalem, n'était-ce pas aller vers la montagne élue entre toutes d'où, matin et soir, s'élevait vers Jéhovah la fumée des holocaustes figurant et appelant le sacrifice suprême prédit par les prophètes! Aller à Jérusalem n'était-ce pas aller au sanctuaire de la science où se tenaient les rabbis les plus versés dans la *thora*, les grands prêtres, les docteurs et interprètes autorisés de la loi de Moïse? Aller à Jérusalem en un mot n'était-ce pas aller ranimer sa foi et la flamme de son espérance au foyer même de la Révélation? Voilà pourquoi tout Israélite, dès l'aurore de son adolescence, tenait à prendre part au pèlerinage annuel vers Jérusalem, et à témoigner ainsi de sa confiance aux promesses de Jéhovah; voilà pourquoi il s'estimait heureux de pouvoir à chaque printemps renouveler ce pieux voyage.

Mais un jour vint où parmi les caravanes se dirigeant vers Sion se trouva un pèlerin peu ordinaire. Dès sa première ascension, à l'âge de douze ans, il se distingua dans les synagogues et dans le temple par des interrogations et des réponses qui jetèrent la stupéfaction au coeur des rabbis les plus renommés. Quelques dix-huit ans plus tard il y revint avec toute la majesté d'un ambassadeur de Jéhovah et, s'armant d'un fouet, il chassa les trafiquants de la Maison de son Père et renversa

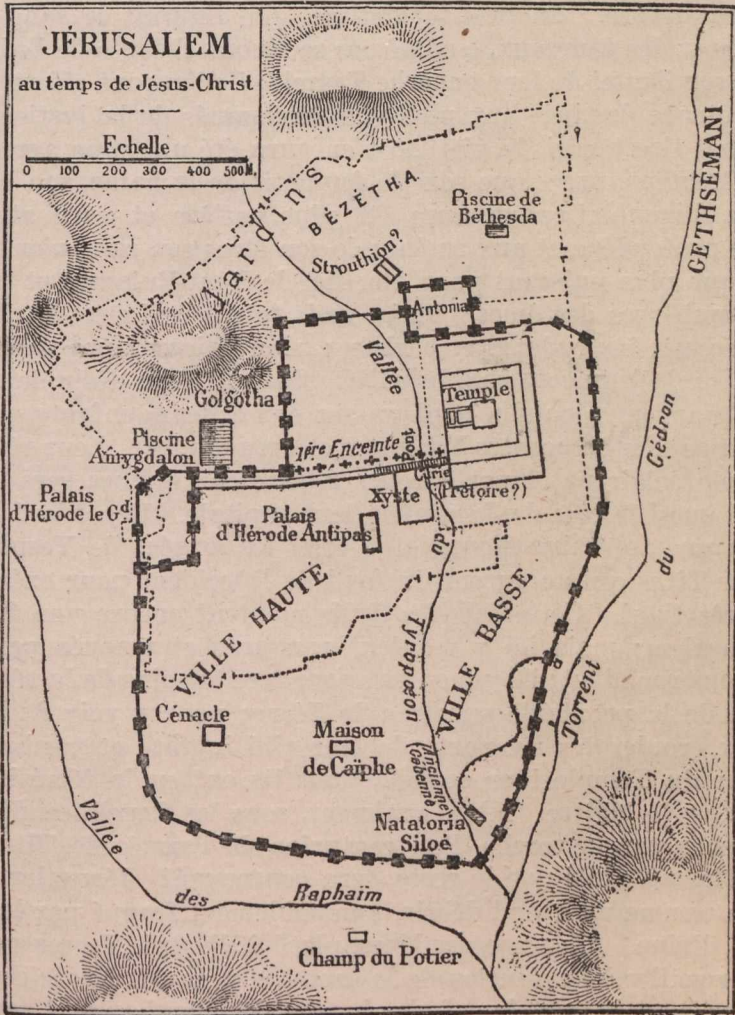
les tables des changeurs; mais hélas! au lieu de la conversion qu'il attendait de la part des chefs religieux de son peuple, il ne recueillit que leur haine et leur envie. C'est pourquoi trois ans après, je le vois qui monte de Jéricho vers Jérusalem, la démarche rapide et l'esprit hanté par une lugubre vision! Les quelques bateliers qu'il a rassemblés autour de lui pour en faire ses disciples et ses futurs messagers, s'étonnent de l'allure de son pas; ils ont peine à le suivre, et ils finissent par lui en exprimer leur étonnement. Jésus (car le voyageur si pressé c'est lui, lui l'incomparable thaumaturge, qui depuis trois ans a passé en faisant le bien et en semant les guérisons



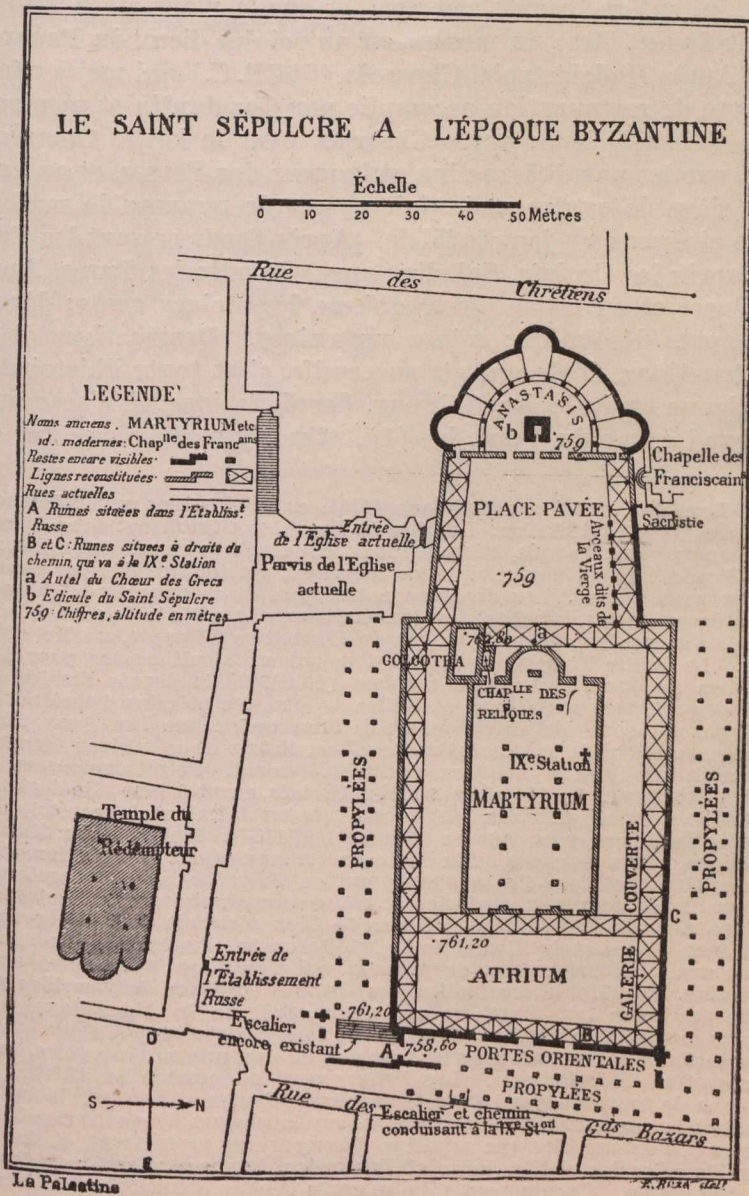
sur sa route), Jésus leur répond: "Voici que nous montons à Jérusalem, et là tout va être consommé." Eh! oui tout va être consommé. Lui-même d'abord y va prodiguer les marques dernières de son amour, et pousser le sacrifice de son être jusqu'aux extrêmes limites! Ayant aimé les siens, il va les aimer jusqu'au bout. La Pauvreté, dont il a fait sa Compagne assidue depuis le premier instant de son existence, va lui donner ses suprêmes caresses. Venu dans une crèche pour berceau, il va s'en aller agonisant sur le plus infâme des gibets; venu enveloppé de quelques langes grossiers, il va s'en aller nu, voyant ses bourreaux se partager ses vêtements et tirer au sort

sa robe sans couture. L'obéissance, dont il a fait son aliment, son pain quotidien, il va la pratiquer jusqu'à l'héroïsme; il va être obéissant jusqu'à la mort et jusqu'à la mort de la Croix. La patience, la bénignité, la mansuétude, dont il a donné des preuves si admirables devant l'ingratitude des foules galiléennes, jusqu'où ne va-t-il pas les pratiquer? Le baiser du plus hideux des traîtres n'arrachera de son coeur et de ses lèvres qu'une parole d'ami; pour le chef de ses disciples devenu soudain blasphémateur et renégat il n'aura qu'un regard de sublime compassion et pitié; sous les crachats, les fouets, les sarcasmes et les railleries il n'ouvrira pas même la bouche, il ne laissera pas monter une plainte; il sera l'agneau muet, qui se laisse conduire à la boucherie. Et en même temps que toute vertu, toute douleur sera consommée en lui. Le baptême de sang, après lequel il avait soupiré toute sa vie, il le recevra pleinement, il y sera noyé; il s'en ira broyé dans sa chair et dans ses os, meurtri dans les plus intimes fibres de son coeur, anéanti dans sa réputation et son honneur, abreuvé de fiel et de vinaigre, abandonné des siens et de son Père, mis au-dessous d'un larron de grand chemin; il sera le grand frappé, le grand Lépreux, l'homme savant en infirmités qu'Isaïe avait entrevu et décrit avec terreur.

De la part des ennemis de Jésus tout également sera consommé! Consommée la férocité de leur envie et de leur jalousie; consommée leur hypocrisie de sépulcres blanchis; consommée la brutalité de leur vengeance: ce sera leur heure et l'heure de la puissance des ténèbres. Mais aussi consommée la ruine du Prince de ce monde. Consommé le rachat de la race d'Adam; consommées les prophéties et l'attente du Promis; consommé le Sacrifice suprême, qui désarmait la colère du Très-Haut, couvrait la multitude des péchés, ouvrait les portes de la félicité à tout criminel repentant, nous faisait les cohéritiers du royaume réservé de toute éternité au Fils réel de Dieu. Hélas consommé aussi le déicide, et scellée la réprobation de l'aveugle maison d'Israël, qui avait traité son Messie de blasphémateur et l'avait livré aux Gentils pour le faire mourir du supplice ignominieux des esclaves. Après cet événement inutile que les Juifs continuent à monter à Jérusalem. Inutile

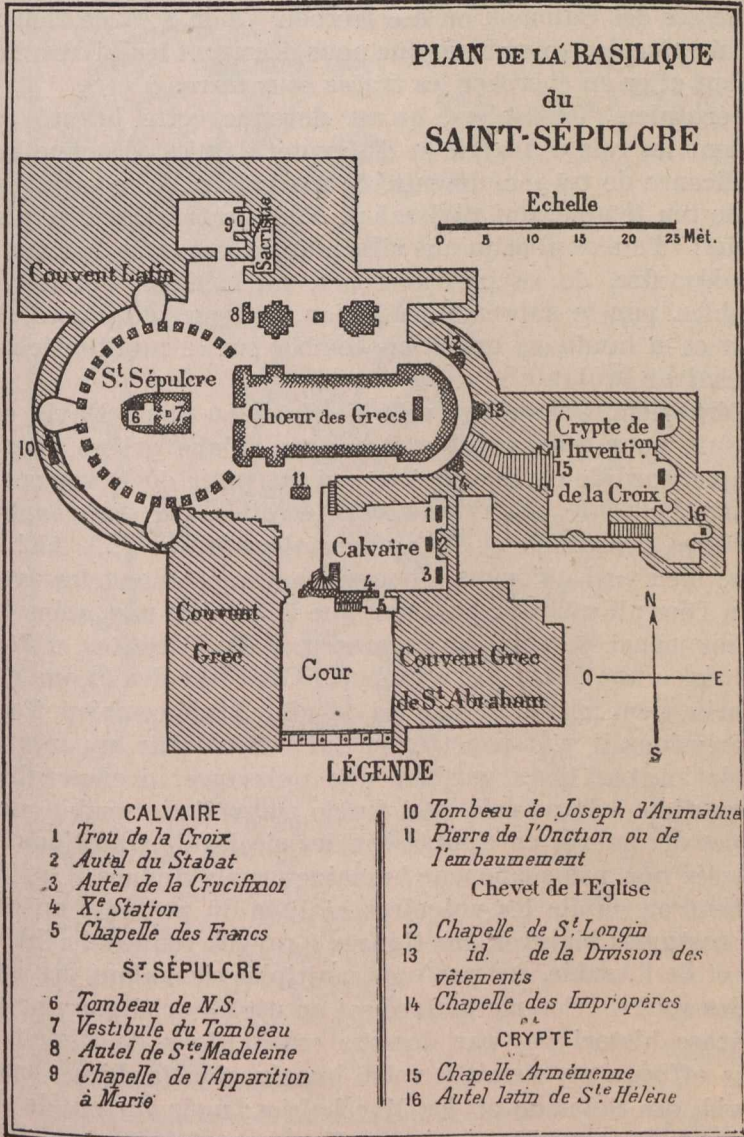


qu'ils aillent au Temple y faire fumer l'encens de leurs holocaustes; inutile qu'ils y mangent l'Agneau Pascal. Le véritable Agneau, dont l'autre n'était qu'un emblème, leur haine l'aura dévoré. La grande victime, que figurait le sang des boucs et des taureaux, eux-mêmes se seront chargés de l'offrir, non sur l'autel de leur superbe Temple; ils l'auront offerte sur la potence destinée aux plus vils condamnés de la justice humaine; il est vrai, la victime n'en aura été que plus agréable au Créateur, parce que sous le feu actif de la haine, son bûcher, l'immolation en aura été plus entière et aura atteint plus profondément aux racines de son être; son sang n'en aura été que plus puissant pour glorifier le Tout-Puissant et laver les souillures des âmes. Mais, trois fois hélas! eux, les Juifs bourreaux imprudents et barbares, n'en paieront pas moins le salaire de leur colossale iniquité. Suivant leur désir, le sang qu'ils auront répandu, tombera sur eux et leurs enfants, seulement ce sera en gouttes brûlantes et aveuglantes! Leur rôle de peuple éclairé et porteur des révélations divines sera fini! Fini aussi le rôle de Jérusalem leur capitale. Regardez! Encore une trentaine d'années et voici les armées de Vespasien et de Titus qui accourent du fond de l'Occident pour exécuter l'arrêt final. Cette fois les Juifs montent encore une fois à Jérusalem; mais ils y montent ramassés et traqués par les légions romaines; ils y montent pour être témoins de la réalisation de la prophétie suprême de Jésus; pour y voir de leurs yeux crouler les remparts de leur cité ingrate et tomber les murs du Temple leur orgueil, dont ils ont eu la témérité de chasser le Maître. Alors vraiment, sous les feux incendiaires allumés par la torche d'un centurion de l'armée de Titus, le châtiment, ainsi que le reste, sera consommé! Jérusalem restera comme un grand débris, immuablement frappé par la justice divine. Un ange semblera placé à l'entrée de ses portes pour veiller à l'exécution de la sentence de mort. Après chaque relèvement il fera signe à des bandes de guerriers, qui accourront la renverser. Dans l'espace de moins de deux mille ans Jérusalem aura été prise et saccagée plus de vingt fois. Après Titus c'est Adrien (130 P. C.), qui la foule aux pieds, achève de détruire ce que le successeur de Vespasien avait laissé de-



bout, lui enlève jusqu'à son nom, et sur la place où le Temple s'était dressé, élève un monument au roi des dieux du Paganisme. Après Hadrien voici Chosroès (614 P. C.) qui met à néant l'oeuvre de restauration accomplie par Constantin et sa pieuse mère Sainte-Hélène; après Chosroès c'est le kalife Omar qui vient sur les pas d'Héraclius, vainqueur des Perses, et au bout d'un siège de quatre mois, fait passer de nouveau la malheureuse cité sous un joug infidèle. Après Omar ce sont les Croisés; après les Croisés, Saladin; après Saladin les Turcs. Après les Turcs et en même temps qu'eux, les moines grecs; désolation après désolation; ruines sur ruines. Destructures et reconstructions, déplacements successifs, c'est toute l'histoire de l'ancienne capitale des Hébreux, depuis le jour où s'accomplit le grand crime du Golgotha (1). On n'y marche que sur des

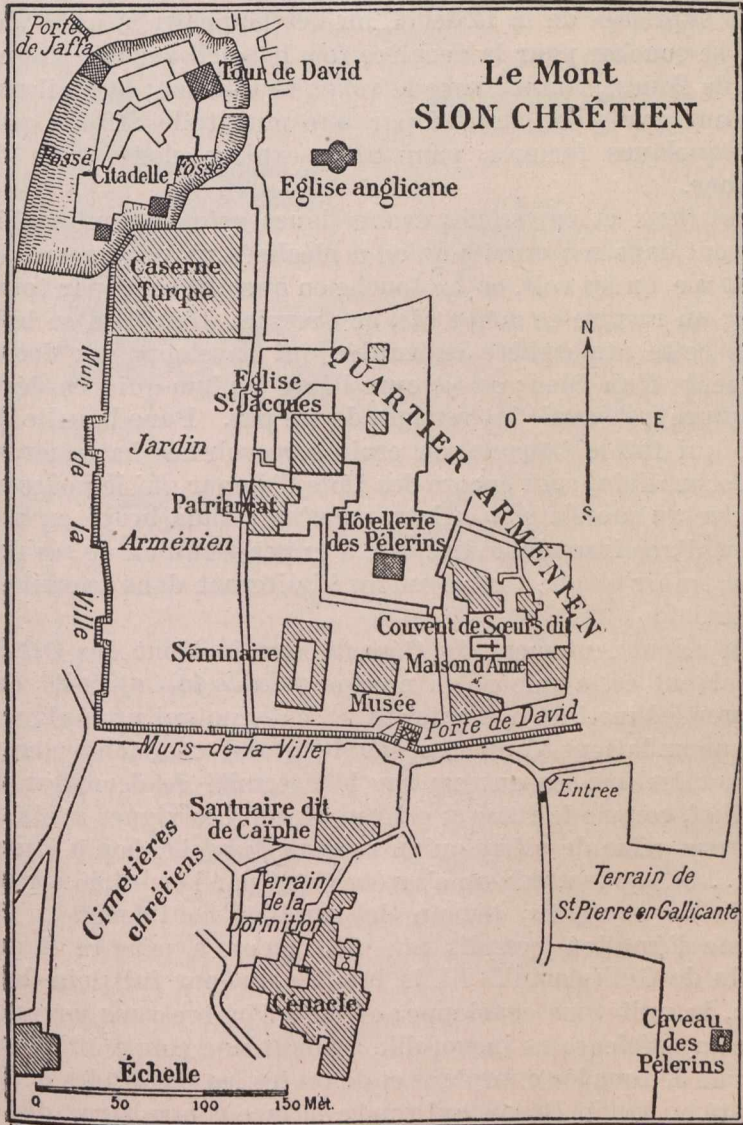
(1) Lors de l'invasion musulmane (636), ce fut l'évêque saint Sophrone, qui traita de la capitulation. Les fils du Prophète s'établirent dans le quartier abandonné du Temple, laissant les chrétiens libres autour des églises du saint Sépulcre et de Sion. Tolérance théorique, qui fut troublée par de nombreuses persécutions. Les divisions entre musulmans eux-mêmes furent la source de grandes adversités pour les chrétiens. La période la plus dure fut celle de l'occupation de la Syrie par les Fatimites d'Egypte, au Xe et XI^e siècle. Le Kalife Hakem, espèce de fou, qui se faisait passer pour Dieu, rasa tous les sanctuaires de Jérusalem (1010). Mais depuis l'amitié que Charlemagne avait nouée avec le Kalife Aaroun, les pèlerins d'occident n'étaient pas rares en Palestine. On sait l'impression que l'un d'eux, Pierre l'Ermite, rapporta de la désolation des lieux Saints et le tableau émouvant qu'il en fit aux Princes chrétiens réunis à Clermont. Ce cri douloureux suscita les Croisades. Le 15 juillet 1099 les Croisés, ayant à leur tête Godefroid de Bouillon, entraient dans Jérusalem. Ils en faisaient la capitale d'un royaume latin, qui dura près de 90 ans (1099-1187). Malgré leurs divisions fratricides, véritable cause de la chute de cet empire, les Croisés furent des colonisateurs modèles: ils se signalèrent en Palestine par de nombreuses créations architecturales, agricoles et même commerciales. La Croisade de Philippe Auguste et de Richard Coeur de Lion n'aboutit qu'à la reprise de Saint Jean d'Acre et du littoral de la Méditerranée. Après 1291 toute la Palestine avait fait retour aux musulmans, qui s'en disputèrent entre eux la possession. En 1516, la domination des Osmans ou Turcs Seldjucides y fut établie par Selim 1^{er}. C'est son successeur, Soliman le Magnifique, qui y bâtit les murailles actuelles (1534). Sous l'hégémonie turque deux grandes dénominations religieuses s'agitent autour de ces ruines vénérables, le Judaïsme et le Christianisme. Les Juifs y sont au nombre de 50,000. Les chrétiens de toute nuance, grecs, arméniens, Coptes, Abyssins, latins, s'y disputent la possession des sanctuaires, sur la plupart desquels (les latins) la France a encore l'insigne privilège d'exercer son protectorat, et dont les Pères Franciscains ont la garde et l'entretien, honneur acheté par des siècles d'héroïsme. Car on peut dire qu'après l'échec définitif des Croisés, ce furent les fils de Saint François qui entreprirent la dernière croisade, avec la seule patience pour arme, et conservèrent ainsi, contre les Grecs surtout, nombre de sanctuaires au culte orthodoxe de l'Eglise romaine.



décombres cachant à des centaines de pieds de profondeur les richesses des Salomon ou des Hérode. A la surface rien n'apparaît plus des splendeurs que nous décrivent les Livres Saints, il faut aller en chercher les traces sous terre.

Jérusalem, Jérusalem, qu'est devenue cette beauté qu'enviaient les rois d'Assyrie et d'Egypte? Qu'est devenue la magnificence de tes monuments, de tes palais, de tes synagogues et de ton temple, qui ravissaient d'admiration les disciples de Jésus? Tu n'es plus qu'une ville morose, entourée de cimetières en désordre, de ravins desséchés, de collines stériles? Tu sembles, par ta suprême désolation, affliger jusqu'à ce ciel si clair et si lumineux qui laisse tomber sur ta nudité décharnée sa chaleur brûlante?

Jérusalem, Jérusalem, ville de Salomon et de David qu'as-tu fait pour mériter de n'être plus qu'une grosse bourgade turque, sordide comme tout ce qui est turc; où le voyageur se trouve bousculé, dans des ruelles étroites, par des chameaux, des ânes, des mulets et des moucres déguenillés?... Ah! il est donc bien vrai qu'on ne repousse pas impunément les avancés d'un Dieu; il est donc bien vrai que Dieu n'est pas moins fidèle en ses menaces qu'en ses promesses. Tu l'attestes, ô Jérusalem, avec une éloquence suprême. C'est une des leçons que le pèlerin vient recueillir sur tes débris. Mais combien d'autres impressions il sent pénétrer en lui! Sous leur apparente dégradation ces lieux gardent une puissance incomparable de suggestion. Je ne sais quel fluide magnétique semble monter de ces décombres où s'entassent des siècles de traditions et de pensées non pas seulement humaines, mais divines. Instinctivement on oublie les vulgaires réalités du présent; on oublie ces costumes bizarres, ces figures étranges venues de l'Abyssinie et de l'Arabie, ces parfums multiples s'exhalant des bazars et des souks. Comme malgré soi on est absorbé par une sorte d'extase historique; par dessous ces haillons de l'Islam, qui vous offusquent, surgit à votre imagination la Jérusalem des David, des Salomon et des Macchabées; mais surtout la Jérusalem de l'époque Messianique. Vous vous trouvez tout à coup transporté en face de l'Homme-Dieu qui a circulé dans ces rues obscures et dans ce dédale de détritius; c'est là dans cet



La Palestine

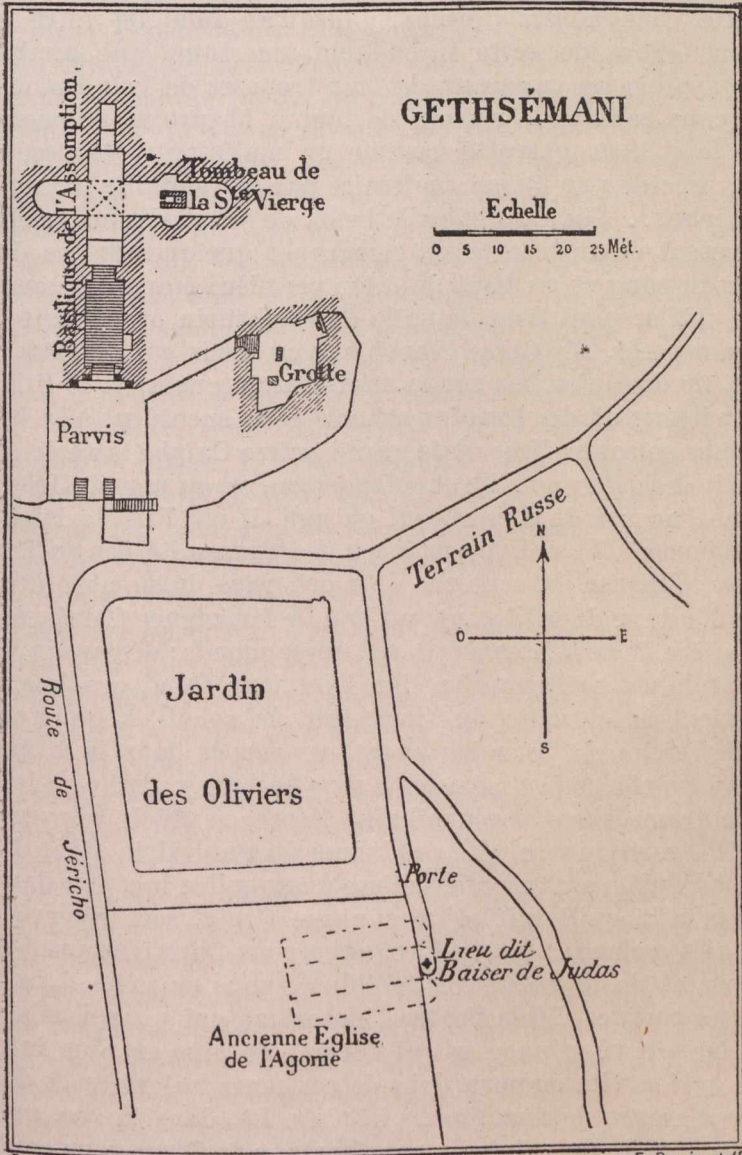
E. Ruzé del.

étroit périmètre de la cité hiérosolymitaine qu'il accomplit les rites suprêmes de la Rédemption des hommes; là qu'il vit un soir se coucher pour la dernière fois le soleil sur une des collines de l'ouest, comme vous le voyez vous-même; là qu'il passa, portant son gibet, insulté par une multitude affolée, pleuré par quelques femmes, pour aller expirer cloué entre deux larrons.

Ces lieux et ces scènes évangéliques qu'on a contemplés si souvent dans son esprit; qu'on a idéalisés un peu au gré de sa fantaisie, on les voit, on les touche en quelque sorte par tous les sens; on respire ce même air, que respira Jésus; on se baigne dans cette atmosphère endeuillée qui enveloppa les derniers moments d'un Dieu; on savoure l'âcre parfum qui s'en dégage, à mesure qu'on suit les vestiges de ses pas. Dans la salle délabrée qui fut le Cénacle, on croit percevoir les battements de ce Coeur divin, gros encore des flots d'amour qui le poussèrent à faire au monde son cadeau suprême; mais broyé en même temps d'une insondable tristesse à la pensée qu'un de ses douze va le trahir et que tant d'autres l'imiteront dans la suite des siècles.

En allant lentement du Cénacle vers le Mont des Oliviers, en suivant cette voie qu'on nomme *voie de la Captivité*, on se surprend d'instinct à écouter la voix divine qui promulgue ses recommandations dernières sur le grand commandement de s'aimer les uns les autres; sur la nécessité de demeurer unis au Chef, comme le rameau est uni au cep des vignes avoisinantes, sous peine de n'être qu'un rameau desséché, bon à jeter au feu... et par instants on s'arrête cloué par l'émotion sur cette bande de poussière, témoin de pareilles confidences! Mais comme l'émotion grandit une fois qu'on a pénétré dans le jardin de Gethsémani. Là la lumière du jour fuit loin de vos yeux, la nuit vous enveloppe; et dans l'ombre vous voyez une main mystérieuse et inexorable tendant une coupe où déborde l'écume de tous les opprobres et de toutes les turpitudes de l'humanité au Divin Désolé qui tombe la face contre terre, qui sue du sang, qui est écrasé sous le dégoût, l'ennui, la terreur!

Vous étreignez et baisez ces oliviers, sous lesquels la grande victime se tordant dans les angoisses de l'agonie, prie vaine-



ment son Père d'éloigner le calice hideux; dans cette longue étreinte vous laissez descendre jusqu'au fond de votre être quelque chose de cette insondable amertume que semblent avoir aspirée les vaisseaux de leur tronc et de leur branches. Puis vous refaites le chemin de tout à l'heure accompagnant cette fois Jésus garrotté, comme un malfaiteur, délaissé des siens, précédé par Judas, maltraité par la valetaille d'Anne et de Caïphe... Vous entendez le heurt de ses pieds aux cailloux du torrent de Cédron; vous remarquez quelques traces de la sueur du sang et au bout de cette première étape d'ignominie votre oeil se perd dans la salle de Sanhédrin où soixante-dix hommes tarés, sépulcres blanchis, sont assis sur le siège des juges, tandis qu'en bas sur la selette des accusés est le Fils du Dieu vivant; où des témoins achetés ne se succèdent à la barre que pour se contredire; où le grand prêtre Caïphe lassé de cette parodie de justice se lève, et solennellement, au nom de Jéhovah somme l'accusé de dire si, oui ou non, il est Fils de Dieu, et sur réponse affirmative prononce, à l'unanimité des suffrages de ses collègues, la sentence de mort, raye du nombre des vivants l'auteur de la vie, met au ban de l'existence Celui qui est la lumière de tout homme venant en ce monde; déclare indigne de voir plus longtemps la clarté du jour Celui qui lança et maintient à la voûte du firmament le soleil et les étoiles! Quelles visions à jeter les anges eux-mêmes dans la stupeur! Mais vous n'avez pas même le temps de vous y arrêter à loisir! car le drame, mené par une haine féroce, se précipite avec une rapidité vertigineuse. Le condamné du Sanhédrin vient d'être livré aux païens afin qu'il subisse un supplice inconnu dans sa nation, afin qu'il soit cloué sur une Croix, sort réservé aux plus vils esclaves. Les guides, pour vous faire retrouver l'emplacement de la résidence de Pilate, vous emmène dans une caserne turque. Mais l'extase historique qui vous a saisi dès le début du pèlerinage et qui devient de plus en plus intense vous a bien vite emporté loin de ces murs vulgaires et de ces figures atones de musulmans hébétés. Là, dans la rue, au bas de l'esplanade du palais du représentant de César vous contemplez cette foule amentée, dont la langue des Pharisiens ne cesse d'attiser les passions sauvages comme le souffle d'une tempête

attise le feu d'une fournaise; vous l'entendez hurlant: *tolle, tolle... crucifige, crucifige cum!* Vous détournez les regards de ce lâche Procureur, qui, définitivement ébranlé par la peur du Maître, se fait apporter une aiguière, se lave hypocritement les mains tandis qu'il livre l'Innocent à la meute grondante pour qu'elle en fasse ce qu'il lui plaît! Vainement l'eau a coulé sur elles; vous reculez d'horreur devant ces mains de juge rouges d'une tache indélébile, rouges du sang d'un Dieu. Mais voici que les deux traverses de la Croix, liées l'une à l'autre, ont été apportées par les licteurs, et déposées sur le Condamné dont les épaules saignent encore des suites d'une barbare flagellation. La procession lugubre s'est ébranlée; un centurion, la lance en arrêt, a rejeté la multitude à droite et à gauche, et au bout d'une demi-heure voici le Golgotha. Il s'élève, sous vos regards, ce Christ, ce Juste, qui avait passé en faisant le bien, en guérissant, en pardonnant, en ressuscitant. Il est là rejeté par son peuple, perdu entre deux voleurs, fixé par trois gros clous, n'étant qu'une plaie, des pieds à la tête, perdant tout son sang par cinq larges blessures, délaissé par son Père, insulté par les passants qui branlent la tête et sifflent à son agonie; trouvant, malgré tant d'amertumes, assez d'amour dans son coeur pour demander pardon en faveur de ses bourreaux, promettre son ciel à un de ses larrons, léguer sa mère à son disciple préféré. Et pendant que vos yeux se mouillent de larmes, déconcertés par l'étrangeté d'une pareille scène, par la vue de tant de haine d'une part, de tant de charité de l'autre, le soleil tout à coup se voile, les ténèbres s'épaississent, les rochers craquent et au sein de ce deuil et de ce fracas de la nature un grand cri retentit: c'est le cri suprême d'un Dieu qui meurt! C'est l'holocauste, attendu depuis des siècles, qui vient d'être offert. C'est le rachat du monde qui vient d'être consommé... Mais le spectacle de tant d'injustice et de tant de cruautés de la part des hommes vous étreint, vous oppresse!. C'est pourquoi vous vous hâtez de descendre au sépulcre où de pieuses mains ont déposé le supplicié. Là, vous secouez enfin le cauchemar que vous a donné l'évocation de tant de barbarie exercée sur un agneau plein de mansuétude et de grâce. Comme votre coeur se dilate en baisant la pierre renver-

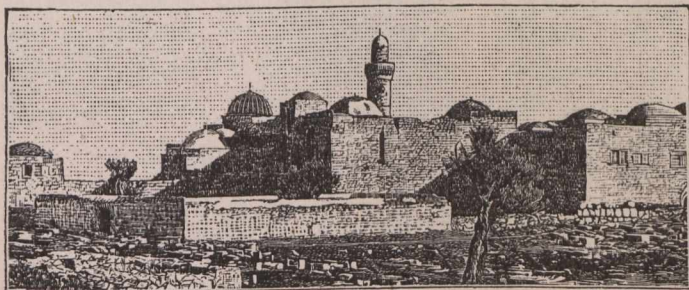
sée par l'ange! Avec quelle joie vous vous répétez les mots triomphants: *non est hic; surrexit sicut dixit*. Non, non, la station du Calvaire n'était pas la dernière, la mort n'était qu'une étape; elle devait être suivie de cette autre, qui s'appelle résurrection. Oui, oui, ici a été livrée la bataille la plus illustre de l'histoire, une bataille telle que n'en connurent ni les Alexandre, ni les César, ni les Napoléon: ici a été remportée la victoire sans pareille, la victoire sur la mort. Ce tombeau de Jésus n'est qu'un tombeau vide. De ce cénotaphe un cadavre humain est sorti un jour, il a été transformé en corps glorieux, il règne, il commande en deçà comme au delà de la tombe!

Non, ce n'est pas en vain qu'avant d'aller au trépas il avait dit à son petit troupeau d'avoir confiance, qu'il vaincrait le monde et tous ses ennemis. Ils sont définitivement vaincus au matin de ce glorieux jour de la Résurrection; ils sont venus se briser contre la pierre qu'ils avaient roulée à l'entrée de ce sépulchre et qui renversée par une Puissance surhumaine les a écrasés. Or de ce lieu à jamais mémorable, théâtre de l'incomparable triomphe, je voyais les bourreaux de Jésus, les Caïphe, les Hérode, les Pilate cloués au pilori de l'histoire; je voyais leurs descendants dispersés, leur nation devenue la risée des autres peuples, leur ville livrée à des étrangers, conquise et reconquise plus de vingt fois; ne passant d'une domination à une autre domination que pour subir quelque nouvel outrage, ne pouvant se glorifier que de restaurations éphémères toujours suivies de quelque nouveau bouleversement.

Quant aux disciples de ce Crucifié, je les contemplais quelques mois après le supplice de leur Maître, remplis d'une force et d'une éloquence surnaturelle, prêcher la divinité de Celui que leurs compatriotes avaient crucifié, recruter tout à coup des milliers d'adhérents en pleine ville de Jérusalem, fonder là une église florissante, puis partir à la conquête du reste du monde. Je les voyais, à l'imitation et suivant le conseil de l'humble Thaumaturge de Nazareth, pauvres, sans argent, sans bâton ni besace, parcourir les côtes de l'Asie, puis traverser la mer, arriver jusqu'au sein de la capitale de l'univers civilisé, y proclamer la divinité de la victime de Pilate, y mourir pour l'attester, et par la vertu miraculeuse de leur sang, susciter des disciples qui à

leur tour redisaient la même vérité, mourant plutôt que de la renier, et à force de se laisser déchirer, brûler, écorcher vivants, la faisaient si bien pénétrer dans tous les rangs de la société qu'un beau jour l'Empire romain se réveillait conquis à Jésus, rajeuni par la vertu des siens.

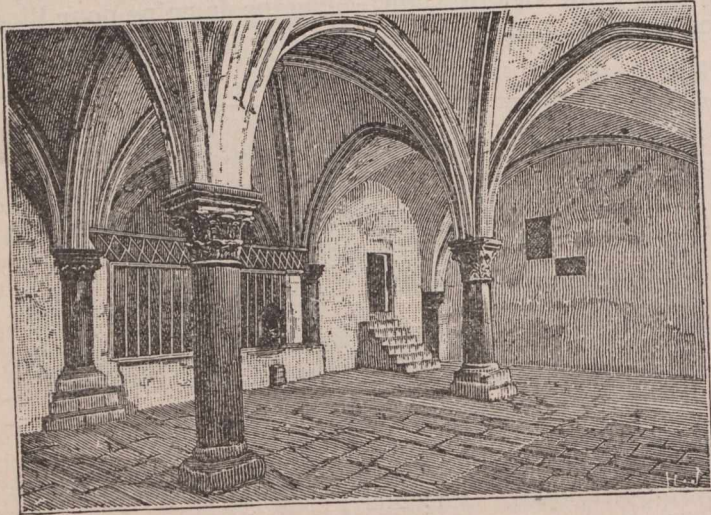
Ces visions et ces souvenirs, que tout chrétien aime à repasser dans sa mémoire, avec quelle intensité elles frappent l'esprit du pèlerin qui foule de son pied l'étroit espace où se sont accomplis les faits mystérieux de la Rédemption, qui heurte de son front, qui voudrait submerger de ses larmes le roc où a été dressée cette Croix tout ensemble bienfaisante et terrible, tout ensemble source de vie et de mort, principe de ruine pour l'ingrate maison d'Israël et de résurrection pour les nations de la genti-



LA MORT SION ET LE CENACLE

lité païenne. Oh ! le parfum à la fois âcre et doux qui monte de ces débris séculaires. Ah ! nos Pères les rudes chevaliers du moyen-âge ne se laissaient pas attendrir par un vain fantôme, lorsqu'après des années de lutttes et de fatigues, ils se jetaient à genoux à la vue de la Ville Sainte, pleuraient, comme des enfants, et s'apprétaient à verser jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour rendre à la chrétienté la plus vénérable de ses reliques : oui, oui, il valait la peine que de pauvres créatures sacrifiassent leur vie pour racheter les quelques pieds de terrain où leur Créateur avait agonisé pour elles ! Je comprends aussi, si je m'attriste de leurs dissensions, que toutes les communautés chrétiennes se disputent le droit de venir prier et s'agenouiller au St-Sépulcre et au Calvaire.

Je n'oublierai pas de longtemps ce moujik russe que je vis prier à côté de moi dans la chapelle du Calvaire. Le pauvre et rude paysan de la Moscovie! à l'instar de nombre de ses compatriotes, il avait mis des années à ramasser les roubles nécessaires pour le pèlerinage désiré. Mais son attitude extatique disait assez qu'il s'estimait amplement dédommagé de ses longues années de patiente épargne. A genoux, les bras en croix, il fixait des yeux tout imprégnés de larmes sur les grand Crucifix en or qui se détachait au fond du sanctuaire. Evidemment à la place de ce grand Christ doré sa foi mettait un autre Christ



SALLE BASSE DU CENACLE

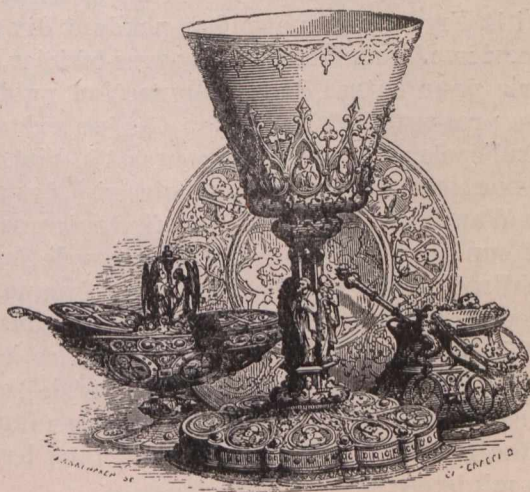
en chair et en os, réellement pendu et cloué là entre deux larçons. Je le sentais, les siècles avaient disparu pour lui, comme disparaissaient tous les témoins de son humble prière. Pris par cette sorte d'extase il le voyait, il le contemplait, il l'adorait son Dieu et son Sauveur, qui l'avait aimé jusqu'à monter sur ce gibet pour lui, un de ses bourreaux. Avec quelle ferveur il lui criait : pardon et miséricorde.

Ce bon Moscovite évoquait à ma mémoire tous ces pénitents du Moyen-Age, qui firent retentir leurs talons de fer et ployè-

rent les genoux sur les dalles de ce sanctuaire. A leur suite je voyais encore partir des rives de ma pauvre France ces longues files de pèlerins venant ici, chaque année, expier pour leur patrie, implorer pitié pour elle. Combien ce spectacle me consolait! Non, non, redisais-je, le peuple qui a fait les Croisades, le peuple, gardien du Calvaire et du Saint-Sépulcre, n'échouera pas dans une apostasie finale. Je me rappelais que Clovis aurait voulu être là avec ses Francs et défendre Jésus contre ses exécuteurs. Eh bien! ses descendants y sont venus pour garder au moins les lieux témoins de son martyre à la vénération du monde chrétien. En dépit des tristes exploits de ses gouvernants d'aujourd'hui, la France tient encore sa vaillante épée, héritage des Croisés, sur la tombe du Christ qui aime les Francs; elle en impose le respect à un Possesseur infidèle. Elle n'a pas encore discontinué cette noble veillée d'armes, qui reste pour elle un gage de résurrection.

Jean Dailon.

Québec, Mars, 1907.



Monseigneur Justin Fèvre



DEPUIS quelque temps on s'est beaucoup occupé, au Canada, de Monseigneur Fèvre, protonotaire apostolique, ancien vicaire général de Gap et d'Amiens et curé proscrit de Louze pour avoir défendu l'Eglise avec trop d'ardeur au gré des autorités de la France persécutrice. Nous avons pensé qu'il serait agréable aux lecteurs de la REVUE CANADIENNE de faire plus intime connaissance avec cet homme d'une activité vraiment prodigieuse.

Louis-Pierre-Justin Fèvre, naquit à Riaucourt (Haute-Marne), le 24 août 1829, il fit ses études élémentaires à l'école de son village, sous la direction de son père, P.-N. Fèvre. Pierre-Nicolas s'était fait recevoir instituteur primaire en 1815, sans avoir eu d'autre maître que lui-même; instituteur breveté, il avait servi la France comme soldat, pendant dix ans. Après dix ans de service, n'étant qu'adjutant-sous-officier, Fèvre quitta l'infanterie pour entrer dans l'instruction publique et, devenu père, se proposa de faire, de son fils, un prêtre. En conséquence, dès l'école primaire, il le poussait à d'incessantes lectures, à des exercices continus de mémoire et à des applications élémentaires d'analyse. Justin Fèvre fit toutes ses études secondaires et supérieures dans les séminaires de Langres, sous la puissante direction de Mgr Parisi, grand évêque, qui daigna honorer ce jeune clerc, de sa confiance et de ses conseils. Prêtre le 19 mai 1853, Justin Fèvre fut, un an, vicaire à Wassy-sur-Blaise; puis fut nommé curé de Louze, doyenné de Montiérender, paroisse de sept cents âmes, qu'il gouverna pendant quarante-deux ans, avec le zèle d'un prêtre fidèle à tous les devoirs du plus humble ministère.



MONSEIGNEUR JUSTIN FÈVRE

En suivant ses cours d'humanités et même avant, Justin Fèvre ne s'était pas contenté du devoir classique. Ce devoir rempli, il s'était, sous la direction de ses professeurs, appliqué à d'immenses lectures d'histoire et de géographie, études pour lesquelles il éprouvait un goût particulier. Ces lectures faites, malgré la sûreté de mémoire qui ne lui permettait pas l'oubli, il s'imposait, par sa propre initiative, d'écrire l'analyse des ouvrages qu'il avait lus; il en composa un volume in-quarto. Puis, par une filière naturelle, ayant lu et analysé cinq ou six ouvrages sur Richelieu, dès sa Troisième, il écrivait l'histoire du grand ministre.

Une fois au grand séminaire, outre l'attrait que lui offraient les cours de philosophie, de théologie, d'histoire et d'Écriture sainte, Justin Fèvre ayant trouvé le moyen de s'introduire dans la bibliothèque de l'établissement, put la dévorer à son loisir et lire entre autres le *Moniteur de la Révolution*.

En 1848, il n'y avait pas, entre collégiens et séminaristes, ombre de dissentiment; tous travaillaient sous une loi de fraternité, pour des fonctions distinctes, mais connexes, diversement utiles au bien de la patrie. Dans ce sentiment fraternel, Justin Fèvre s'était joint, avec quelques amis, au groupe de collégiens qui devaient faire cortège au préfet de la Haute-Marne, pour l'amener à la distribution des prix. A l'ouverture de la porte, quelle n'est pas la surprise de ces jeunes rhétoriciens, de voir un préfet à peu près de leur âge, et quel ne fut pas leur enthousiasme lorsqu'ils entendirent ce magistrat de vingt-trois ans, parler de Démosthènes, de Cicéron, de la République! Ce spectacle, ce discours fut, pour Justin Fèvre, une révélation; il comprit le *Cedant arma togæ*; il avait, sous les yeux, toutes les marques éloquentes de la supériorité de l'esprit; et se dit à lui-même dans le secret du coeur: *Anch! io, sarò scrittore!*

A cette date, les écrits de Guizot, de Thiers, de Bastiat, de Proudhon, de Michel Chevalier, attiraient l'attention publique. Justin Fèvre entra, dès 1849, en relations avec ces écrivains, et faillit, pour une réponse de Proudhon, être exclu du grand séminaire. En même temps, après lecture de plusieurs ouvrages de Mabillon, il préparait un grand traité des institutions mo-

nastiques. D'ailleurs, par une initiative hardie, mais juste, il faisait aller de pair, avec les études théologiques, les études d'économie politique qu'il puisait dans Blanqui, Garnier, Michel Chevalier, Bastiat et Proudhon. Ces études le firent passer pour un esprit singulier, peu docile et, par conséquent, suspect. Aussi, quand on le nomma dans une paroisse perdue au milieu des marais, il fut bien dit qu'on en entendrait plus parler.

Curé en 1853, la première chose dont se préoccupa Justin Fèvre fut de se créer une bibliothèque. Sans fortune personnelle, sans revenus d'aucune sorte,—car la loi de l'Eglise oblige les prêtres à donner leur superflu au pauvre,—le curé de Louze, pour se procurer des livres, imagina deux choses : il prit chez lui des pensionnaires, de petits campagnards qu'il introduisit, au nombre de trente-six, dans les carrières libérales ; et il entra, comme collaborateur, à l'*Union de la Haute Marne* et au *Rosier de Marie*, puis à l'*Echo de Rome*, à la *Semaine du Clergé* et aux *Annales de philosophie*. Avec les bénéfices combinés de ces travaux littéraires et de ses leçons, Justin Fèvre put consacrer *soixante mille francs* à des achats de livres. Lorsqu'il fut proscrit pour cause politique, il possédait une bibliothèque qui comptait plus de *trente mille* volumes. Le presbytère de Louze, grenier compris, était plein de livres. Depuis, hélas ! il a fallu les vendre à vil prix, pour acheter du pain.

Dès le séminaire, Justin Fèvre, en dehors de ses essais historiques, avait conçu le dessein de consacrer sa vie à la composition d'ouvrages sur la religion, la philosophie et l'histoire. A cette fin, il s'était créé un plan souple, dont les accroissements continus devaient réclamer toujours ses efforts, si longue que pût être sa vie. Or, cette vie de travail, surajoutée à la vie pastorale du curé de village, a produit la série d'ouvrages formant un total de plus de cent volumes, dont trente-huit in-4°, trente in-8° et les autres in-12. Ajoutons qu'il dirige depuis plusieurs années la *Revue du Monde Catholique*. Ces cent et quelques volumes représentent un travail ininterrompu de cinquante et quelques années.

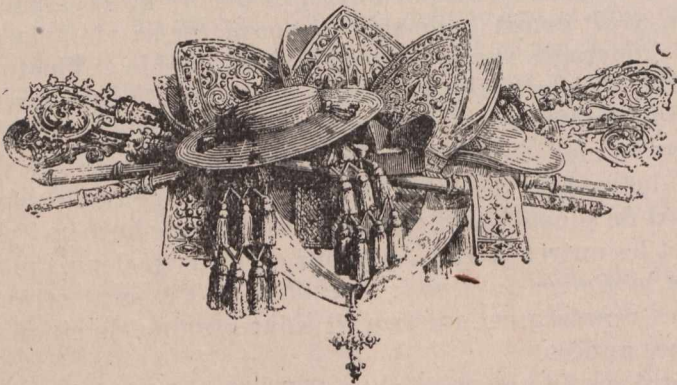
Malgré ses 78 ans, nous voyons l'auteur de *La vie et les travaux de M. J.-P. Tardivel* toujours actif. Terminons cette courte notice biographique en citant ce qu'il disait déjà de lui-même en 1901, cela nous aidera à le mieux connaître :

“Maintenant je suis vieux, je m’achemine lentement vers les rivages glacés où l’on ne peut plus éprouver les misères d’ici-bas.

“*Le vent qui souffle sur un front dépouillé*, disait Chateaubriand, *ne vient plus des rivages heureux*. Lacordaire conteste, à cette réflexion morose, l’autorité d’une juste maxime; j’érigerai plutôt en adage la réflexion contraire. La vieillesse, l’usure de nos organes, l’affaiblissement de nos facultés, ne sont pas seulement une fatalité attristante; c’est une grâce de Dieu, qui se résout en plusieurs bénédictions. Nous devons vieillir en paix, en vue d’une bonne mort et d’une heureuse immortalité: *In spem contrà spem*.

“*Nos jours sont peu nombreux et mauvais*, disait un patriarche sur le bord de la tombe. La patience active use tous les mauvais jours, et, quand elle ne les userait pas, il faut toujours espérer un meilleur lendemain. La terre est un autel; la vieillesse est la consommation, nécessaire et avantageuse, de notre sacrifice.”

A. Leglanceur.





L'Homme Nouveau

Poètes sensuels! arrière, arrière l'homme
Tel que vous l'avez fait, tel que vous le chantez.
Oh! je sais de quel titre, à votre école, on nomme
L'être sans nerfs, docile à toutes lâchetés;

L'homme que fait ployer la croix la plus légère,
Qui, pour se rassurer dans ses torts monstrueux,
Ne sait que gourmander la vertu mensongère,
Cet éternel refrain des grands voluptueux;

Qui se croit trop absous s'il répand une larme;
Qui se croit beau, s'il peut cadencer son péché,
Se poser en martyr d'un invincible charme,
Se proclamer au cœur par quelque ange touché;

L'homme à tout souffle impur commettant sa nacelle,
Où que l'entraîne, hélas! le caprice du vent;
Prenant même plaisir à ce qu'elle chancelle,
S'étourdissant de bruit sur le gouffre mouvant;

Le viveur convaincu que seul sur terre il aime,
Parce que ailleurs il voit différemment aimer,
Dénonçant vertement le stupide problème
Qui sans la volupté veut voir l'amour germer;

L'homme claquemuré dans cette pauvre terre,
D'aliments vils gorgeant, sans l'apaiser, son cœur;
Comme un coursier lascif, volant à l'adultère,
S'y disant convié par Dieu, comme au bonheur;

L'homme s'imaginant avoir le monopole
De pleurer et souffrir, parce que au grand ciel bleu
Jamais il n'a cherché le rayon qui console,
Et que, hors du blasphème, il ne connaît point Dieu;

L'homme voulant jouir, mais ainsi que la brute,
 Ruine, dont les cieux furent épouvantés,
 Vrai sépulcre où l'esprit en vain gémit et lutte,
 Digne d'être arrosé de pleurs ensanglantés;

Eh bien! cet homme-là, poètes, c'est le vôtre,
 Et l'excuse est connue: "Ah! vous le trouvez laid,"
 Répondez-vous, "d'accord". Mais montrez-en un autre.
 Celui que nous chantons c'est l'homme tel qu'il est,

C'est cet être incompris, fait de boue et d'argile,
 Esclave du malheur, pour pleurer et gémir
 Apparaissant un jour, feuille ou tige fragile,
 Que le moindre ouragan emporte ou fait frémir.

C'est cet être enchaîné, chaque pas de sa vie,
 D'innombrables liens garrottant sa raison,
 Portant à tout ruisseau sa lèvre inassouvie,
 Prenant fatalement pour liqueur du poison;

Précipité d'instinct dans la première voie,
 Qu'illumine de loin un reflet de beauté,
 Et ne comprenant pas comment, au lieu de joie,
 Il n'en rapporte, hélas! qu'un coeur désenchanté;

Y revenant pourtant, même sans qu'il y pense;
 Par des désirs divers tellement ballotté
 Qu'il met en question sa propre ressemblance,
 Et qu'il doute parfois de son identité.

Malgré l'intime voix, qui l'éclaire et menace,
 Incessant révolté, dont l'instinct éperdu
 Est de rompre le frein de la loi qui l'enlace,
 Qui ne veut mordre au fruit que s'il est défendu,

Choisissant du présent la facile pâture,
 Répondant par un trait de doute universel
 Au rêve dépassant la marâtre nature,
 Riant d'un ciel trop loin pour être un ciel réel.

Cet être, laid ou beau, dites, n'est-ce pas l'homme?
 L'homme, tel que l'ont vu, sous l'éclat de leurs cieux,
 Babylone, Memphis, Palmyre, Athènes, Rome,
 L'homme de tous les temps, l'homme de tous les lieux,

Et Christophe Colomb en trouva-t-il un autre?
 Des forêts en vit-il un plus charmant sortir?
 L'homme enfin tel qu'il est, il faut bien qu'il soit vôtre,
 Vos discours ne sauraient, hélas! mieux nous lotir.

—L'homme tel qu'il est, soit! non tel que Dieu, son Père,
Le forma sous le ciel d'un lumineux Eden,
Et que l'admira l'ange ému de voir un frère;
Non l'homme tel qu'il fût à son premier matin,

Quand du coeur frissonnant un mot plein de mystère,
Pur comme le soleil et son jeune rayon,
Un mot, qui résonnait aux quatre coins de la terre,
Que lui soufflait tout bruit de la création,

Monta jusqu'à sa lèvre et dit: " Père, je t'aime ";
Quand son oeil par les pleurs non encore voilé
S'ouvrit chaste et ravi sur cet autre lui-même,
Sur cet être plus lisse et plus immaculé

Que la voûte d'argent s'éployant sur sa tête;
Lorsque leurs deux regards pour la première fois
Se fixèrent remplis d'une extase muette,
Et que le mot d'amour leur révéla leur voix !

Non! L'homme tel qu'il est, tel qu'on me le proclame,
Ce n'est pas l'homme tel qu'il parut au soleil,
Tel qu'il jaillit de Dieu, divin rayon de flamme,
Tel qu'il devait rester, tant qu'intact et vermeil

Brillerait sur son front le nimbe d'innocence;
Mais l'homme tel qu'il est, coupable, dégradé,
Pour qui de tout bonheur, de toute jouissance
Dès longtemps le calice est à jamais vidé.

Fils d'un père en disgrâce, héritier de souffrance,
Superbe aventurier sorti du vrai chemin,
Ne croyant qu'aux lueurs de sa fière ignorance,
Quoi d'étonnant, ô Dieu! qu'il se blesse la main;

Qu'il erre en pleurs au sein d'une terre flétrie;
Qu'il tombe à chaque pas dans la nuit sans éclair;
Riant du seul fanal qui montre la patrie;
Qu'il souffre de la faim, qu'il meure dans son air;

Pour la réalité prenant l'ombre traîtresse,
Pour vin fortifiant la fange du ruisseau,
Pour la rose l'épine et pour parfum l'ivresse,
Pauvre roi détrôné, puni dès le berceau !

Mais quoi! le Golgotha, sur sa sanglante cime,
En vain aura-t-il vu Dieu même agoniser?
Sur les membres meurtris de la grande victime
En vain aura-t-il vu le crime s'épuiser?

Du cadavre du Christ, de ses cinq ouvertures,
Dites, est-il coulé trop peu de sang divin?
Pour laver vos noirceurs, rajuster vos fractures,
Attendez-vous encor plus puissant médecin?

Pauvre mortel boiteux, dans la voie à la vie,
Tu ne peux faire un pas, ni te tenir debout.
Confiance pourtant, c'est Dieu qui t'y convie,
Auprès de ton grabat, surmontant son dégoût,

Voici le redresseur. Il apporte un remède,
Aliment et liqueur que jalouent les cieux;
Si rebelle qu'il soit, nul mal qui ne lui cède:
Nul bonheur qui ne puisse être objet de tes vœux!

Raymond Sablan.



Lettres à un Ami sur la Liberté Morale

PAR J. FLAHAULT,

professeur agrégé à l'Université Laval, Montréal.

LETTRE VIII

Mon cher Etienne,

Dans ta dernière lettre tu critiques assez vivement le procédé qui consiste à envisager les institutions actuelles pour en faire un argument de la défense du libre arbitre. Il ne faut pas, dis-tu, s'appuyer sur ce qui a été ou sur ce qui est, mais rechercher par la seule raison ce qui doit être, et travailler à rendre conforme à cet idéal ce qui sera demain. Le progrès est dans le changement et c'est mettre obstacle à toute heureuse innovation que de s'immobiliser dans la contemplation du passé. L'organisation sociale actuelle, poursuis-tu, repose sur des principes qui n'ont pour eux que leur antiquité; c'est un legs pesant d'âges disparus dont il ne faut pas faire état. L'avenir est à la science qui doit élever le nouvel édifice conformément aux principes que révèlent l'observation et l'expérience. Par quelques citations du docteur Dallemagne, tu montres ensuite en quoi la nouvelle conception de la volonté de l'individu diffère de l'ancienne.

Autrefois, "l'esprit et ses manifestations étaient considérés comme résultant de l'action d'un principe immatériel sur nos centres nerveux. Ce principe était doté, doué de facultés; l'une d'elles constituait la volonté... La volonté restait indépendante des motifs qui la poussaient à l'action. Elle représentait une force interne destinée à faire équilibre aux forces intérieures et externes. Elle symbolisait une entité psychique.

“Les sciences naturelles et particulièrement la physiologie ont ruiné progressivement cette hypothèse des facultés de l'âme. Elles ont montré la fonction liée à l'organe, à sa nature, à sa structure, aux conditions mêmes de son activité... Les manifestations de la volonté sont apparues comme déterminées par les agents physiologiques habituels... Définitivement la science proclame l'inexistence de la volonté, comme faculté indépendante, comme entité psychique. (1)

“Les manifestations de l'activité individuelle traduisent des propriétés intimes du système nerveux, de l'organisme entier; elles trahissent une manière de réagir, liée indissolublement à l'individualité de nos éléments; elles sont de réels réactifs extériorisant les propriétés cachées qui caractérisent notre individualité.

“...La nouvelle conception des actes volontaires repose sur la notion du déterminisme physiologique le plus rigoureux. Elle a pour base la loi de l'action liée à la réaction devenue principe fondamental de toutes nos manifestations vitales, des plus inférieures aux plus élevées. La fonction n'est jamais que la mise en activité de l'organe sous l'incitation des conditions matérielles inhérentes et nécessaires à cette activité; les fonctions psychiques ne font pas exception à la règle; elles traduisent le fonctionnement du cerveau, fonctionnement lié exclusivement à ses conditions internes, ainsi qu'aux influences externes.” (2)

Ainsi donc la doctrine spiritualiste a vécu; le scalpel l'a tuée; et pour le prouver, tu ajoutes à ce qui précède un passage de M. Ed. Perrier dans lequel l'éminent directeur du Muséum d'histoire naturelle identifie la volonté à une force, et ses manifestations à des travaux auxquels on peut appliquer la loi de l'équivalence mécanique de la chaleur.

De la révolution philosophique qu'aurait provoquée la science,

(1) Dallemagne. Physiologie de la volonté, p. 11.

(2) Dallemagne. Physiologie de la volonté, p. 15, 16.

tu conclus à la non-validité des preuves sociales du libre arbitre puisque tout l'édifice repose sur une donnée fausse, l'existence de la volonté comme faculté spéciale.

Voilà soulevées de bien graves questions et bien ardues—mais je ne voulais pas les esquiver. “S'il y a, dit M. Ollé Laprupe, des sirènes dont les séductions trompent les intelligences contemporaines, le moyen d'y échapper n'est pas de les fuir, mais plutôt d'attacher sur elles un long et ferme regard, d'écouter leur voix avec une sérieuse et vigilante attention. Alors la séduction cesse ou la crainte s'évanouit. Ce qui demeure, tout faux prestige disparu, c'est la vérité.” (1) Ton objection m'amène seulement à modifier légèrement l'ordre que je me proposais de suivre en cette étude, car je ne veux pas laisser sans réponse immédiate la difficulté que tu m'opposes.

Tout d'abord, malgré les progrès de la science (bien loin de moi la pensée de les nier ou d'en décrier l'importance!) je pense qu'il faut garder, sur plus d'un point, une certaine valeur—sans l'exagérer sans doute mais sans non plus la restreindre d'une manière excessive—à l'universelle adhésion de l'humanité. Il y a là une garantie, sinon certaine du moins probable, contre la témérité des novateurs. Combien le XIXe siècle a-t-il vu de ces systèmes philosophiques qui devaient tout régénérer. Ils ont pourtant vécu “ce que vivent les roses” puis disparurent dans l'oubli. Le criminel-né de Lombroso aura-t-il une meilleure fortune?...

Quoi qu'il en soit, quand en présence de ce perpétuel changement je trouve un principe que l'humanité n'a cessé d'admettre depuis les temps les plus reculés je suis bien tenté d'avouer—et je cède à la tentation sans remords—qu'il possède une vérité intrinsèque sans laquelle cet universel acquiescement ne saurait s'expliquer. (2)

(1) La philosophie et le temps présent.

(2) La religion primitive des Chinois était fixée dès le XIIIe siècle (avant notre ère). Les livres sacrés qui réglaient le culte du Seigneur Suprême et dont le texte est parvenu jusqu'à nous, plaçaient sous la garantie de ce Dieu unique les préceptes de la politique comme ceux de la morale. C'était le Chang-ti, qui punissait les peuples coupables en leur envoyant de mauvais princes; c'était lui qui acceptait contre les princes coupables le recours sup-

“Réactionnaire!” riposterait galamment quelque contradicteur qui n’aurait pas ton éducation : je crains bien que sous une forme moins brutale, telle ne soit aussi ton opinion intime. Eh bien ! je le veux. Réactionnaire je suis, mais contre quoi ? Contre des doctrines hasardées, qui n’ont pour elles que leur ingéniosité et leur nouveauté, quand celle que je défends a pour elle de lon-

pliant des peuples opprimés.

L’Inde antique nous offre un pareil spectacle. Bien des siècles avant Boudha, le Rig Véda donnait la forme d’hymnes sacrées, de chants mystiques aux dictées de la conscience.

La Chaldée, à qui de modernes exégètes ne veulent accorder qu’un naturalisme exclusif, nous a permis de déchiffrer ses livres rituels; nous y retrouvons l’accent des *Psaumes de la Pénitence*. C’est dans le sein du Dieu rémunérateur ou sous l’étreinte de sa main vengeresse que le juste ou le coupable s’attendaient à recevoir, au sortir de cette vie, le paiement dû à leurs œuvres.

La religion de la Perse, fondée sur le Dualisme, ne fait pas exception à cette loi. La volonté humaine est placée entre le bon et le mauvais principe.

Faut-il parler de l’Égypte? C’est précisément à l’époque primitive de la culture égyptienne qu’appartiennent ces conceptions si pures et si religieuses tout ensemble, dont le jugement des morts est un des traits les plus saisissants. (Mgr d’Hulst. Conférences de Notre-Dame, Carême de 1871, 2de Conférence.)

La littérature hellénique nous laisse maint témoignage montrant que les Grecs sentaient parfaitement le caractère absolu du devoir. Cela ressort évidemment des poèmes d’Homère; mais les tragiques l’ont exprimé avec le plus de force. Dans Antigone par exemple, nous voyons la jeune fille malgré la défense rigoureuse qu’a portée son oncle Cléon vouloir assurer les honneurs funèbres au cadavre de son frère Polynice. Surprise, elle est conduite à Cléon:

“Connaissais-tu, lui dit ce dernier, la défense que j’avais faite?

—Je la connaissais, répond-elle. Pouvais-je l’ignorer, elle était publique.

—Et pourtant, tu as osé enfreindre cette loi?

—Ce n’est pas Jupiter ni la Justice, compagne des Dieux mânes, qui ont publié une telle défense, répond Antigone; non, ils n’ont pas dicté aux hommes de semblables lois. Je n’ai pas cru que tes ordres eussent assez de force pour faire fléchir les commandements non écrits mais impérissables des Dieux. Ce n’est pas d’aujourd’hui ni d’hier qu’elles existent, ces lois; elles sont éternelles, et personne ne sait quand elles ont pris naissance. Je ne devais donc pas, effrayée de la vengeance d’un mortel, m’exposer à la colère des Dieux. (Sophocle-Antigone).

La Phèdre d’Euripide s’écrie: “Souvent dans mes longues insomnies, j’ai réfléchi sur les sources des faiblesses et des vices de l’humanité; nous voyons le bien et nous faisons le mal, nous connaissons la vertu et nous nous livrons au vice: la vie est semée de divers écueils vers lesquels un dangereux penchant nous entraîne. (Hippolyte, acte II, sc. II). Comment ne pas signaler l’analogie de cet aveu avec celui du poète latin (*Métamorphoses*, Livre VII, v. 20).

Video meliora proboque,
Deteriora sequor.

gues séries de siècles. Sont-elles même bien nouvelles, ces théories naturalistes, et n'y eut-il pas un certain Lucrèce qui pourrait reconnaître sous un appareil plus scientifique les idées qu'il émettait il y a dix-neuf siècles?

Laisse-moi te transcrire un passage d'une Conférence de Mgr d'Hulst dans lequel il signale cette ridicule prétention qu'a maintenant tout homme de construire avec sa seule raison le système du monde et de tenir pour nul et non avvenu ce que lui laisse l'expérience des siècles. "Dans les âges chrétiens, dit-il, sans doute on philosophait librement; mais jusque dans l'usage légitime des franchises de la raison, on se sentait soutenu par la tradition; le génie individuel s'employait à la corriger parfois; non à la détruire. De là un fonds commun de vérités qui demeurerait à l'abri de toute atteinte; les vérités morales en composaient la principale partie. Désormais tout est changé. Les hardiesses des philosophes ne sont plus renfermées dans l'enceinte des écoles; leurs sophismes, s'ils en commettent, ne sont plus inoffensifs. Chaque auteur de système a la prétention de faire table rase de tout ce qui n'entre point dans son cadre; et si c'est la religion avec ses dogmes, avec ses lois, qui paraît irréductible au système, c'est la religion qui devra céder." (1)

J'ajoute une citation de Brunetière. Dans une Conférence sur "l'Art et la Morale," le judicieux critique disait: "Penser comme tout le monde; chercher des raisons solides, et des raisons précises, aux opinions qui sont à peu près celles de tous les honnêtes gens ou de tous les gens cultivés, les raffermir eux-mêmes au besoin, dans ce que le savant professeur Lombroso a nommé leur *misonéisme* et qui n'est qu'une sage défiance de la nouveauté; leur dire qu'il y a des idées, de vieilles idées dont la vie de l'humanité ne saurait pas plus se passer que de pain, leur communiquer enfin le rare courage de ne pas vouloir, à tout prix, paraître plus "avancés" que leur temps, voilà, Mesdames et Messieurs, oui, voilà ce qui est difficile; voilà ce qui est hasardeux" et il ajoutait aussitôt: "Et voilà, je l'avoue, ce que je voudrais essayer de faire aujourd'hui." — Et moi de même.

(1) Conférence de Notre-Dame de Paris, Carême 1891. 2de Conférence.

L'argument que tu tires de la citation de M. Perrier : la volonté est de la chaleur emmagasinée par l'organisme—je le refuse de suite. Remarquons d'abord que le savant professeur place cette remarque après l'étude des phénomènes physico-chimiques de la vie des animaux et des végétaux—contraction des muscles, production d'électricité, émissions de lumière par les êtres inférieurs, et qu'il ne dit rien de semblable dans l'étude spéciale de l'homme qu'il entreprend ensuite. Que chez ce dernier les manifestations de la volonté soient accompagnées de travaux physiologiques et de réactions physico-chimiques, c'est certain. Que l'exercice de la volonté devienne impossible quand l'organisme est débilité soit par la privation, soit par la maladie, c'est encore un fait d'expérience; que la volonté ait besoin pour s'exercer de forces matérielles à dépenser, j'en conviens encore—mais qu'il y ait *identité* entre la force matérielle et la volonté même ou détermination de la volonté par la force matérielle au même titre qu'une réaction chimique est déterminée par l'affinité relative des éléments en présence, rien ne le prouve et rien ne le prouvera jamais.

Etudions, si tu veux, avec plus de détails, la physiologie de la volonté.

Aujourd'hui, nous dit-on, l'acte volontaire ne se distingue plus de l'acte réflexe que par une complexité supérieure; l'acte réflexe est devenu le schéma universel (Dalleman). Nous voilà donc contraints d'analyser ce dernier et par le fait d'embrasser d'une vue d'ensemble le système nerveux de l'homme et ses phénomènes. Dieu me garde de me perdre en de longues théories! mais il faut pourtant retenir par-devers nous les éléments nécessaires à la discussion.

Or donc, cet être étrange qu'on appelle l'homme possède entre ses divers organes et son cerveau des agents de transmission grâce auxquels les impressions des sens parviennent à l'encéphale où elles se transforment en sensations: ce sont les cordons nerveux dont le réseau se développe merveilleusement ramifié dans toutes les parties du corps humain. D'ailleurs sa fonction sensorielle n'est qu'une de ses attributions; son domaine est plus vaste; de lui relèvent toutes les fonctions de la vie animale comme de la vie organique, les mouvements du

coeur et la circulation du sang, la digestion, la locomotion, etc... De là, distinction des nerfs *centripètes* le long desquels cheminent les impressions de l'organe au cerveau, d'avec les nerfs *centrifuges* transmettant l'excitation partie du cerveau jusqu'à l'organe à mettre en branle. Voilà qu'un éclair sillonne la nue; le mouvement vibratoire émané de la source lumineuse ébranle la rétine; l'ondulation suivant le nerf optique arrive au cerveau; elle s'y réfléchit en quelque sorte en se modifiant et par son fil conducteur parvient aux muscles moteurs: je presse le pas pour gagner un abri.

L'on peut diviser les centres nerveux d'une autre façon plus scientifique selon qu'ils intéressent la vie de relation—ce qui revient au système encéphalo rachidien, ou bien la vie végétative,—ce qui revient au système du grand sympathique.

Tu ne t'attends pas, mon cher Etienne, à ce que j'envisage chacun d'eux en détail; je n'ai pas la compétence voulue pour le faire avec autorité et cela d'ailleurs n'offrirait aucun intérêt pour la question qui nous préoccupe. Tout au plus te ferais-je remarquer que "les impressions que recueille le dernier ne parviennent pas normalement à la conscience et que les mouvements qu'il régit sont toujours involontaires." (1) (C'est bien heureux qu'on ne soit pas obligé de vouloir expressément tous les actes successifs de la digestion!)—tandis que le système cérébro-spinal, sans exclure les actes réflexes les plus divers, intervient dans les fonctions supérieures, conscience, mémoire, intelligence et volonté.

Incidemment une remarque: les fibres nerveuses sont toutes identiques; elles ne diffèrent que par l'organe point de départ et par la cellule motrice point d'arrivée. Leur rôle est purement conducteur: "C'est seulement dans les centres nerveux que les ébranlements reçus par le nerf acoustique deviennent du son, que les ébranlements reçus par le nerf optique devien-

(1) Dr. Baltus. Le Système nerveux et les organes des sens, p. 43.

ment de la lumière, et ainsi des autres. *Conduire* ces excitations est le seul rôle des nerfs. " (1)

Tout ceci ne nous a pas encore amenés à l'acte réflexe; nous allons y parvenir dans un instant après une importante étape à travers la définition et les propriétés du neurone et des ganglions.

Le neurone, c'est l'élément anatomique du tissu nerveux; il comprend une cellule à forme variable dont la masse protoplasmique est pourvue d'un noyau muni lui-même d'un nucléole. Des prolongements parfois nombreux s'en échappent; parmi ceux-ci nous distinguerons le cylindre-axe et les dendrites. Cette distinction repose sur le sens de la conduction, dont jouit la fibre nerveuse: "Dans les prolongements protoplasmiques, dit Van Gehuchten, l'ébranlement nerveux se transmet toujours des ramifications terminales vers la cellule d'origine tandis que, dans le prolongement cylindraxile, la transmission se fait de la cellule nerveuse vers les ramifications terminales. Les prolongements protoplasmiques possèdent donc la conduction *cellulipède*: ils recueillent autour d'eux les ébranlements venus d'éléments voisins et les transmettent à la cellule dont ils dépendent. Le prolongement cylindraxile jouit de la conduction *cellulifuge*; il reçoit l'ébranlement nerveux de sa cellule d'origine et doit la transmettre aux éléments avec lesquels il arrive en contact." (2)

"En contact," remarquons-le: on croyait autrefois que ces sortes de filaments se soudaient à d'autres semblables issus de cellules voisines; on sait aujourd'hui que c'est seulement par contiguïté qu'ils échangent leurs relations.

Dès lors, la fonction de la cellule nerveuse se comprend aisément; par l'un des prolongements centripètes lui parvient l'excitation, l'*influx nerveux*, comme on dit, puis après élaboration dans la cellule, celui-ci s'échappe par le prolongement cylindraxile cellulifuge. Le circuit peut comprendre un nombre plus ou moins grand de neurones; un seul suffirait à produire l'acte ré-

(1). Ed. Perrier. Anatomie et Physiologie animales, p. 558.

(2) Van Gehuchten. Anatomie du Système nerveux de l'homme, p. 190.

flexe le plus simple : le courant venu de l'organe à la cellule par un dendrite retournerait à l'organe par l'axone de la même cellule. Il y a une comparaison classique qui fait bien comprendre le rôle du neurone en le résumant dans une image pittoresque : c'est celle du relais. Tu te rappelles bien certainement avoir entendu tes grands parents parler du temps où l'on voyageait en diligence ; d'ailleurs à défaut de souvenirs de famille, de vieilles gravures de 1830 ou 1840 t'auront révélé les caractéristiques de ce moyen de locomotion qui atteignait alors l'apogée de sa gloire. La France était sillonnée de belles routes, bordées d'arbres pour la plupart, qui forment la charpente de notre réseau national actuel, et le long desquelles les postes royales faisaient diligence—c'est le cas de le dire. Un grand nombre de ces voies allaient converger à Paris ; d'autres avaient une direction transversale. Considérons maintenant un noeud important de routes, comme l'était Rennes par exemple où l'on venait de Saint-Malo, de Montfort et de Redon pour partir par Vitré dans la direction de la capitale. Ce relais nous figurera le neurone ; toutes les routes secondaires qui s'y réunissent et par lesquelles les voyageurs arrivent de Cœmbourg, de Guichen, de Plélan, de Janzé en seront les prolongements protoplasmiques qui recueillent les impressions ; la route de Paris, le prolongement cylindraxile. Tous les voyageurs qui dépassent Rennes ne se rendent pas à la capitale ; ils peuvent bifurquer à d'autres relais : de même toutes les impressions ne parviennent pas au cerveau ; tous les actes ne sont pas volontaires.

Toute comparaison est nécessairement imparfaite car s'il y a des analogies, il y a aussi des différences. C'est pourquoi, mon cher Etienne, n'attache pas une importance exagérée à cette assimilation. Elle n'en est pourtant pas dépourvue puisque l'on a même adopté le mot de "relais de réflexes" en physiologie nerveuse pour désigner le point où l'arc réflexe s'articule par contiguïté et où l'impression sensible se transforme en excitation motrice.

Les ganglions semblent résulter de l'enchevêtrement des filets nerveux formant par leur réunion un petit renflement arrondi ou fusiforme ; ils combinent les influx nerveux de plusieurs neurones et donnent naissance à des actes réflexes poly-

neuriques. "Un ganglion nerveux, dit M. Perrier, est surtout caractérisé par ce fait qu'un grand nombre de fibres nerveuses, sont mises en communication les unes avec les autres par l'intermédiaire de cellules nerveuses. C'est donc à ces cellules qu'il faut attribuer la propriété de changer la direction dans laquelle se propagent les ébranlements nerveux, propriété qu'on désigne sous le nom de *pouvoir réflexe*.

"Un fait important à retenir, c'est que nous n'avons aucune conscience de ce qui se passe dans les ganglions nerveux lorsqu'ils commandent ou arrêtent certaines actions. Nous n'avons nullement le désir de produire de la salive lorsque nous plaçons sur notre langue une substance sapide; la sécrétion se produit totalement en dehors de notre volonté, et nous serions impuissants à l'arrêter. Nous sommes également sans action sur les battements de notre coeur dont nous n'avons même le sentiment que dans des circonstances exceptionnelles. Le domaine des ganglions est donc à peu près entièrement en dehors de notre conscience.

"Le plus grand nombre des actes physiologiques qui dépendent des fonctions de nutrition s'accomplissent comme les battements du coeur, comme les sécrétions des glandes salivaires, sans aucune participation de notre volonté sans que nous sachions même qu'ils sont exécutés en nous. Ils sont en effet, sous la dépendance étroite de la série nombreuse des ganglions qui composent le système du grand sympathique." (1)

Arguant de tout ce qui précède en généralisant, on nous dit alors en se gaussant de notre naïveté: "La physiologie nerveuse ne connaît plus que des réflexes" (2); l'acte dit volontaire et qu'il faudrait nommer réflexe volontaire n'est que "le point culminant d'une série de réactions progressives compliquées."

(3)

Son caractère particulier résulte seulement de ce qu'il s'accom-

(1). Perrier. Ouvrage cité, p. 561, 562.

(2). Dr. Dallemagne. Physiologie de la volonté, p. 52.

(3). Dr. Dallemagne. Physiologie de la volonté, p. 56.

pagne de perception consciente chez l'être en lequel il s'accomplit — ce qui n'est point une différence spécifique d'avec le réflexe proprement dit ou réflexe végétatif, mais une différence accidentelle provenant de l'intervention des centres corticaux dans le circuit parcouru par l'influx nerveux. L'erreur résulte pour le sujet de l'ébranlement des cellules de l'écorce cérébrale auxquelles correspond la conscience. On nous explique d'ailleurs que la répétition fréquente de ce fait, engendre l'illusion qui consiste à s'imaginer avoir voulu l'acte qu'on exécute. "Au cours des manifestations de l'existence, peu après l'apparition de la conscience, la notion du moi prit corps et fit partie de nos tendances mentales spécifiques. Puis par degrés, la perception du moi se lia plus étroitement avec certaines catégories de nos actes. Cette liaison aboutit peu à peu à intervertir l'ordre des processus; le moi, conséquence de notre expérience, semble en devenir l'auteur, les actes au cours desquels il s'éveillait, il les prit pour compte, et se les appropria; enfin, non content de s'en déclarer l'auteur, il voulut y voir le résultat d'une intervention préalablement arrêtée, combinée; de ce travail du moi, au cours de la vie de l'esprit, naquit cette abstraction, la volonté." (1) Voilà, je crois, exactement résumée la doctrine que tu trouves la plus en faveur chez tes camarades de l'Ecole de Médecine. La Volonté! le mot seul les ferait sourire et volontiers ils répondraient à qui le prononcerait devant eux :

"Vous tétiez encore votre nourrice,
Que nous autres déjà nous avons sans pitié,
Gaîment, à coups d'épingles ou bien à coups de pié,
Crevant votre ballon au milieu des risées,
Fait sortir tout le vent de ces billevesées!" (2)

Mais il s'agit maintenant de les combattre : ce sera plus facile qu'il ne semble peut-être au premier abord, car il n'est pas question de contester l'existence du neurone ni des modifications cérébrales qui accompagnent l'acte volontaire : je sais bien qu'

(1). Dr Dallemagne. Ouvrage cité, p. 19.

(2). Victor Hugo. Ruy Blas, acte III, sc. V.

“un homme décérébré est normalement incapable de penser et de vouloir, et je conviens que “ la vie psychologique prise dans son ensemble est liée à la genèse et à la dissolution de la vie nerveuse—qu’on peut symboliser la conscience par une courbe, dont les extrémités se confondent avec la vie organique et dont les éléments s’élèvent, atteignent une certaine hauteur puis retombent.” (1)

Où j’affirme que la science quitte son domaine, c’est lorsque parlant des actes des facultés supérieures, intelligence et volonté, elle prétend voir leur causalité dans les vibrations cérébrales alors que je n’y trouve qu’une circonstance concomitante, inévitable sans doute mais qui n’est qu’un simple phénomène et non pas le principe ni la source de nos pensées et de nos volontés.

Pourquoi donc, diras-tu peut-être, refuser crédit à cette théorie purement physiologique de la volonté? elle est bien coordonnée, méthodique, positive, et l’on ne peut la rejeter sans motif.

Eh! sans doute ! Qui parle de la rejeter sans motif? C’est au contraire parce que j’ai de fort bonnes raisons de ne pas accepter cette hypothèse que je la refuse, et la principale la voici : s’il y a correspondance entre la vie animale et la vie intérieure, elle n’empêche pourtant pas qu’il y ait hétérogénéité et que l’une ne peut expliquer l’autre parce qu’elles ne sont pas de la même nature. Les identifier, c’est la grosse faute; ce n’est plus faire de la science mais de la fantaisie pseudo-scientifique. Plus la science s’étend, je te l’ai déjà dit et plus elle tend à respecter les limites de son domaine. Cela paraît paradoxal, et pourtant il en est ainsi. De mieux en mieux on comprend qu’il existe une région qui échappe à l’expérience et où les instruments de mesure, si perfectionnés qu’ils soient, ne valent plus. Ceux-là ne peuvent prétendre au beau nom de savants qui passent témérairement d’un ordre de choses à l’autre et veulent étendre au monde immatériel les lois qu’ils ont vérifiées dans le monde expérimental.

(1). E. Peillaube. Préface de l’ouvrage: Le système nerveux et les organes des sens du docteur Baltus, p. 8.

Rien n'a donc ébranlé et ne pourra jamais ébranler la doctrine catholique dont l'explication demeure en son éternelle beauté : "l'âme, activité originaire et fondamentale, se distribue et se hiérarchise en plusieurs activités secondaires et dérivées; elle fait vivre le corps et l'associe à sa sensibilité—sous ce double rapport, elle est matérielle—; elle se réserve en propre la vie intellectuelle que le corps n'est pas capable de partager avec elle; sous ce rapport, elle est spirituelle." (1)

Avant de terminer, je livre à tes réflexions quelques considérations tirées d'un ouvrage récent :

"Chose étrange, dit l'auteur, par une de ces contradictions où tombent les doctrines humaines, et qui sont un signe de leur faiblesse et de leur insuffisance, en aucun temps on n'a plus exalté qu'aujourd'hui la dignité de l'homme, et plus diminué sa responsabilité.

"Et cependant, nous l'avons dit, la responsabilité de l'homme est le principe de sa dignité. Supprimer la responsabilité de l'homme, c'est l'assimiler à l'animal, à la machine; c'est en faire un être inconscient, emporté par la matière, par les lois qu'il subirait en esclave sans pouvoir les modifier: c'est l'avilir et le dégrader. L'homme ne l'a pas compris ou plutôt n'a pas voulu le comprendre, parce que sa dignité le flatte et lui est chère, tandis que sa responsabilité lui pèse et lui devient odieuse.

"Ainsi l'homme a vu sa dignité: il s'y est complu. Il a détourné les yeux de sa responsabilité: il l'a répudiée. Il a regardé ses droits; il a méprisé ses devoirs." (2)

Dis-moi, ne crois-tu pas qu'il pourrait bien avoir raison, monsieur l'abbé, et que le succès du déterminisme psychologique tient plus à la commodité du système qu'à ses rapports intrinsèques avec la vérité. A mon avis il a mis dans le mille.

Adieu, cher ami; puissè-je t'avoir convaincu et fait sentir l'inconsistance des conclusions qu'on veut tirer sans en avoir le droit d'observations que je ne conteste en aucune manière.

Crois bien à mon affection sincèrement dévouée.

(1) E. Peillaube. Préface de l'ouvrage: le système nerveux et les organes des sens, du docteur Baltus, p. 15 et 16.

(2) Abbé de Gibergues. Nos responsabilités, p. 10 et 11. »

P. S.—J'avais terminé cette lettre, mon cher Etienne, lorsque m'est tombé sous les yeux un article du Docteur Surbled, (Etudes, 20 mars 1902) dont je transcris ce passage qu'il me paraît intéressant de rapprocher des affirmations du Dr Dallemagne.

“La science démontre de plus en plus que le cerveau est un organe de sensibilité et de mouvement et *n'est que cela*. . . . l'intelligence n'est pas *localisable*.

“Voilà la vérité capitale qui ressort des dernières découvertes et qu'il ne faut pas se lasser de proclamer. L'impossibilité de localiser l'intelligence et la volonté n'est pas seulement attestée par les spiritualistes, elle trouve dans le camp matérialiste, parmi les maîtres de la science des partisans décidés et convaincus.

“C'est le professeur Laborde, de l'Académie de Médecine, écrivant qu'on ne saurait admettre la localisation en foyer, la manifestation partielle, émiettée d'une fonction psychique, telle que la volonté. . . que cette fonction générale de volition ne saurait être divisée, éparpillée, émiettée, pas plus que toute autre fonction psychique et intellectuelle, l'idéation par exemple.” (Traité de Physiologie, p. 360-363).

“C'est l'illustre professeur de Bordeaux, le docteur Pitres, déclarant au dernier Congrès de Nancy que “les fonctions psychiques ne sont pas localisables.”—“C'est courir après une chimère, que de rechercher le siège de l'intelligence, . . . du jugement et de la volonté.”

“C'est le professeur allemand Manakow tenant pour “insoutenable la doctrine qui place les fonctions supérieures de l'entendement dans des foyers corticaux limités.”

Tout ceci montre, mon cher Etienne, que l'hypothèse des localisations psychiques quoiqu'elle ait suscité d'ingénieux systèmes n'est pas, pour autant, démontrée. Le fût-elle, je ne vois pas en quoi cela atteindrait la doctrine spiritualiste puisque nous reconnaissons, dans l'écorce cérébrale une condition de la pensée et de la volonté—condition *nécessaire*—il est vrai, mais qui ne nous paraît pas *suffisante* car nous n'admettons pas que la matière soit le principe de l'immatériel.

Bien à toi.

LETTRE IX.

Tu te souviens, mon cher Etienne, que je me suis élevé dans la lettre précédente contre les théories déterministes qui veulent réduire l'acte volontaire à n'être qu'un réflexe de complexité supérieure. Ma pensée demeurerait incomplète si je n'ajoutais qu'il peut arriver pourtant que des actes primitivement volontaires se transforment avec le temps en purs réflexes: "Si nous pouvons à volonté marcher ou nous arrêter, parler ou nous taire, tous les muscles qui sont mis en action pour faire un pas ou prononcer une parole se contractent, sans que nous ayons besoin de commander à aucun d'eux d'une façon spéciale. Tout est coordonné d'avance pour répondre aux ordres généraux donnés par la volonté, et nul ne s'inquiète de savoir, dans le détail, par quel procédé ces ordres sont exécutés. Mais nous savons, à n'en pas douter, que cette coordination n'est pas primitive, qu'elle n'existait pas dans notre organisme, au début de son existence. L'enfant sait téter en naissant, ce qui est déjà fort compliqué, mais il ne sait ni marcher, ni parler. Par le fait d'une éducation passablement pénible, exigeant de sa part de nombreuses expériences et une attention plus ou moins prolongée, il acquiert ces deux facultés. Pendant toute cette période d'éducation, les mouvements accomplis sont dans le domaine de la volonté; c'est seulement peu à peu qu'ils en sortent, pour passer dans celui du mécanisme organique... Le pianiste qui joue un morceau, l'homme qui écrit, n'arrivent à la rapidité d'exécution que l'on constate chez eux qu'en raison des mouvements réflexes qui se coordonnent dans leur organisme. L'existence de cette coordination est si réelle que, dans le cas de l'écriture, elle ne se produit en général que pour la main droite, tous les efforts de la volonté sont souvent impuissants à tirer de la main gauche les services que rend l'autre main, lorsque celle-ci vient à être subitement empêchée." (1)

Tu as déjà deviné, à ce début, que je me propose de te parler

(1). Ed. Perrier. Anatomie et Physiologie animales, p. 575.

aujourd'hui de l'habitude et de son influence restrictive sur le libre arbitre. L'habitude, c'est cette disposition qu'acquiert un individu par la répétition d'un acte à le reproduire de plus en plus facilement, la volonté intervenant de moins en moins de telle sorte qu'il peut devenir spontané c'est-à-dire s'accomplir par simple réflexe par suite d'une excitation très faible, peut-être même infinitésimale.

La physiologie l'explique aisément : l'exécution d'un acte suppose la coordination par contiguité d'un certain nombre de centres neuriques en un circuit déterminé qui constitue le trajet de l'influx nerveux. Pour frayer ce chemin à travers l'inextricable fourré des axones et des dendrites, il a fallu vaincre des résistances qui désormais seront brisées ou du moins très atténuées, de telle sorte que la même association des éléments nerveux sera plus aisée à l'avenir. Or, les résidus qui demeurent dans chaque centre après l'acte tendent à provoquer la même succession qui s'est une fois produite; tout un groupe de neurones agissent dès que l'un d'eux s'ébranle et plus souvent l'acte est répété, plus restreinte est l'intervention de la volonté; l'acte prend les caractères d'un réflexe; il est inconscient; la répétition crée l'automatisme—d'où il suit que le besoin d'agir dans un sens déterminé, l'inclination en d'autres termes, va croissant tandis que la sensation, agréable ou pénible, s'atténue dans la même proportion. Ainsi en est-il par exemple pour le tueur de porcs dans les grandes entreprises de Chicago: la bête est emportée par une force mécanique devant l'ouvrier qui, "armé d'un long couteau, l'égorge au passage d'un coup si sûr et si profond qu'il ne le répète pas... On n'a pas le temps, dit un spectateur, de plaindre ces bêtes, pas le temps de s'étonner de la gaieté avec laquelle l'égorgeur, un géant roux, aux épaules larges à porter un boeuf continue son épouvantable métier." (1)

L'habitude naît avec le premier acte: la physiologie nous l'a bien fait voir; l'influx nerveux soumis à la loi du moindre effort empruntera la route qui lui est tracée. L'habitude se fortifie par la répétition; je n'oserais dire que la route s'élargit, mais

(1). P. Bourget. *Outre-mer*. Tome I, p. 169.

en tout cas la résistance à la propagation de l'impulsion diminue et en même temps est créé le besoin. C'est qu'en effet l'exercice d'un organe amène son développement mais inversement si la puissance d'action de l'organe croît, sa tendance à l'action croît aussi; l'énergie potentielle qui s'y accumule demande à s'actualiser. Saint-Augustin n'eût évidemment pas donné l'explication physiologique qui précède, mais il a bien observé la restriction progressive du libre arbitre dans les habitudes mauvaises, lorsqu'il a écrit : "*Ex voluntate perversa, facta est libido; et dum servitur libidini facta est consuetudo; et dum consuetudini non resistitur, facta est necessitas.*" L'acte engendre l'habitude et l'habitude engendre l'acte, mais échappant à la conscience, celui-ci devient à la fois insipide et indispensable.

Parmi les effets de l'habitude, deux me semblent particulièrement intéressants. Le premier, c'est la solidarité qui en résulte entre le passé, le présent et l'avenir du même individu. Parce que dans telles circonstances cet homme a agi de telle façon, il sera poussé à agir de même quand les mêmes circonstances se présenteront à nouveau. Il est fort aisé d'observer ce fait. Je t'en citerai un exemple personnel : je saluai un jour, sans trop savoir pourquoi, un monsieur que je connais à peine et qui ne me connaît pas; depuis lors, chaque fois que je le rencontre je porte instinctivement la main au chapeau. Mais d'ailleurs ne voyons-nous pas autour de nous chaque jour rechercher des renseignements sur les habitudes de telle ou telle personne parce qu'on doit lui confier une affaire ou bien un emploi? Est-ce pure curiosité? Non certes, c'est que le passé en quelque sorte est garant de l'avenir, l'habitude étant une seconde nature.

Le second des effets de l'habitude que je veux signaler, c'est qu'elle permet le progrès. Sans elle, le nombre des actes que pourrait accomplir un homme, serait extrêmement restreint. "En écrivant, dit J. Simon, nous ressemblerions à un écolier qui copie péniblement un dessin, et l'homme le mieux doué n'arriverait pas à jouer cinq mesures de piano sans reprendre haleine." Mais avec l'habitude, l'acte devient de plus en plus facile, souvent même de plus en plus parfait (c'est tellement vrai que certains actes devenus réflexes s'accomplissent bien

mieux lorsqu'on n'y pense pas que lorsqu'on y attache son attention)—il absorbe en outre de moins en moins d'énergie de telle sorte qu'on peut en appliquer davantage à d'autres objets et que le champ de l'activité s'accroît chaque jour.

Mais si l'habitude circonscrit de plus en plus le domaine de la conscience restreint-elle la responsabilité dans la même proportion?

Certainement non, car si notre libre arbitre se trouve désormais amoindri, c'est par des actes librement posés que nous avons acquis l'habitude qui nous réduit à cet état. "De même que, dit Aristote, une fois qu'on a lancé une pierre, on ne peut plus l'arrêter, et cependant il dépendait de nous seul de la lancer ou de la laisser tomber de notre main; ainsi, pour celui qui a pris une mauvaise habitude, à supposer même qu'il ne soit plus libre, il l'a été dans le principe, et par suite il est et demeure responsable des effets." (1)

Le déterminisme physiologique peut être accepté dans une certaine mesure quand il s'agit de l'habitude: l'influx nerveux dans sa course à travers les neurones d'association tend à suivre la voie qui lui fut antérieurement tracée. Pourtant, il n'y a pas là de destinée fatale; on ne peut parler que d'issue probable, car interviennent alors les phénomènes d'inhibition qui sont en physiologie ce que sont les interférences en physique. "Le pouvoir d'inhibition ou d'arrêt par évocation d'impulsions contraires joue un rôle capital dans la lutte contre les passions. Dans les passions une impression violente née dans un centre sensible se propage avec rapidité jusqu'aux centres producteurs d'action par les neurones coordonnés et liés par la nature même ou par l'habitude: s'il y a tendance vers une bonne action l'acte se produit alors avec une grande facilité, mais s'il y a tendance vers une action mauvaise, il importe qu'une impression opposée, de même intensité, vienne suspendre ou inhiber la première.

"En exerçant ce pouvoir d'excitation ou d'inhibition la volonté ne crée pas assurément d'énergie physique, mais elle lui imprime une direction." (2)

(1). Cité par le R. P. C. Laher, S.J., Cours de philosophie, tome II, p. 97.

(2). La formation de la volonté par J. Guibert, p. 26.

Cette faculté d'arrêter ou de faire dévier une impulsion sera d'autant moindre qu'il s'agit d'une habitude plus enracinée. Peu importe d'ailleurs l'explication qu'on en donne; le fait est certain; il est aisé de l'observer en soi-même.

Dans ce conflit entre l'habitude et la volonté, la victoire ne restera pas nécessairement à cette dernière, car elle peut être débilitee par ses défaites antérieures et n'opposer que des forces insuffisantes à celles que son adversaire met en ligne. Faut-il donc renoncer à la lutte? Loin de là: le découragement annulerait le peu de ressources qui restent encore.

Que faire alors? Ecoute:

"Procédons avec calme. Commençons par l'examen de la maladie aigüe: le mal y étant plus visible, nous en saisirons mieux la nature.

Cette impuissance à vouloir, constatée à un moment donné, a-t-elle toujours existé aussi complète? C'est ce que je commence par demander.

La réponse n'est pas douteuse. Elle a eu ses commencements, ses progrès, son évolution. Elle a grandi par les lâchetés successives, elle s'est accrue par chaque défaite. On a voulu trop de choses et vaguement; on s'est fatigué, épuisé en des efforts sans énergie précise. On a voulu trop peu et mollement: on s'est accoutumé à des demi-résolutions, trop facilement formées, plus facilement abandonnées. Peu à peu la volonté s'est détendue, affaiblie, atténuée, appauvrie et comme anéantie. Ou l'on a voulu avec trop d'obstination des choses qui n'en valaient pas la peine; on s'est usé dans un détail minutieux; on s'est mis dans un étau; la volonté s'est affaiblie à force de scrupules, et, devant la réalité, elle est comme annulée.

.... "Qu'est-ce que cela nous montre? Un point de première importance, à savoir que le vouloir se fait et se défait et, espérons-le, se refait, par couches successives, si je puis dire, ou mieux par l'usage de lui-même, par sa propre action." (1)

(1). Le prix de la vie, par M. Ollé-Laprune, p. 306 et 307.

“ Il y a donc une importante éducation de la volonté à entreprendre et à poursuivre. (1)

“ Pour s'en rendre compte, qu'on examine comment se peut refaire la volonté défaite. Le premier moyen, c'est de vouloir peu de chose; le second, c'est de vouloir ce peu malgré tout.

Réduit à une extrême faiblesse, à une impuissance universelle et radicale, on peut faire pourtant quelque chose d'analogue à ce qui se pratique pour les organes du corps quand on en a perdu l'usage pour une cause quelconque. On commence par quelques mouvements, et, quoi qu'il en coûte, avec de l'aide s'il le faut, on les exécute. L'homme qui ne sait plus, qui ne peut plus vouloir est comme celui qui ne sait plus, qui ne peut plus mouvoir le bras ou marcher. le moment venu, en dépit de tous les fantômes, tenez ferme. Vous avez dit: je veux. N'allez pas faiblir. Une défaite augmenterait votre faiblesse. Si, pourtant, vous cédez aujourd'hui, n'allez pas croire tout perdu l'usage pour une cause quelconque. On commence par c'est vrai, mais vous l'aurez bien mérité, et, si vous l'avouez, ce sera pour vous une source de force.

Ainsi peut se restaurer, non d'emblée, mais lentement, la volonté presque détruite. Je ne nie pas les coups d'éclat, les révolutions soudaines, les brusques revirements, ce qui, dans le langage chrétien, se nomme conversion subite. Mais je dis que d'ordinaire, comme la volonté s'est peu à peu défaite, c'est peu à peu qu'elle se refait; et même quand le premier branle est soudain et inespéré, la réfection s'opère d'ordinaire par une lente action.

. . . . “ C'est à peu près la même méthode qui réussit dans l'éducation de la volonté non malade, qu'il y a lieu non de traiter, mais de former. Vouloir peu à la fois, mais s'habituer à vouloir tout de bon ce que l'on veut; se proposer un but noble, haut, grand, mais quand on vient au détail, étreindre pour ainsi dire un point précis; une résolution une fois prise, s'y tenir, malgré

(1) De ceci nous rapprocherons la note suivante due à un autre grand éducateur: “ Il faut, pour fortifier la volonté, comme pour fortifier le corps, un exercice méthodique, une gymnastique. (Conseils du R. P. Olivaint recueillis par le P. Ch. Clair, S.J., p. 39.)

les retours d'indécision, malgré les obstacles, coûte que coûte; après les défaillances recommencer en songeant moins à la défaite essuyée qu'à la grandeur du but poursuivi et à la précision de l'effort décidé; par ces moyens on acquiert la virilité, et le vouloir, qui n'est pas chose toute faite, se fait par le vouloir même." (1)

Et le philosophe rappelle alors que si l'homme est faible et s'il lui faut un secours pour sortir victorieux de la lutte, il doit l'implorer de Dieu par une confiante prière.

Faisons ainsi, mon cher Etienne, et demeurons assurés qu'avec la grâce nous pouvons triompher de toutes les difficultés que nous réserve cette vie.

Je te prie de croire à mes sentiments les meilleurs.

LETTRE X.

Mon cher Etienne,

L'habitude et l'hérédité ont entre elles des liens si étroits que je ne puis, après de t'avoir parlé de la première, me dispenser de le faire aussitôt pour la seconde.

"L'hérédité, dit le docteur Debierre (tu vois que je ne suis pas exclusiviste en fait de sources et que je ne rejette aucun document de parti pris) c'est la transmission à l'être procréé des caractères, attributs et propriétés des ascendants." (2) et M. Perrier dit à ce sujet: "Grâce à cette propriété des êtres vivants, animaux ou végétaux, de transmettre à leur progéniture aussi bien leurs caractères spécifiques que leurs caractères personnels, on peut dire qu'un individu donné porte en lui l'empreinte de la série entière de ses ancêtres. Aucune des modifications subies par un organisme n'est perdue pour ses descen-

(1). Le prix de la vie, par M. Ollé-Laprune, p. 309 et suiv.

(2) Ch. Debierre. L'hérédité normale et pathologique, p. 2.

dants et cette modification se fût-elle effacée, peut reparaître inopinément..." (1)

Comme on l'a fort bien dit (2), l'hérédité est une force conservatrice contre laquelle lutte sans cesse l'adaptation qui est une force évolutive grâce à laquelle "tout en provenant de nos parents nous n'en sommes pas la copie servile." Contre l'hérédité peut aussi lutter la volonté, comme nous l'avons vu combattre contre l'habitude.

Les effets physiologiques de l'hérédité directe sont tellement connus, qu'il me paraît superflu de les rappeler, mais je crois bon d'être moins bref au sujet de l'atavisme ou hérédité ancestrale à laquelle on a voulu faire jouer un premier rôle dans la théorie moderne de la criminalité. "L'un des caractères les plus remarquables de l'hérédité est qu'un être vivant peut transmettre à sa progéniture des caractères qu'il ne possède pas lui-même, mais que présentait quelqu'un de ses ascendants : c'est dans cette transmission irrégulière que consiste ce qu'on nomme l'atavisme. En dehors de ses caractères apparents, qui le font ressembler à tels ou tels de ses ascendants, l'être vivant a donc en lui des caractères latents, ou, si l'on veut, des propriétés de nature inconnue qu'il tient d'ascendants dont il ne reproduit pas exactement les traits et qui peuvent faire reparaître ces traits dans sa progéniture..." (3) Ainsi donc, dans l'individu subsiste l'ancêtre à l'état potentiel, si l'on peut dire, capable de s'actualiser à un moment donné. Cela est gros de conséquences; bornons-nous à envisager celles qui concernent la liberté morale; l'hérédité psychique seule intéresse notre discussion. Dans l'homme qui vient au monde "sommeille, dit le "docteur Debierre, l'expérience de générations infinies... Les "facultés sensorielles, la mémoire, l'imagination, les penchants, "les aptitudes intellectuelles, les instincts, les passions, peuvent être transmis par l'hérédité..."

(1) Ed. Perrier, Anatomie et physiologie animales, p. 151.

(2) Debierre, ouvr. cité, p. 2.

(3) Perrier, ouvr. cité, p. 151.

...“L'exemple de la famille Chrestien, dont dix membres, durant trois générations, sont morts au bain, démontre assez l'hérédité de la tendance au vol et au meurtre...

...“L'homme pense et agit, non pas spontanément, mais selon le sang qu'il a dans les veines, c'est-à-dire selon son hérité. Il sent, il pense, il veut beaucoup plus par ses aïeux que par lui-même. C'est le mort qui, du fond de son tombeau où il n'est devenu que poussière, commande au vivant!

“Malgré le climat, malgré les croisements, les races humaines ont conservé l'antique physionomie spéciale à chacune d'elles. Le Français du XIXe siècle est encore, au fond, le Gaulois de César; l'Allemand moderne est toujours le Germain de Tacite. La mentalité d'une race, d'une époque, est le résultat des penchants, des croyances, des aspirations, des espérances, des connaissances. Combien il est erroné de croire qu'on change les mœurs, les croyances, la forme sociale d'un peuple à coups de décrets ou de lois! L'hérédité psychique ne fait de doute pour personne.” (1)

—Eh bien, mon cher Etienne, d'une façon générale, ce qui précède me paraît très admissible sans que la notion du libre arbitre disparaisse aucunement. Ai-je jamais contesté que l'homme ait en lui des penchants, des tendances naturelles, qui le sollicitent à réagir d'une façon déterminée en présence des excitations extérieures?

Qu'ils résultent de la transmission par hérédité des habitudes des ascendants dont ils sont les effets lointains, cela est logiquement vraisemblable puisque la répétition fréquente d'un acte entraîne une modification organique corrélative, et cela paraît démontré scientifiquement puisque la permanence des qualités physiques et morales d'une race est un des faits les moins discutés des sciences sociologiques. Les “morts qui parlent”, ce n'est pas seulement le titre d'un roman très intéressant de Vogüé, c'est encore la formule de cet atavisme en vertu duquel l'aïeul revit dans son petit-fils. C'est la même thèse qu'a développée Bourget dans “Cosmopolis” et dans dix autres livres.

(1). Debierre, ouvr. cité, p. 14.

Mais après? que prouve tout cela? le penchant n'est pas l'acte et il n'en reste pas moins que normalement l'individu conserve une énergie interne suffisante pour lutter avec succès contre les influences auxquelles il est soumis héréditairement. N'en est-il pas généralement ainsi, même pour l'hérédité pathologique? le plus souvent, l'enfant n'hérite pas de la maladie, mais de la prédisposition à la contracter. Pour qu'il y échappe, il lui faudra plus de soins et d'attentions qu'à d'autres, mais il n'est pas infailliblement voué à une catastrophe: "on ne naît pas tuberculeux, on naît tuberculisable." (1) de même pour la névropathie "ce qui se transmet, ce n'est pas la maladie, l'état adulte du mal si l'on peut s'exprimer de la sorte, mais la prédisposition morbide." (2)

Parfois cependant il y a plus; la déchéance au lieu d'être probable est accomplie déjà quand naît l'être procréé. Il en est malheureusement ainsi dans bien des cas de l'hérédité alcoolique qui comporte des lésions matérielles des centres nerveux.

Que des cas analogues puissent se présenter en psychiatrie, c'est fort possible—probable même—mais ce ne sont que de rares exceptions. Qu'il y a loin de là à conclure que pour chacun la vertu n'est qu'une affaire de tempérament; notre conscience nous avertit assez clairement de nos responsabilités pour que nous ne puissions nous dispenser de lutter contre nos penchants sous le spécieux prétexte qu'ils résultent de données ataviques contre lesquelles nous sommes impuissants. A côté des caractères hérités des ascendants, les biologistes reconnaissent des caractères acquis par l'individu; s'il s'agit de l'homme, les moralistes auront bien le droit de faire compter la volonté au nombre des influences modificatrices; ils élargiront la formule et diront qu'on peut acquérir du caractère et ils auront ainsi nommé la grande force évolutive de l'être moral.

Mon cher Etienne, de ce qui précède, je tire une conclusion pratique qui va directement à l'encontre de celles qu'ont en-

(1). Debierre. L'hérédité, p. 25.

(2). Debierre. L'hérédité, p. 20.

seignées les protagonistes des théories atavistiques. Puisque les penchants sont transmissibles et qu'il appartient à chacun de les atténuer en leur résistant ou de les accentuer en leur obéissant, le sentiment de notre responsabilité, loin d'en être amoindri, va se trouver avivé : c'est vis-à-vis de toute la descendance que nous serons comptables de nos actes et chacun d'eux prendra de cette répercussion indéfinie une importance que nous ne soupçonnions pas encore. Loin de nous abattre, l'hérédité nous excite au bien puisqu'en l'accomplissant, nous en facilitons aussi l'accomplissement à nos enfants et petits-enfants et contribuons de la sorte à leur bonheur.

Un étudiant en médecine me causait un jour de l'hérédité en me citant cette parole de je ne sais quel docteur qui, né de parents alcooliques ressentait des troubles nerveux d'origine congénitale : "C'est mon père qui a bu, et c'est moi qui suis soûl!" Ah! mon cher Etienne, quelle terrible leçon de choses dans cette exclamation douloureuse! J'en suis demeuré très frappé pour ma part, et lorsque j'y songe, je ne puis m'empêcher de penser en même temps à la parole de Dieu : "Je punis l'iniquité des pères sur les enfants, sur la troisième et sur la quatrième génération."

L'hérédité ne donnerait-elle pas l'explication littérale du texte biblique?

Voilà ce que je désirais te faire savoir au sujet de l'hérédité psychique et maintenant je vais restreindre le même problème à un cas particulier qui attire aujourd'hui d'une façon toute spéciale l'attention des juristes et des docteurs.

Dans une lettre antérieure, tu me parlais de l'ordre social actuel avec bien peu de sympathie; tout est faussé dans la machine, semblais-tu dire, et les réparations qu'il y faut faire sont très importantes. L'une de celles qui te paraissaient plus urgentes c'était la réforme des institutions pénales; l'erreur de celles-ci, disais-tu avec Dallemagne, est de séparer le crime du criminel et d'en faire une entité juridique abstraite, seule prise en considération. C'était la pensée de Lombroso que tu reproduisais ainsi : "Une contradiction singulière règne en ce monde," dit-il en effet dans la préface de la seconde édition française de *L'homme Criminel*; "le juge, d'un côté, sépare en quelque sorte

“ le délinquant du délit, pour prononcer comme si le délit était un fait complet à lui tout seul et comme s’il formait, dans la vie de l’agent, un incident dont il n’y aurait pas à craindre la répétition. Le criminel, d’un autre côté, fait tout ce qu’il peut pour prouver au juge précisément le contraire, par la rareté du repentir, par l’absence des remords, par la récidive répétée qui va de 30 à 55 et 80 % ce qui n’est pas sans péril et sans dépense pour la société, ni sans humiliation pour cette malheureuse justice qui devient trop souvent un jeu d’escrime illusoire contre le crime.”

Aussi veux-tu, avec l’école anthropologique, que l’on concentre son attention sur le criminel, et si tu admetts que le déterminisme physiologique doit battre en retraite, s’il s’agit de l’homme en général, tu nies du moins le libre arbitre d’une catégorie d’individus. Le criminel est souvent un infortuné que sa constitution anatomique, ses réactions physiologiques ou ses caractères sociologiques condamnent fatalement au crime.

Je suis donc naturellement amené, alors que je m’occupe des restrictions du libre arbitre à te dire ce que je pense des nouvelles théories de la criminalité.

Et d’abord, je suis loin de refuser toute utilité à l’anthropologie criminelle; je reconnais même que malgré ses erreurs elle a rendu de grands services, ne serait-ce qu’en attirant davantage l’attention des magistrats chargés de la répression des délits, vers les questions de subjectivité: “ il n’y a en somme pas de crime, il n’y a que des criminels, et chaque délit commis par un individu est un cas particulier dont la justice devrait rechercher les multiples éléments générateurs pour juger à sa juste valeur le degré de responsabilité de celui qui l’a accompli.” (1)

Sans doute mille circonstances ont pu influencer sur la volonté du délinquant, parfois même à ce point de supprimer entièrement sa culpabilité, mais, en thèse générale, nous pouvons continuer à croire à la responsabilité personnelle, à la légitimité

(1). Les théories modernes de la criminalité, Dr Delassus, p. 56.

de la répression et les faits anormaux qu'on nous pourra signaler ne modifieront pas nos conclusions sur le libre arbitre.

Je vais essayer d'indiquer en peu de mots ce qu'il y a d'essentiel dans les théories nouvelles. Vers 1870, Lombroso, professeur de médecine légale à Turin, entreprit une campagne violente, d'allure scientifique, contre les principes admis alors en droit pénal. Il avait cru découvrir qu'il existait un type criminel aux caractères anatomiques tranchés. A vrai dire, l'examen des crânes et des faces n'a pas donné le résultat attendu : "l'on n'a rien trouvé, rien qui soit capable, non pas de convaincre, "mais même de troubler un moment la conviction contraire." (1) D'ailleurs Lombroso l'avoue lui-même : "L'importance de ces recherches n'a pas répondu complètement à notre attente."

L'étude des anomalies du cerveau ne fut pas moins vaine et "par trois fois les congrès d'anthropologie criminelle ont affirmé l'inanité de cette conception dont la réalisation eût été "bien chère cependant à presque tous ceux qui l'ont combattue "vigoureusement." (2)

Ainsi parle le docteur Delassus, et le savant professeur ajoute des remarques intéressantes au sujet de la répercussion des transformations organiques qui résultent du perfectionnement de la race sur la façon d'agir du délinquant : "On commet le "crime, non pas parce que l'on a le cerveau, le crâne, le nez, la "main de telle ou telle façon, mais on commet plus facilement "un crime, et tel ou tel genre de crime parce que l'on appartient "à un milieu social, où l'on a généralement, de par l'hérédité, "tel crâne, tel nez, telle main. Que cette question soulève les "délicats problèmes des rapports du corps et de l'âme, cela est "incontestable, mais j'aime encore mieux avouer mon ignorance que la cacher derrière de faux arguments scientifiques." (3)

Lombroso assigne aux stigmates de la criminalité une origine

(1). Les théories modernes de la criminalité, Dr Delassus, p. 13.

(2). Les théories modernes de la criminalité, Dr Delassus, p. 16.

(3) Les théories modernes de la criminalité, Dr Delassus, p. 19.

atavistique, pour lui ce sont les vestiges d'un type antérieur disparu et l'homme préhistorique avait tous les caractères du criminel de nos jours. Le pauvre! s'il le pouvait, je suis bien sûr qu'il poursuivrait le maître italien pour diffamation calomnieuse, car son affirmation désobligeante est purement gratuite; mais les morts sont impuissants et l'on en peut médire sans craindre les tribunaux, du moins lorsqu'ils sont décédés depuis des milliers d'années... En somme, cette théorie de l'atavisme moral a une étroite parenté avec la théorie évolutionniste que nous avons déjà rejetée et je ne m'y attarderais pas davantage si les arguments de Lombroso n'étaient pas tellement inattendus qu'ils en sont réjouissants. La thèse lui semblait sérieusement établie par les considérations dont il l'accompagnait concernant la moralité des sauvages et des enfants. Ecoute ce que dit Dallemagne à cet égard: "elle (l'oeuvre de Lombroso) commit la faute de paraître étudier et caractériser exclusivement le criminel à l'aide d'une série d'attributs, les attributs anatomiques.

"Elle conclut imprudemment à l'existence d'un type criminel, auquel elle s'efforça de ramener toute l'armée des délinquants. Puis, remontant le passé, elle chercha à tort des origines éloignées à ce type artificiel en inventant le criminel atavique qui doubla de cette façon le criminel anatomique pour réaliser le criminel-né. Car, du moment où les tares anatomiques étaient à l'origine même du crime, et dès l'instant où ces tares elles-mêmes ne représentaient qu'une condition normale antérieure, le criminel devait naître caractérisé de corps et d'instinct, marqué dès la naissance pour le crime inévitable.

"Cette proposition déjà si formelle fut encore renforcée par le rapprochement avec le sauvage et avec l'enfant; le sauvage représentait l'ancêtre criminel continuant à vivre dans son milieu naturel, l'enfant nous retraçait cette période de début où les tendances criminelles sont la règle, la normale dans l'espèce humaine." (1)

(1). Les théories de la criminalité, Dr Dallemagne, p. 17.

M Tarde est un magistrat qui rejette le libre arbitre et prétend conserver la liberté morale. Comment cela? Je ne me chargerai pas de te l'expliquer. Toujours est-il qu'il repousse l'assimilation du sauvage au criminel et il ajoute que "même en admettant qu'elle ait jamais pu avoir le moindre fondement, elle perd chaque jour de sa vraisemblance à mesure que le crime se recrute de moins en moins parmi les populations arriérées des campagnes, de plus en plus dans le milieu corrompu et raffiné des grandes villes." (1)

D'ailleurs, remarque le Docteur Delassus, "dans bien des cas, ce sont les Européens, les civilisés qui ont enseigné aux sauvages la non-pitié, la non-probité, comme ils leur ont porté des maladies inconnues chez eux ou des passions comme l'alcoolisme." (2)

Quand à la conception d'après laquelle l'enfant donnerait l'explication embryologique d'un criminel, elle n'est pas moins critiquée. "Magnan, au congrès de Paris, avait déjà affirmé que les enfants qui réalisent le type criminel en une sorte d'état embryonnaire ne sont pas des normaux, mais des dégénérés. Tarde avait nié l'existence ainsi généralisée d'une enfance instinctivement malfaisante, et à côté des enfants égoïstes et méchants, il avait placé les enfants doux, généreux, désintéressés. Bénédikt avait insisté sur la valeur des facteurs de l'éducation et du milieu. Dortel résumant une autre série d'arguments disait que si le criminel avait de l'enfant certaines particularités, l'enfant par contre n'avait rien du criminel. Enfin, tout récemment, Baer revenait sur les considérations physiologiques, rappelant les données d'expérimentation cérébrale fournies par Soltmann, Bechtereva, Westphal ainsi que les opinions de Vogt et de Kussmaul, terminait en disant que le cerveau de l'enfant manque de ce sens moral comme à la naissance, il manque de motricité, par suite simplement de l'incomplet développement des organes qui seront

(1). La philosophie pénale. Tarde.

(2). Les théories modernes de la criminalité, Dr Delassus, p. 41.

dans l'avenir les sièges de ces manifestations." (1) Il ne restait plus à Lombroso qu'une ressource: modifier sa fameuse théorie du type criminel en admettant des criminels d'occasion et des criminels par passion, puis élargir celle du criminel né en adjoignant aux causes anatomiques des causes pathologiques, folie morale, épilepsie, hystérie, neurasthénie et dégénérescence.

Que des fous commettent parfois des crimes dans leurs accès d'aliénation mentale, c'est un fait certain et il n'est pas douteux qu'il les faut tenir pour irresponsables. Mais il n'est pas admissible que tous les criminels soient des fous. La préméditation, l'habileté déployée dans la préparation du crime, l'identité permanente de l'individu au milieu de ses modifications lentes, tout cela défie la comparaison avec les phénomènes brusques, incohérents, qui se produisent lorsque l'auteur a perdu la direction de son activité. L'examen des autres théories, le Crime Epilepsie, le Crime Hystérie, le Crime Dégénérescence conduit à des conclusions analogues: tous les épileptiques ne sont pas criminels, tous les criminels ne sont pas des épileptiques, tous les hystériques ne sont pas criminels, etc.

Plus récemment sont apparues les théories sociales de la criminalité, préconisées surtout par l'école française: "Le milieu social, dit Lacassagne, est le bouillon de culture de la criminalité; le microbe, c'est le criminel; un élément qui n'a d'importance que le jour où il trouve le bouillon qui le fait fermenter.

"Les sociétés n'ont que les criminels qu'elles méritent.

"...Au fatalisme qui découle inévitablement de la théorie anthropométrique, j'oppose l'initiative sociale."

L'on s'est mis alors à étudier l'influence des saisons, des professions, des nationalités, de l'alcoolisme et l'on a réuni de la sorte une foule de statistiques qui révèlent souvent des faits d'un haut intérêt, et l'on est arrivé à conclure, du moins dans certaines écoles, à l'influence prédominante du milieu et de l'éducation.

"A. Guillot, auquel l'expérience pratique donne une incontes-

(1). Les théories de la criminalité. Dr Dallemagne, p. 61.

table autorité, n'admet pas de prédisposition innée vers le crime. Celui-ci n'apparaît que progressivement dans la conscience humaine sous le sapement successif des facteurs sociaux de perversion et de désorganisation.

“Le mal n'envahit pas d'un seul coup la conscience humaine; il rencontre des résistances, il procède à la façon des assiégeants qui font des travaux d'approche, livrent des combats successifs avant de donner le dernier assaut.”

“Les grandes raisons du crime à notre époque, selon Guillot, résideraient dans la désorganisation morale des familles ouvrières, qui sombrent si souvent dans l'alcool et la débauche, dans la déchéance de la femme qu'on bafoue et qu'on exploite; dans le libertinage qui dessèche le coeur et développe l'égoïsme, qui engendre le ménage immonde du souteneur et de la prostituée.

“Puis les garnis, les cafés-concerts de bas étage, les brasseries de femmes, où l'on boit l'alcool et l'absinthe, et surtout les agences de courses.

“La femme et le champ de courses, voilà la principale source des crimes qui se commettent à Paris.”

Mon cher Etienne, voilà cette fois une théorie de la criminalité qui me paraît non-seulement très acceptable, mais infiniment probable: c'est à la dégénérescence du milieu social, c'est à l'abandon des doctrines spiritualistes, c'est à l'oubli de la religion du Christ qu'il faut attribuer cette extraordinaire efflorescence du crime. Contrairement au préjugé trop répandu, l'instruction ne moralise pas, car elle n'intéresse que l'intelligence alors que c'est la volonté qui pèche; disons plus, l'instruction matérialise, démoralise. Elle surexcite les appétits grossiers, déchaîne les passions et ne laisse subsister aucune barrière devant cette farouche ardeur de la ruée vers la jouissance.

Je m'étonne, mon cher ami, que tu ne sentes pas comme moi, l'inanité de la morale sans Dieu, son inefficacité radicale, et que l'impuissance de l'homme réduit à lui-même, ne t'amène pas à proclamer l'existence d'une loi divine et d'une vie future, que la vertu sociale de l'Evangile ne t'en démontre pas la vérité.

Au revoir et à bientôt.

Cordialement à toi.

LETTRE XI.

Mon cher Etienne,

Je ne puis me lasser de relire ta lettre que je viens de recevoir, et c'est sous le coup d'une émotion poignante que je t'écris à mon tour. Les nouvelles que tu m'apprends me causent une vive surprise en même temps qu'une grande joie. J'avais bien confiance que tu reviendrais un jour aux convictions de ton enfance mais je n'espérais pas une conversion si prompte et si soudaine. En quelques heures tu t'es senti transformé, me dis-tu. Qui l'eût cru? Personne, il est vrai, ne pouvait prévoir une intervention si manifeste de la Providence. *Deo Gratias!* Le Bon Maître connaît le jour et l'heure où il atteindra nos coeurs; Il dispose les événements pour sa plus grande gloire.

Je me figure aisément la scène dont tu me fais le récit; il me semble même que j'y assiste. Je vois ton bon frère André, décidé après de mûres réflexions à entrer au noviciat, venir te trouver dans ta chambre pour t'apprendre sa résolution. Je crois t'entendre t'exclamer, te récrier, témoigner à la fois ton étonnement... et ton mécontentement. Tu lui as dit sans doute que c'était absurde, que tu ne croyais pas aux vocations, qu'il était trop intelligent pour avoir eu spontanément cette pensée, qu'on avait dû l'influencer, etc... D'un ton quelque peu hautain, tu auras raillé son mysticisme, son illuminisme. Toutes les opinions sont respectables, mais enfin, il ne faudrait pourtant pas exagérer. André moine! cela devait heurter tes conceptions philosophiques de l'heure présente. Non, le couvent, pensais-tu, peut convenir aux âmes blessées, aux vaincus de la vie qui cherchent un asile où panser leurs plaies en paix, ou bien encore aux esprits pusillanimes qui reculent devant le "*struggle for life*", qui désertent la lutte, n'étant pas de taille à la soutenir. André, intelligent, instruit, mieux placé qu'aucun autre pour comprendre son siècle, ne pouvant pas aller s'enterrer dans un cloître; il devait bien comprendre toute la folie de ce dessein; par ses travaux il se ferait un nom, il contribuerait aux progrès de la science et servirait l'humanité; mais non,

il préférerait, sottement, enfouir sa personnalité, abdiquer sa liberté entre les mains d'un supérieur, borné peut-être, qui pourrait en tout cas ne pas le comprendre, ne pas deviner tout le parti qu'on pourrait tirer de cette riche nature et laisserait s'atrophier son talent, etc., etc.

André, lui, a dû te répondre avec calme que ce n'était pas à la légère qu'il agissait, ni sous aucune pression étrangère, mais dans sa pleine intelligence et dans son entière volonté; que les jouissances de ce monde lui apparaissaient si vaines qu'elles ne pouvaient le satisfaire. Méprisables, les richesses; futiles, les honneurs; courte, la science humaine; mesquins, les plaisirs: rien de tout cela ne pouvait être le tout de la vie. Vide à ses yeux, le coeur qui place ici-bas ses espérances. Lui avait un absolu besoin de visées infinies, d'ambitions immortelles. Sans le surnaturel, il sombrerait dans le désespoir; il lui fallait s'appuyer sur quelque chose d'éternel, car la vie mortelle ne valait pas la peine de vivre. Ailleurs était sa raison d'être: son coeur le lui disait plus encore que son intelligence. Subjugué par cette pensée, il avait résolu de consacrer son existence entière à la seule vérité nécessaire, de la faire connaître et de la faire aimer.

"Ceux-là sont les sages, disait-il avec douceur, que le monde taxe de folie! les autres sont des insensés qui oublient l'essentiel pour s'absorber dans l'accessoire et dépensent toute leur activité, consomment toute leur vie pour un but qui n'en est pas digne et dont la vanité ne peut leur échapper quand ils y réfléchissent avec sincérité."

Ce dialogue, je crois l'entendre. Oui, je crois t'entendre répondre à ton frère que l'immortalité de l'âme n'est qu'une hypothèse, que rien ne la démontre, qu'il faut s'en tenir aux vérités positives et ne pas sacrifier les réalités aux chimères.

Il aura repris paisiblement que pour lui cette hypothèse était certitude et qu'il avait la conviction qu'il serait plus utile à son prochain dans son nouvel état de vie que dans toute autre carrière et qu'il espérait surtout être assez heureux pour obtenir par ses prières le salut éternel de ceux qu'il chérissait avant tout et particulièrement de ce cher frère qui ne voulait pas le comprendre et dont il se savait pourtant bien aimé... Un baiser

fraternel a clos l'entretien; puis, seul, tu t'es mis à réfléchir. L'événement te déroutait. Il te forçait maintenant de fixer ton attention sur ces idées transcendantes de l'infini et de l'au-delà que tu pensais avoir secouées pour toujours. Sans orgueil tu t'es mis à creuser les pensées que tu venais d'entendre et qui avaient atteint ton âme sans que tu l'eusses voulu montrer. La vie? quel est son sens? Elle ne peut se réduire à ce que nous voyons; il faut qu'il y ait autre chose. Ah! bienheureux ceux qui croient... et au milieu de ce chaos où tu te débattais, sentant l'importance du moment, tu as essayé de prier, comme autrefois. Dieu t'a récompensé, mon cher Etienne, puisqu'il t'a donné la lumière.

Il me serait difficile de te faire comprendre tout le bonheur que j'éprouve à te retrouver maintenant tel que je te connaissais enfant. Oui, partageant désormais les mêmes croyances, les mêmes espérances, nos coeurs sont plus profondément unis; les mêmes saintes ardeurs nous enflammeront lorsque nous aurons le bonheur de nous approcher ensemble de nos divins sacrements: c'est à jamais la communion de nos âmes dans la communion du Christ. Dieu soit loué!

La liberté morale et la grâce ne t'offrent plus maintenant de contradiction, puisque, par l'effet de cette dernière, mais en correspondant volontairement à son action, te voilà rentré dans le sein du bercaïl dont le Bon Pasteur est le Fils de Dieu.

Crois plus que jamais à l'affection profonde de celui qui t'est tout dévoué.

FIN



A Travers nos Quarante Ans⁽¹⁾

L'année 1870.

Sommaire: Le chroniqueur de la Revue en 1870 et la guerre franco-prussienne.—Ce qu'on disait du Concile et de l'Infaillibilité.—Nos zouaves à Rome et Louis Veillot.—Ce qu'on pensait de nous en Europe, d'après Faucher de Saint-Maurice.—A propos de la mort de Mgr Baillargeon: un rêve de mère.—Spencer-Wood au temps de M. J. M. Lemoine et de M. de Gaspé.—En bibliographie: l'affaire Guibord.—Les romans de la Revue: tout est bien qui finit bien.—Nos poètes: Fréchette et Chapman.

C'était pendant l'année terrible. Au Canada sans doute on n'avait pas à lutter contre les soldats de la Prusse, et nos hommes publics ne rêvaient pas d'exploits militaires; mais nos écrivains de la REVUE, toujours d'esprit et de cœur fils de la France, ne pouvaient pas ne pas répercuter sous leurs plumes les échos de la guerre franco-prussienne. Maintenant que tant de livres ont été publiés sur la question, que tant de "mémoires" ont été mis à profit par les directeurs de différentes revues, il est fort intéressant de relire ce que pensaient de tout cela, au jour le jour, nos chroniqueurs canadiens. Après M. de Montigny, qui avait fait la chronique des premiers mois de cette année 1870, c'est M. Eustache Prud'homme qui lui avait succédé, exactement pour la livraison d'août. Quand on sait ce qui est advenu des espérances françaises du début de cette guerre, quand on se souvient que la France devait être écrasée et que le roi Guillaume aller se faire proclamer empereur en plein palais de Versailles, on ne lit pas sans une émotion singulière et

(1) Pour la série des articles "A travers nos quarante ans", voir les livraisons des mois d'août, d'octobre et de décembre 1905, de février, d'avril et de décembre 1906, vols 49e, 50e et 51e.

comme un secret serrement de coeur, les pronostics que notre chroniqueur canadien communiquait, si confiant, à ses lecteurs. J'en veux citer une page (livraison d'août, 615) ; elle en dit long sur notre culte pour la patrie de nos aïeux :

“ Le lendemain de cette héroïque bataille (à Woerth, 6 août), le maréchal McMahon publiait le magnifique ordre du jour suivant :—“ Soldats ! Dans la bataille du 6 août, la fortune a trahi votre courage, mais vous n'avez abandonné vos positions qu'après une résistance héroïque qui n'a pas duré moins de neuf heures.—Vous étiez 35,000 contre 140,000 et vous avez été accablés sous le nombre. Dans ces conditions, la défaite est glorieuse...”

Et notre chroniqueur appréciant les événements poursuivait, dix lignes plus loin : “ Les Prussiens, maîtres de l'Alsace et de la Lorraine se sont dirigés en nuées compactes vers Metz et vers Strasbourg. Mais leur rôle de conquérants finit à l'heure où nous écrivons ces lignes. Les Français reprennent l'avantage. Le télégraphe nous apporte la nouvelle des victoires successives de Gravelotte, de Longueville, de Metz. La flotte française a bloqué les ports de la Baltique. Les Prussiens vont être refoulés sur leur territoire... Leurs ports de mer vont être bombardés... Cinquante à soixante mille hommes descendront des vaisseaux de guerre français pour aller à la rencontre des troupiers de Bismark...”

Quelle confiance dans la valeur française ! Lisons encore, voici la raison qu'a le chroniqueur de compter sur le succès des armes de France : “ Pour nous, Canadiens français, nous ne pouvons douter du succès final des armes de notre mère-patrie. Elle a été invincible dans ses guerres politiques, comment pourrait-elle ne pas l'être dans une guerre nationale comme celle-ci ? C'est une guerre contre la Révolution qui veut envahir le monde, comment pourrait-il se faire que la France fut vaincue quand elle a tenu dans sa main les destinées de l'Europe et qu'elle a toujours été debout pour défendre l'ordre, la justice et tous les droits qui sont personnifiés dans le catholicisme...”

Et la France, on le sait, fut écrasée, Sedan fit écho à Waterloo !

Si nous rappelons l'optimisme de notre chroniqueur d'alors, ce n'est pas certes pour le stérile plaisir de trouver ses prophéties en défaut. Mais, en cette année 1907, au lendemain de l'injuste spoliation faite par l'Etat en France sur les biens d'Eglise, il n'est pas inutile de souligner que, malgré le sang français qui coule dans nos veines, nous devons savoir regretter les fautes politiques et sociales qui se commettent au pays de nos pères, sous peine, nous aussi, de prophétiser à faux. La valeur française, si grande qu'elle soit, ne peut rien contre Dieu—l'histoire l'enseigne aussi bien que la foi—et tôt ou tard quelque Bismark fera payer cher aux puissants du jour leurs injustices et leur impiété. Si le Napoléon de 1870 a connu Sedan, comme celui de 1814 avait connu Waterloo, leur lutte contre l'Eglise n'y fut pas étrangère. Les hommes passent, l'Eglise demeure.

* * *

Comme question de fait, si 1870 fut pour la France l'année meurtrière que l'on sait, elle fut pour l'Eglise l'année du Concile de l'Infaillibilité; ce qui assurément est assez significatif. Car la proclamation du dogme de l'Infaillibilité pontificale a été pour l'Eglise un grand triomphe et une grande force morale.

Sans parler d'une longue et très remarquable "Dissertation sur le Pape" par M. Raymond, du Séminaire de Saint-Hyacinthe, on trouve dans les pages de notre REVUE CANADIENNE, en 1870, plus d'un écho du célèbre Concile et des discussions de presse qu'il occasionna.

"Cette proclamation du dogme de l'Infaillibilité, racontait le chroniqueur déjà cité (livraison d'août), est certainement le plus grand événement du XIXe siècle. La croyance traditionnelle des catholiques est par là confirmée d'une manière éclatante.

..... Les empires de la terre peuvent crouler, mais l'Eglise catholique est trop bien assise sur ses bases immuables pour en subir le contre-coup. Les tempêtes de l'erreur et de la révolution viennent écumer sur le roc de Pierre; l'Eglise n'en peut être ébranlée parce qu'elle est au-dessus des choses tempo-

relles et parce que les puissances du ciel la protègent.”—“Les sessions du Concile, ajoutait le chroniqueur, ont été ajournées au mois de novembre. Les évêques sont retournés dans leurs diocèses respectifs. A leur arrivée au Canada nos vénérables prélats—entre autres Mgr Bourget et Mgr Laflèche—ont reçu de magnifiques ovations. Leurs ouailles se sont portées en foule au devant d’eux... En démontrant la vivacité de sa foi, le peuple canadien a aussi affirmé sa parfaite adhésion à toutes les oeuvres du Concile oecuménique.”

Dès la livraison de février, M. Alphonse Desjardins, en rendant compte d’une brochure que Mgr de Birtha avait écrite en réponse à Mgr Dupanloup, dont l’attitude et les discours étaient connus comme opposés à l’opportunité de la proclamation de l’Infaillibilité, laissait à l’histoire ces lignes aussi réconfortantes que prophétiques: “Pour ceux qui suivent le développement de cette dernière lutte du Gallicanisme, transformé par les besoins du temps en libéralisme, qui se livre aux abords du Concile sur les degrés mêmes du Vatican, ils trouveront beaucoup d’intérêt à cette brochure. Ils y verront bientôt de quel côté la Vérité fera tourner la victoire et souscriront de coeur à cette belle pensée par laquelle Mgr de Birtha termine l’une de ses chroniques: “Oui, nous en avons la confiance, après le Concile qui paraît tant effrayer l’évêque d’Orléans, le Pape apparaîtra plus grand et plus glorieux que jamais. La société humaine, ballottée par les vents de l’erreur et menacée de succomber sous les coups de socialisme crie comme les apôtres: “Maître, nous périssons!” — La papauté commandera à la tempête... et “il se fera un grand calme.”

On dira peut-être, après le grand règne de Léon XIII et au cours de celui déjà si illustre de Pie X, que la tempête sévit encore? Oui, mais le calme est dans les âmes qui ont la foi, et, plus que jamais, le Pape est *grand et glorieux*.

* * *

Nous croyons l’avoir fait comprendre suffisamment, notre REVUE CANADIENNE, en 1870, se tenait à la hauteur de ses tra-

ditions et les plus graves questions n'intimidaient pas ses rédacteurs. Ils savaient se montrer dignes de leurs devanciers et de leurs frères les croisés—nos chères zouaves pontificaux.

Nos zouaves! bien des pages ont été écrites à leur sujet; mais nous en connaissons peu qui soient plus émouvantes à relire que celle que signa de Rome, le 15 mars 1870, M. Louis Veillot. On la trouve dans la livraison d'avril, reproduite au complet, dans un article de M. D. Gérin. Citons-en quelques extraits. Nous sommes certains que nos lecteurs de 1907 sauront goûter ces fortes lignes écrites à l'adresse de nos zouaves par le plus grand des polémistes chrétiens.—“ Certes, depuis trente-deux ans que je me bats et que je suis battu à peu près, grâce à Dieu, tous les jours pour la cause de Saint-Pierre, oui, depuis ce temps-là et dès le commencement, j'ai eu bien des espérances, et je les ai encore, et elles ont grandi; mais jusqu'en 1868, jusqu'au moment du passage des Canadiens (à Paris), je n'avais pas espéré que je verrais des croisés. Je me hâtai de courir à Saint-Sulpice, où l'on m'avait dit qu'ils entendaient la messe. Je les vis en bon ordre, jeunes, vigoureux, graves, tels enfin qu'ils devaient être, des garçons de bonne race, de bons et fiers chrétiens qui savaient bien ce qu'ils faisaient et qui portaient comme il faut le beau poids de leur sacrifice, sans l'ignorer et sans le trouver lourd....”

Il y aura bientôt quarante ans—en 1908—que Louis Veillot eut cette vision de nos chers zouaves à Saint-Sulpice. Elle n'a rien perdu de sa fraîcheur. Et, en la transcrivant pour la REVUE, je pense aux survivants de l'armée de Pie IX qui chez nous se font de plus en plus rares et que peut-être nous n'honorons pas assez.

* * *

Tandis qu'on s'occupait ainsi, avec beaucoup d'intérêt, pour ne pas dire davantage, dans les pages de notre REVUE CANADIENNE, des choses de France et de nos zouaves partis à Rome, en Europe, à de rares et honorables exceptions près, on continuait de nous ignorer lamentablement. Pour nous Canadiens,

ce fut toujours l'un de nos grands chagrins. En France notamment on a si bien oublié, pendant longtemps, les "arpents de neige" que, pour un sourire de Mde de Pampadour, le roi Louis XV avait dédaigné, que jusqu'à ces dernières années, on nous prenait pour des sauvages! Si l'on voulait me permettre un souvenir personnel, je raconterais avec quels regards curieux certains collègues de l'Institut catholique examinaient en 1896 les Canadiens qui venaient s'asseoir sur les bancs des Facultés catholiques à côté d'eux. Mais il vaut mieux, pour rester dans la note de cette étude "à travers nos quarante ans," reproduire ici quelques bonnes lignes de cet excellent causeur que fut toujours, à la REVUE comme ailleurs, M. Faucher de Saint-Maurice.

"C'était à Paris au mois d'août dernier (1869) : Je visitais la fameuse bibliothèque de Sainte-Genève. Un de ces bons gros gardiens de musée, qui passent doucement leur journée à débiter par coeur le boniment des curiosités qui défilent sous les yeux des spectateurs ébahis, conduisait le troupeau de touristes alloti à sa garde. Je faisais comme mes collègues en curiosité: livres, vieilles armures, tableaux, reliques passaient lentement devant moi, aux éclats de voix de notre cicerone. . . . Tout le monde s'entassait autour du massif historien, se faisant tout oreilles pour saisir les moindres sons de sa voix de basse-taille, lorsque tout-à-coup sa baguette indiqua un objet qui m'était plus familier que la tabatière du grand Frédéric, déposée à ses côtés. C'était une superbe paire de raquettes. Cet instrument oblong et natté, dit-il, est un engin de locomotion dont se servent les *Canadois*, tribus limithrophes de la région des Esquimaux, pour descendre les côtes glacées et interminables de leur bizarre pays!"

Quel Canadien n'aurait pas protesté! Aussi le patriote Faucher n'y manquait pas. "Sans s'en douter, écrivait-il l'inoffensif gardien de musée se faisait l'écho d'une bonne partie de la France, qui, malgré nos brillants triomphes à l'exposition universelle, malgré le passage de nos braves et intelligents zouaves pontificaux, malgré nos relations commerciales, ne connaît que vaguement l'ancienne Nouvelle France et ignorent comment vivent, pensent et travaillent 1,500,000 Français perdus de ce côté de l'Atlantique." (p. 278).

Hâtons-nous d'ajouter que nous sommes aujourd'hui moins mal connus des Français de France. D'aucuns même estiment que la France libre-penseuse et maçonnique nous connaît trop. Mais l'autre—la vraie France—celle qui reste croyante et chevaleresque, elle ne saura jamais assez combien nous l'aimons.

* * *

C'est que pour entretenir chez nous le culte de nos traditions, de notre langue et de notre foi, on ne doit pas craindre de le répéter, nous avons eu des hommes, grâce au ciel, et surtout un clergé admirable.

La longue lignée des évêques et des archevêques de Québec compte parmi ceux-là au premier rang. En novembre 1870, la REVUE publiait une remarquable notice bibliographique de feu Mgr Baillargeon, mort le 13 octobre, qui portait la signature de M. l'abbé Benjamin Paquet, plus tard Mgr Paquet, Recteur de Laval. Il n'est guère possible d'analyser cette étude d'une vie d'évêque dans le cadre d'un article comme celui-ci.

J'en veux extraire seulement cette partie, vraiment ravissante de simplicité et de grâce, d'une lettre par laquelle, le 23 février 1851, Mgr de Tloa—c'est-à-dire Mgr Baillargeon, annonçait à son frère, curé à Saint-Nicolas, la nouvelle de son sacre à Rome : "Frère, en face de l'île aux Grues est une petite île appelée *île au Canot*. Là habitait seul, il y a maintenant quarante-trois ans, un jeune et pauvre ménage. Une nuit que le mari était absent, la femme fut réveillée par les cris d'un jeune enfant. Elle se lève, le prend dans ses bras, l'apaise en lui donnant son sein, et s'assit sur son lit en attendant qu'il s'endorme. La nuit était sombre; la tempête grondait. Ses six jeunes enfants dormaient d'un paisible sommeil; elle seule veillait au milieu des ténèbres. S'étant mise à considérer son isolement, l'abandon où elle se trouvait, sa pauvreté, le triste avenir de sa nombreuse famille, elle se sentit le cœur pénétré de douleur, et, après s'être recommandée à la Sainte-Vierge... elle donna un libre cours à ses larmes. Tout à coup, une voix se fait entendre et lui dit : "Console-toi, deux de tes enfants seront prêtres, et l'un de ces

prêtres sera évêque.” Aujourd’hui, le premier de ces prêtres est évêque de Tloa... et le second est curé de Saint-Nicolas...” — Puis le nouveau coadjuteur de Québec, craignant de ne pas assez correspondre aux grâces de Dieu, demandait à son frère de prier beaucoup pour que ces grâces fussent tellement multipliées qu’il ne put, lui, jamais en abuser.

Il m’a semblé intéressant de reproduire, de la plume du jeune évêque de 1851, la narration du *rêve* de sa mère. C’est l’histoire d’un grand nombre de vocations sacerdotales, en notre catholique pays.

* * *

D’un tout autre genre sans doute, mais animée également d’un fier esprit patriotique, est la notice historique et géographique—et aussi anecdotique—que M. J. M. Lemoine (Sir James) consacrait, en juillet, à Spencer Wood, la résidence de nos gouverneurs de Québec. L’auteur avait à exploiter une riche veine; car l’on sait si Spencer Wood occupe, comme site, une grandiose nature et comment, tout autour, palpitent des souvenirs d’histoire non moins grandioses.

“Quand le fastueux comte d’Elgin—écrit-il—tenait ici ses levers, il était loin de prévoir que, parmi ses successeurs, trônerait un gouverneur d’origine française; car l’on était alors d’avis que Vaudreuil avait clos pour toujours l’illustre phalange des Champlain, des Montmagny, des Frontenac, des Longueuil et des Vaudreuil en Canada.”

C’est là, on en conviendra, une petite incidente qui, même après quarante ans, n’a rien perdu de sa saveur patriotique.

Du temps de Sir James Craig—1809!—l’auteur des *Anciens Canadiens*, M. de Gaspé, avait dansé à Spencer Wood. Il en parlait, soixante ans après, en regrettant ses amis et ses années de jeunesse; mais, avec cette aimable gaité qui fait le grand charme de ses écrits, le spirituel écrivain tempérait ainsi ses regrets: “Pourquoi ces nuages sombres attristent-ils mon âme? Les enfant de la génération future passeront bien vite, et une nouvelle surgira. Les hommes sont comme les vagues de l’océan

ou encore comme les feuilles innombrables des bosquets de mon domaine. Les vents d'automne dépouilleront nos bocages, mais d'autres feuilles viendront couronner leurs sommets, et elles seront vertes, elles aussi! Pourquoi m'attrister? Quatre-vingt-six enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants porteront le deuil du vieux chêne que le souffle de Dieu aura renversé! Et, si je trouve grâce au tribunal de mon souverain juge, s'il m'est donné de rejoindre l'ange de vertu qui a embelli le peu de jours heureux que j'ai passés dans cette vallée de tant de douleurs, nous prierons ensemble pour la nombreuse postérité que nous avons laissée sur la terre."

Un peuple qui a beaucoup de fils pouvant tenir ce langage n'est pas près de périr. Si ardentes que soient les luttes qu'il doit soutenir pour la survivance et l'accroissement de sa race, ce seront longtemps encore les fils de son sang qui règneront à son "Spencer Wood." Ajoutons, pour finir cette digression, que ce qui était vrai au temps de M. de Gaspé et de M. J.-M. Lemoine l'est encore, après quarante ans. On n'a qu'à lire, dans nos grands quotidiens, les innombrables récits qui parlent de "Noces d'Or" et on n'a qu'à voir dans la colonne d'à côté les "groupes" de quatre et même de cinq générations!

* * *

La partie biographique de la REVUE CANADIENNE, en 1870, ne manque pas non plus d'intérêt. On y voit très vite que les rédacteurs ordinaires sont des observateurs qui aiment à renseigner et à instruire leurs lecteurs. Mais on est fort embarrassé de vouloir même ne faire que signaler les livres et brochures qui paraissaient en ce temps et dont la REVUE rendait compte.

Dans la livraison de septembre, M. de Bellefeuille étudiait et analysait trois brochures qui venaient de paraître sur l'affaire Guibord. L'on sait combien passionnante fut cette fameuse affaire. Guibord était un membre de l'Institut Canadien. Cet institut avait été condamné par Mgr Bourget. Guibord mourut sans se mettre en règle avec l'Eglise. On lui refusa la sépulture ecclésiastique. Un grand procès eut lieu. Le juge Mondelet

trouva moyen de déclarer que légalement le défunt avait droit à sa place au cimetière catholique. La cour de Revision cassa ce jugement. Mais le Conseil Privé devait plus tard le maintenir. Au point de vue religieux, Mgr Bourget devait régler aussi que le lieu du cimetière où cet enfant rebelle à l'église (Guibord) serait déposé "se trouverait de fait séparé du reste du cimetière béni, pour n'être plus qu'un lieu profane." C'est au lendemain de la cassation du jugement Mondelet par la cour de Revision que les brochures qu'analysait M. de Bellefeuille avaient été publiées. Il terminait son étude par cette citation du "factum" du Juge Mackay, parlant en Revision au nom de ses collègues, le juge Berthelot et le juge Torrance, et au sien, qui formule un principe qu'on s'étonne encore d'avoir vu méconnu par le Conseil Privé, à savoir que "dans toutes les dénominations religieuses du Bas-Canada, il y a des règles relatives aux matières spirituelles, dont aucune cour ne peut prendre connaissance: ce sont des questions qui ne peuvent être décidées que par les diverses juridictions ecclésiastiques propres à chaque église."

C'est pourtant si simple et si plein de bon sens!

* * *

Je me suis laissé trop entraîner à parler de ces hautes questions pour m'arrêter, cette fois-ci, aux "romans" de la REVUE de 1870: Les *Deux Epaves*, dont j'avais promis de dire un mot, le *Lac Désolé* et les *Scènes de la Vie Canadienne*, où, après bien des ennuis, des tristesses, des espoirs et des mécomptes, tout finit par s'arranger, parce que l'on se marie et que l'auteur assure qu'on va désormais vivre heureux. Ceux qui ont un peu vécu, en fermant le livre, restent bien un tantinet sceptiques, tout de même.

Donc ça finit par un mariage dans les *Deux Epaves* et dans le *Lac Désolé*. Dans *Scènes de la Vie Canadienne*, c'est au contraire en face d'une catastrophe qu'on reste bouche bée. Et

dire qu'il en eut coûté si peu au romancier pour consoler son héroïne "Johanna"! Cela m'a donné à penser que c'était peut-être une histoire vraie qu'il nous avait contée?

* * *

Je ne veux pas fermer cette page sur notre REVUE en 1870, sans en extraire quelques vers de deux de nos poètes bien connus, qui alors—détail piquant!—voisinaient, dans la livraison de novembre, page 816 et page 818. De chacun, je cite trois strophes, qui d'ailleurs traitent le même sujet—car les deux poésies s'intitulaient; l'une "Novembre" par William Chapman, et l'autre "Nuit d'automne" par L. H. Fréchette...

.....
 Novembre, c'est l'époque où tout semble souffrant,
 C'est l'époque morose où les feuilles flétries
 Roulent leurs tourbillons sur le gazon mourant,
 Sous un ciel noir qui porte aux sombres rêveries.

L'airain du haut clocher, gémissant, attristé,
 Semble, dans ses sanglots, pleurer sur la nature!...
 Les ruisseaux, dont le chant nous charmaient en été,
 N'ont au fond du val qu'un farouche murmure!

Quand sous l'aile du soir le jour s'en va mourant,
 Craintifs, nous écoutons les flots de la rivière
 Dont la clameur se plaint comme un pauvre mourant
 Qui murmure tout haut une lente prière!

.....
 (Novembre", extraits) par Chapman.

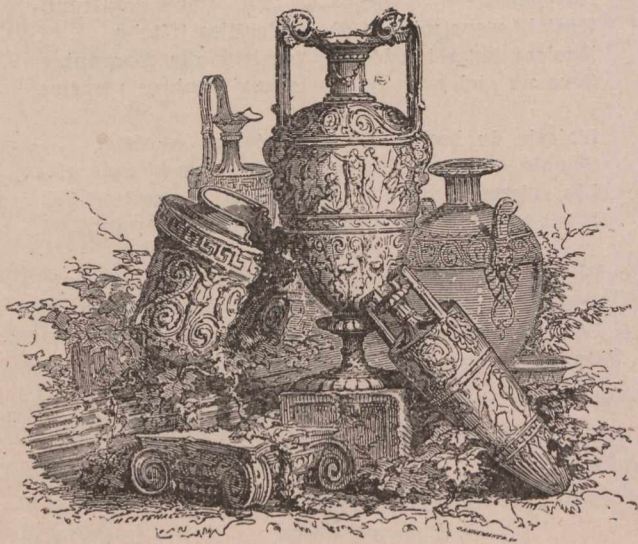
Dans le ciel en silence
 La lune se balance
 Ainsi qu'un ballon d'or,
 Et sa lumière pâle,
 D'une teinte d'opale,
 Baigne le flot qui dort.

Au bas rien ne roucoule
 Que le ruisseau qui coule
 En perles de saphir;
 Et nul cygne sauvage
 N'ouvre sur le rivage
 Sa blanche aile au zéphyr,

Une ondoyante voile,
 Comme aux cieux une étoile,
 Brille au loin sur les eaux,
 Et la chouette grise
 De son vol pesant frise
 La pointe des roseaux.

(“Nuit d'automne”, extraits) par Fréchette.

L'abbé Elie J. Auclair.



La Question Sociale aux États-Unis en 1907



Le temps est loin où le colon américain, épris de purisme démocratique, regardait comme un titre de noblesse le fait de n'avoir point de blason.

C'était à l'époque de la lutte pour l'indépendance. Le vent égalitaire soufflait à tout rompre. Tout ce qui pouvait rappeler l'aristocratie, y compris la traditionnelle perruque, était jeté aux orties. On affectait de ne pas apposer aux documents officiels le cachet de famille. Les ancêtres étaient mis au rancart. Il s'agissait de briser tout ce qui se rattachait

au passé. On voulait recommencer en neuf. C'était la démocratie absolue qui allait régner sur le continent américain.

Les *great-grand-sires* des Américains étaient sincères; la fureur démocratique les rendait aveugles. Leurs yeux s'ouvraient tout grands, s'il était donné à quelques-uns d'entre eux de revenir habiter, aujourd'hui, la grande république qui fut leur oeuvre.

Le mot *aristocratie* n'est plus un épouvantail pour leurs arrières-neveux. La sélection s'est faite, impitoyable, dans la société américaine. Chaque ville des États-Unis a sa haute classe, aussi distante, aussi nettement tranchée que celle des villes de n'importe quel royaume. Cette classe a son quartier, ses clubs, ses amusements. Les bains de mer les plus recherchés lui sont exclusivement réservés. Elle n'est pas lente à se plaindre, chaque fois que des gens du commun s'avisent d'aller y coudoyer leurs membres. Elle a, alors, pour désigner ces intrus, un mot caractéristique: elle les trouve *objectionnable*.

Rendue sur la faite, elle aspire à... monter encore. Toute puissante chez elle, elle veut règner ailleurs. De brillants mariages lui rendent, à propos, les blasons que ses ancêtres jetèrent au feu, il y a cent ans. Mademoiselle Chose, aujourd'hui est Lady Une Telle, demain.

Des sociétés se forment pour fouiller les archives anglaises. On y cherche fièvreusement les parchemins généalogiques. C'est avec un air de triomphe qu'on en exhume, de temps à autre, un bout de papier certifiant qu'un ancêtre de la famille a été le *sir* quelconque d'une baronnie quelconque. On pouvait même lire, tout récemment, dans la *North American Review*, cette conclusion étonnante d'une enquête historique faite sur la question des origines américaines: "l'Amérique a une aristocratie fondée sur un lignage aussi ancien et aussi honorable que n'importe quelle aristocratie de la Grande-Bretagne."

Où sont les Pères de la révolution américaine? Où sont-ils? Ils sont disparus avec leur rêve. Ils sont avec les Pères de la révolution française.

L'utopie égalitaire n'a jamais duré plus que le temps qu'il faut pour l'écrire sur le papier. Elle est tout dans les discours du tribun; zéro dans la société. C'est le plus stupide contresens qui soit jamais sorti de la bouche d'un homme. Mieux que cela: elle est contre nature.

Comment voulez-vous que des millions d'hommes vivent dans une parfaite égalité, pendant des centaines d'années quand un seul homme est obligé de lutter de toutes ses forces, pour rester égal à lui-même pendant vingt-quatre heures?

L'Imitation, cette peinture parfaite de l'homme, nous le dit clairement: nous sommes tristes, aujourd'hui; gais, demain. Nous nous couchons moroses; nous nous levons joyeux.

Et nous n'en sommes encore qu'à l'humeur, comme cause d'inégalité! Que serait-ce, quand nous viendrons à parler de l'intelligence? de l'énergie? de la vertu surtout?

Et que faites-vous de l'argent? C'est lui qui vient de créer, au sein de la plus pure démocratie, de cette démocratie américaine qui éblouit Tocqueville, une des plus puissantes aristocraties que le monde ait connues.

Ironie de l'histoire. Oui, ironie de l'histoire guidée par Dieu, qui veut montrer aux hommes qu'on essaye en vain de reconstruire la société autrement qu'Il l'a établie.

Voyez plutôt ce que vous dit, là-dessus, le Code chrétien,—qui est aussi le code du bon sens, puisqu'il est celui de la vérité,—je veux dire l'enseignement des Papes. Lisez l'article premier du *Motu Proprio* de S. S. Pie X sur l'*Action populaire chrétienne*: "La société humaine, telle que Dieu l'a constituée, est ainsi que les membres du corps humain, composée d'éléments inégaux: essayer de vouloir leur donner une égalité complète n'est rien moins que vouloir la destruction de la société."

Il faut, à tout prix, s'en tenir là, quand on ne veut pas déraisonner. Les Pères Conscrits de la grande république déraisonnèrent, s'ils crurent avoir créé, d'un mot, l'égalité absolue. L'égalité politique, oui; l'égalité sociale, jamais. Ils pensaient avoir banni, pour toujours, de leur pays la lutte des classes par un moyen radical et infaillible: en ne faisant de tous les citoyens qu'une seule classe.

Qu'entendons-nous, un siècle et demi après? Ce sont les graves avertissements du président Roosevelt à ses concitoyens: "Nous traversons, à cette heure, une période de malaise considérable,—malaise social, politique et industriel. Il est de la plus haute importance pour notre avenir que ce malaise ne soit pas celui d'un état de révolte contre la vie, de simple mécontentement causé par l'inévitable inégalité des conditions; il faut que ce soit l'inquiétude d'une ambition décidée et avide d'assurer l'amélioration de l'individu et de la nation."

Théodore Roosevelt n'aurait jamais jeté ce cri d'alarme à ses compatriotes, s'il n'avait vu se dessiner nettement, dans la société américaine, un mouvement d'hostilité de la classe inférieure contre la classe supérieure. "Si, d'un côté, continue le Président, dans le même discours, ce sentiment de malaise n'a pour résultat que d'amener la guerre d'un appétit contre un autre, un conflit entre la voracité brutale de ceux qui possèdent et celle de ceux qui n'ont pas, alors ce sentiment ne signifie rien de bon pour le bien; il n'amènera que du mal."

Au centenaire de la cathédrale de Baltimore, le 29 avril 1906,

Mgr Glennon, archevêque de Saint-Louis, s'exprimait ainsi: "Ce serait folie de nier que le spectre du socialisme se dresse devant notre pays; et, pendant que les hommes instruits travaillent à en prouver la stupidité, l'injustice et l'impossibilité d'application, l'ombre du spectre devient plus épaisse, les prêcheurs capitulent et les chefs deviennent de plus en plus audacieux."

M. Hannis Taylor, ancien ministre des Etats-Unis à Madrid et l'un des membres les plus distingués du barreau américain, écrivait, dans la *North American Review* de juillet 1906, en parlant de la question ouvrière: "Il est, donc, également futile et lâche de prétendre que le problème des problèmes ne se présentera pas à nous pour être résolu."

"Quelle sera la fin de tout cela, s'écriait, dans un discours, le président de l'Université Cornell, le Docteur Schurman, socialisme, révolution, ou quoi?"

Au moment où la *Fédération Américaine du Travail* fait des efforts considérables pour entraîner dans son sein les ouvriers canadiens-français, il serait, peut-être, intéressant de chercher, loyalement, sans parti-pris, à découvrir quels sont les "motifs de craindre" de tous ces éminents citoyens de la grande république, ordinairement si optimistes sur tout ce qui regarde leur vie nationale.

C'est, d'abord,—n'en doutez pas,—le nombre exorbitant des grèves qui ont troublé si profondément, dans les derniers vingt-cinq ans, le monde industriel américain. Les statistiques, recueillies et publiées par le gouvernement des Etats-Unis, nous montrent que, de 1881 à 1900, il y a eu, dans la république américaine, 22,793 grèves, qui ont affecté 117,509 établissements et immobilisé 6,105,594 ouvriers.

La perte des salaires, occasionnée par ces troubles, se monte à \$257,863,468, et les sommes votées par les organisations ouvrières pour venir en aide aux grévistes forment le total, assez respectable, de \$16,174,793.

Sur les 22,793 grèves, 14,457 ont été décrétées par les syndicats ouvriers.

Seule, la grande grève des abattoirs, qui éclata pendant l'été

de 1904, fit perdre aux ouvriers \$3,700,000, aux patrons \$6,400,000 et menaça des plus terribles privations,—si elle ne les y soumit pas,—250,000 femmes et enfants, pendant qu'elle saignait le public de \$5,300,000,—prix d'augmentation des denrées alimentaires pendant cette période agitée.

Qui dit grève, dit misère. C'est toujours un bouleversement, qui, souvent, ébranle le pays tout entier. Les esprits s'échauffent; puis, s'aigrissent. Les appétits sont, quelquefois, tenus en éveil par les agitateurs, qui grossissent, à plaisir, les proportions du conflit.

Les buvettes se remplissent de flâneurs. Les uns y vont pour boire; les autres, pour haranguer les buveurs; tous, pour s'entendre contre l'ennemi commun, le patron.

Un appel à la violence, dans un pareil milieu, c'est une étincelle dans un baril de poudre. Les exaltés deviennent des furieux; les modérés, des esclaves que le respect humain entraîne au combat.

Qui ne se rappelle les tristes épisodes de la grève de Pensylvanie? Et Buckingham, chez nous?

Ces désordres répétés finissent par pousser insensiblement,—par l'habitude criminelle qu'elle prend, pour ainsi dire, de violer la loi,—la masse vers l'utopie socialiste. L'envie est là qui guette sa proie.

Que la grève ait un résultat heureux ou malheureux pour l'ouvrier, le mal est fait; il portera des fruits. "Le succès ou l'insuccès des grèves, dit M. Engerand, dans le *Correspondant* du 10 janvier 1904, assurent aux révolutionnaires un égal gain. Si les ouvriers l'emportent, la victoire donne aux meneurs plus d'autorité pour répandre leur doctrine; si les ouvriers sont vaincus, la misère les livre plus sûrement aux conseils de la violence."

L'exemple des Etats-Unis est frappant. Le socialisme a monté avec les grèves, dans ce pays. Le tableau suivant le prouvera mieux que je ne pourrais le faire:

VOTE SOCIALISTE AUX ETATS UNIS

Années	Voix
1888...	2,068
1892...	21,512
1894...	30,120
1895...	34,869
1896...	36,275
1897...	55,550
1898...	82,204
1900...	98,424
1902...	225,903
1904...	600,000

De nombreuses feuilles socialistes, à vingt-cinq sous par année, sèment aux quatre vents les idées révolutionnaires. J'en ai suivi une, pendant un an, afin de bien me rendre compte de ce qu'est le socialisme américain. C'est le socialisme de partout: lutte des classes, abolition de la propriété individuelle, anticléricalisme; tout y est.

Le *Minneapolis Journal*, du 16 mai 1906, annonçait l'ouverture, pour le 1er octobre de cette année, d'un collège socialiste à New-York. Voici quelques-unes des questions qui font partie de l'enseignement de cette institution nouveau-genre: économie politique, histoire de la sociologie, théories sociales, réforme sociale, syndicats ouvriers, socialisme. "La salle des cours, a dit aux journalistes le président du collège, sera décorée de drapeaux rouges. C'est notre drapeau. Le drapeau noir appartient aux anarchistes."

La majorité des ouvriers américains, tout en n'étant pas socialiste, commence, toutefois, à prendre conscience de sa force. Elle a même essayé de la faire sentir jusqu'à la Maison Blanche. Le 21 mars dernier, une délégation considérable du travail organisé, sous la conduite de Samuel Gompers et de Frank Morrisson, respectivement président et secrétaire de la *Fédération Américaine du Travail*, est allée présenter au président Roosevelt la liste complète de ses réclamations,—ceux qui sont hantés

du souvenir de 1789 diraient : ses *Cahiers*. Les deux demandes les plus importantes des ouvriers étaient : le vote, par le Congrès, du projet de loi appelé *anti-injunction* et la journée de huit heures.

Le président Roosevelt, dans un discours clair et énergique, refusa net la suppression du droit qu'ont les tribunaux d'émettre, en temps de grève, des ordonnances (*injunctions*) obligeant les grévistes à laisser travailler librement les ouvriers non-syndiqués. Il se contenta de reconnaître la possibilité qu'il y avait de restreindre, par une loi spéciale, l'application de ce droit à certains cas bien déterminés. Il fut plus large sur la question de la journée de huit heures et annonça aux ouvriers qu'il travaillerait à la faire accepter,—aux Etats-Unis seulement, et non pas à Panama, comme le demandait la délégation.

Les délégués sortirent, assez penauds, de l'audience et crurent à propos de relire leurs *Cahiers* au président du Congrès, M. Cannon. Ils furent reçus plutôt... militairement. Après avoir félicité la délégation de son caractère éminemment représentatif, le président du Congrès leur donna le conseil de ne jamais perdre de vue qu'ils devaient laisser pleine et entière liberté à tous les ouvriers de quitter leurs organisations, chaque fois que ceux-ci en manifesteraient le désir. C'était la déconfiture.

Le lendemain de cette mémorable entrevue,—la première du genre en Amérique,—le conseil exécutif de la Fédération, dans une assemblée tenue à Washington même, décida, sous le coup d'une mauvaise humeur assez évidente, que, si le Congrès ne faisait pas droit à ses réclamations, la *Fédération* se lancerait dans la politique et finirait bien par obtenir voix dans les conseils de la nation.

Le public américain crut, d'abord, qu'il n'y avait là qu'une bravade. Il se trompait : un mois après la décision du conseil exécutif, la presse annonçait l'établissement, à Washington, d'un bureau politique placé sous la direction de la *Fédération Américaine du Travail* et dont le rôle devait être de faire, sur les lieux mêmes, le triage des candidats aux élections,—alors prochaines,—qui devaient donner au pays un nouveau Con-

grès. Le classement des candidats devait se faire par le moyen d'un questionnaire très précis et touchant à toutes les questions intéressant les ouvriers. Les réponses données à ce questionnaire, imposé à chaque candidat pendant la campagne électorale, devait servir aux ouvriers américains de pierre de touche pour classer les hommes politiques. Le vote des membres de la *Fédération* devait, unanimement, se porter, le jour du scrutin, sur les candidats qui auraient répondu au fameux questionnaire dans un sens favorable aux revendications ouvrières.

L'opinion politique commençait à s'émouvoir. A Chicago, se fondait, presque en même temps, un véritable parti ouvrier, qui prétendait mener la lutte au nom de soixante syndicats et qui prit le nom de *The Chicago Progressive Alliance*. Les chefs de la Fédération ouvrière jubilaient. Quelques-uns allaient même jusqu'à prédire que pas un des candidats marqués pour la défaite par le bureau politique des ouvriers ne serait élu.

Par bonheur pour tous ceux qui, ouvriers ou patrons, détestent les agitations sociales et la politique de classe, l'espoir des meneurs fut déçu : l'exclusion ouvrière n'empêcha pas un seul candidat d'arriver au Congrès, en novembre dernier.

C'est un premier "motif d'espérer" dans la crise actuelle. On a beau dire : le peuple américain a le sens du propriétaire : il a hérité de ses ancêtres le goût du home. Aux élections dernières, il a craint que le parti ouvrier, — s'il triomphait, — ne finît par se laisser entraîner vers l'utopie socialiste : il l'a écrasé.

Le *Soleil*, de Québec, faisait très judicieusement remarquer, il y a quelque temps, que nous avons, dans les Etats-Unis, un champ d'expérience très utile à cultiver. Le dernier verdict populaire du pays sur l'agitation politique des ouvriers et des socialistes en Amérique, profitera, nous en sommes sûr, à tout l'électorat canadien.

Second motif d'espérer : — et, pour le présent aussi bien que pour l'avenir, c'est le plus puissant, — la force morale de la doctrine catholique s'impose de plus en plus à l'attention des penseurs américains. C'est, sans doute, cette puissance surnaturelle d'organisation, solide comme le roc éternel sur lequel elle s'appuie, fondement inébranlable de toutes les sociétés, qui a

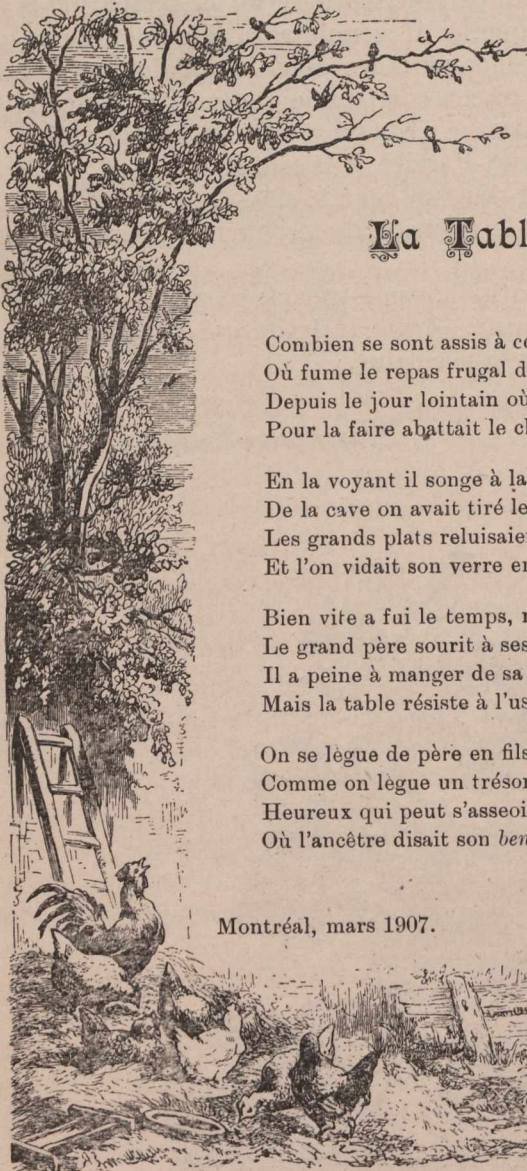
fait naître dans l'esprit du président Roosevelt la sympathie et la bienveillance avec lesquelles il semble regarder l'oeuvre catholique;—sympathie et bienveillance dont il sut donner une preuve éclatante, le jour où, en compagnie de Son Eminence le Cardinal Gibbons, il assista à l'inauguration de l'école catholique de la paroisse de Saint-Patrice, à Washington.

Il faut le répéter: c'est dans la charité seule que, aux Etats-Unis comme ailleurs, gît la solution du problème qui inquiète, aujourd'hui, la société.

Nécessité sociale du catholicisme,—reconnue même par des chefs de l'Eglise protestante,—voilà la leçon qui paraît se dégager de la dernière crise américaine.

Antonio Huot, ptre.





La Table Rustique

Combien se sont assis à cette vieille table
Où fume le repas frugal du laboureur
Depuis le jour lointain où l'aïeul vénérable
Pour la faire abattait le chêne le meilleur.

En la voyant il songe à la première agape :
De la cave on avait tiré le meilleur vin,
Les grands plats reluisaient sur la plus belle nappe
Et l'on vidait son verre entre chaque refrain !

Bien vite a fui le temps, nombreuse est la famille,
Le grand père sourit à ses petits enfants,
Il a peine à manger de sa main qui vacille
Mais la table résiste à l'usage des ans !

On se lègue de père en fils cette relique,
Comme on lègue un trésor à la postérité !
Heureux qui peut s'asseoir à la table rustique
Où l'ancêtre disait son *benedicite* !

Alfred Desbarres,

Montréal, mars 1907.

Les Grands Naufrages du Golfe



EST un plaisir de voyager sur notre beau fleuve en compagnie de son savant historien, l'auteur du "Saint-Laurent Historique, Légendaire et Topographique." Partis un beau matin sur l'un des splendides bateaux de la Compagnie de Navigation du Richelieu et d'Ontario, ou de la *Quebec Steamship Company*, nous longeons la rive nord du fleuve, admirons gracieuses villes et coquets villages jusqu'à ce que nous nous enfonçons dans les gorges profondes du *Farfamed Saguenay*, au fond de la Baie des Ha! Ha! la Baie de Naples du Canada; puis retournant sur nos pas,—ou, pour mieux dire, sur notre sillage, nos regards se portent sur les villages plus anciens de la rive sud, qui s'y échelonnent. En vérité; n'hésitons pas à le dire, c'est l'un des plus beaux *Water Trip* de l'univers. Et comme il est toujours bon de joindre l'utile à l'agréable, l'auteur du bel ouvrage ci-haut mentionné, en même temps qu'il nous fait contempler les rives pittoresques du grand fleuve, nous en fait sonder les profondeurs, mesurer la largeur, compter les îles, les pointes, les baies et les anses...

Mais il nous laisse au moment où la "grande rivière," si calme, si grande esclave, durant son parcours jusqu'à l'embouchure du Saguenay, commence à faire l'enfant terrible... Certes, nous ne lui en voulons pas. A partir du point où il nous a fait retourner sur notre chemin, le voyage est plutôt triste. La brise a fraîchi; on double les vigies. De longues et grosses houles nous talonnent au milieu d'un rideau de brouillard dont nos yeux ont peine à percer l'humide tissu; une voûte sombre

referme sur notre grand mât. Là-haut, il y a des teintes laiteuses qui se groupent autour du disque solaire. La lumière devient pâle; elle passe au jaune blafard, puis au roux; puis elle va s'assombrissant jusqu'à ce que le brouillard, plus dense et plus entêté que jamais, ramène la tristesse sur nos fronts, en étouffant le soleil sous sa chape de plomb.

Alors, ne respirant plus que moiteur et humidité, la vie du bord devient monotone et désespérante. La conversation languissante, ne fait que rouler sur le vent qu'il fait, sur celui qui soufflera demain; notre oeil se fatigue à interroger l'horizon qui reste muet.

Et l'on se met à rêver mélancoliquement.

De temps en temps, à côté du bateau, mais assez loin pour éloigner tout danger, passent dans une éclaircie, des îles dénudées, des pointes de rocher à arêtes vives. La lame se fait de plus en plus grosse... Laissons notre pensée remonter en arrière, au delà de bien des années.

Oh! qui dira les sombres drames qui ont eu pour témoins ces pointes, ces brisants; qui viendra nous raconter les scènes d'horreur qui se sont passées en ces ressacs effroyables qui battent la côte, quand de puissants paquebots et de frêles bateaux, empoignés dans le tourbillon mugissant, sont soulevés, chavirés et roulés pêle-mêle et meurtris sur le sable et les galets de la grève ou précipités au fond du gouffre... Que de secrets la tempête n'a-t-elle pas confiés aux écueils qui parsèment le golfe!

Oh! combien de marins, combien de capitaines
 Qui sont partis joyeux pour des courses lointaines,
 Dans le morne horizon se sont ensevelis!
 Combien ont disparu, dure et triste fortune!
 Dans une mer sans fond, par une nuit sans lune,
 Sous l'aveugle océan à jamais enfouis.

Combien de patrons morts avec leur équipage!
 L'ouragan, de leur vie, a pris toutes les pages,
 Et d'un souffle il a tout dispersé sur les flots;
 Nul ne saura leur fin, dans l'abîme plongée,
 Chaque vague, en passant, d'un butin s'est chargée:
 L'une a saisi l'esquif, l'autre les matelots!

Elle était pourtant partie joyeuse, la petite goëlette, et elle s'en allait rapide et coquettement inclinée sous le baiser de la vague, toute blanche dans la lumière, entre deux infinis bleus, laissant derrière elle une traînée étincelante de soleil. Tout était à la joie aussi dans les flancs et sur les ponts du grand navire qui s'éloignait lentement de la jetée. Mais tout à coup le vent a fraîchi, l'impitoyable brume, à tire d'aile, est accourue du large et a couvert d'embruns les hommes du bord... ce n'est plus de la brume maintenant, c'est de la neige qui tombe en gros tourbillons poussés par un vent qui augmente toujours, qui éclate enfin en bourrasques, soulève les flots en montagnes, brise tout, renverse tout sur la terre et sur la mer; la sirène du paquebôt pleure de détresse dans la rafale et la pauvre petite goëlette si coquette, après avoir lutté désespérément, est allée se briser sur les récifs et engloutir son équipage dans les froides profondeurs, dans les ténèbres insondées "d'en dessous."

La liste serait longue des sinistres du golfe Saint-Laurent.

Chaque flot qui passe a sa lugubre histoire. L'un engloutit la frégate anglaise le *Nasscau*, puis démâte et disperse la flotte de l'amiral Holburn; l'autre roule des cadavres inconnus, des épaves oubliées, des navires sans nom. Un troisième sert de suaire aux nobles naufragés de l'*Auguste* et court porter sur la grève désolée les dépouilles d'hommes distingués de France. Ici, une énorme vague nous montre à la hauteur de Louisbourg, le *Chameau*, "grande et belle flûte... du Roi", qui naguère était partie joyeuse des côtes de France et qui devint la proie d'un des sauvages caprices de l'océan... Voyez-vous passer dans la tempête un navire démâté et pourchassé? Un équipage consterné chante d'une voix tremblante le *Salve Regina* pendant que le vaisseau affolé, courant sur les ailes de la tourmente, va enfin s'abîmer dans les îles Canso, et bientôt notre oreille nâvrée n'est plus frappé que par la voix forte du P. Noyrot, l'un des passagers, qui, entraîné par un énorme paquet d'eau, psalmodie fermement: *In manus tuas, Domine commendo spiritum meum...* Ici encore est venu se heurter et se briser, en fuyant à pleine voile la ville de Québec, l'une des frégates de l'amiral Phipps, commandée par le capitaine Rainsford; là un désastre qui remplissait les coeurs d'allégresse, à Québec, tandis qu'il semait

la honte à la cour d'Angleterre et couvrait de deuil des milliers de familles : la perte presque complète de la flotte du chevalier et contre-amiral sir Horenden Walker...

* * *

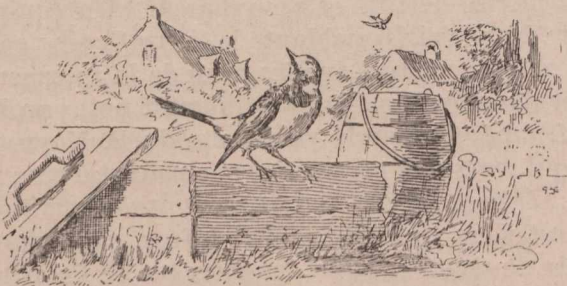
On admire aujourd'hui les côtes verdoyantes et habitées de la belle et grande île d'Anticosti qui, en plein milieu du golfe, s'étend comme un immense plateau de cent vingt-deux milles de long, trente de large et deux cent soixante-dix de circonférence ; on a raison. Mais n'oublions pas que l'île d'Anticosti réserve pour le jour du jugement dernier une terrible quote-part qu'elle doit au grand recensement des humains. Alors, du milieu de la redoutable ceinture de récifs dont elle est entourée, se lèveront des officiers, des matelots et des soldats, fils, pères, frères et époux de pauvres gens qui :

Sont morts en attendant tous les jours sur la grève
- Ceux qui ne sont pas revenus.

Damase Potvin.

Québec, Mars 1906.

Fin au prochain numéro.



A Travers les Faits et les Œuvres

Le Parlement Anglais.—Le Home Rule et M. Asquith.—Deux déclarations du chancelier de l'Echiquier.—Nuages à l'horizon ministériel.—Les élections municipales de Londres.—Au Transvaal. — Les premières élections parlementaires.—Succès des Boers.— Le général Botha premier-ministre.—En Russie.—La nouvelle Douma. — Prépondérance des Cadets.—Leurs dispositions.—Un accident à la salle des séances.—La déclaration ministérielle de M. Stolypine.—En Allemagne.—Le premier débat de la session au Reichstag.—M de Bulow, le Centre et les socialistes.—En France.—Un triomphe de M. Briand.—La revanche de M. Clémenceau.—Avortement du *modus vivendi*.—L'état d'esprit de certains catholiques.—Au Canada.

La session du Parlement anglais n'est pas encore entrée dans sa période la plus passionnante. On parle toujours du gouvernement de l'Irlande et de la réforme de la Chambre des lords. Mais le ministère ne s'est encore engagé à fond ni sur l'une ni sur l'autre des mesures annoncées. En ce qui concerne l'autonomie irlandaise, les correspondances politiques ont fait récemment beaucoup de conjectures sur l'attitude possible de M. Asquith, le Chancelier de l'Echiquier, et l'un des membres les plus considérables du cabinet libéral. Il aurait dit dans un discours : " Personne dans cette Chambre ni au dehors n'est encore en possession du plan ministériel relatif à l'Irlande. Si, lorsque ce projet prendra corps, il s'y trouve quelque chose de contraire à quelqu'un de mes engagements, je démissionnerai." Mais il aurait immédiatement ajouté : " Tout le parti libéral a voté avec M. Redmond, dans la dernière Chambre, en faveur d'une résolution qui condamnait radicalement le présent système d'administration en Irlande et je ne suis pas pour abandonner d'une ligne cette position." Après avoir entendu ces deux déclarations, on s'est demandé quelle est la vraie pensée de M. Asquith.

Il n'est certainement pas favorable au Home Rule tel que le réclament les Irlandais et tel que l'avait conçu M. Gladstone. Sur ce sujet, il pense à peu près comme lord Rosebery. Ce qu'il serait prêt à accepter, comme concession extrême en fait d'autonomie irlandaise, serait-il de nature à satisfaire les nationalistes? C'est plus que douteux. Et alors serait-on sur le point de voir se produire une nouvelle crise dans le parti libéral, et se renouveler la scission qui éclata en 1886. Voilà la question que se sont posée plusieurs observateurs politiques. L'un d'eux écrivait l'autre jour, à ce propos, les commentaires suivants: "S'il se décide à rompre avec son chef et son parti et à faire une division dans les rangs de ce dernier, comme M. Chamberlain, quand il brisa avec M. Gladstone au sujet du premier bill de Home Rule et fractionna le magnifique parti libéral par sa politique unioniste, M. Asquith, que personne ne peut accuser d'être aveugle devant la leçon de l'histoire, lancera sa barque sur un océan d'orageuse incertitude, dont la fureur peut l'engloutir et ensevelir sa fortune dans ses vagues avides et traîtresses." D'après tous ces indices, la question irlandaise pourrait donc réserver des émotions désagréables au parti ministériel.

Un symptôme non moins fâcheux pour lui, c'est le résultat désastreux des récentes élections municipales de Londres. Depuis un grand nombre d'années les progressistes unis aux socialistes—qui en politique marchent dans les rangs libéraux—étaient les maîtres du Conseil. Cette fois ils sont écrasés par les modérés—qui dans le domaine parlementaire sont conservateurs. Voici le résultat des élections: Modérés, 78; progressistes, 40; soit une majorité de 38 pour les modérés. Dans l'ancien Conseil, les progressistes étaient 85 contre 35 modérés. Suivant l'expression d'un journal, c'est une vraie débâcle. Mais ce n'est pas une surprise pour les Londonniens. Il n'y avait qu'un cri dans la presse contre la déplorable administration du *County Council*. On lui reprochait ses expériences ruineuses en matière "de municipalisations" d'entreprises d'intérêt public. C'était en somme du socialisme d'Etat, et les contribuables qui voyaient tous les ans monter le chiffre de leurs impositions, se sont décidés à mettre le holà. Même dans le camp libéral il y

avait des mécontents. Et l'exemple le plus amusant nous est fourni par un député libéral, M. Perks, qui, écrivant au *Methodist Times* comme contribuable, déclare qu'il votera encore pour son parti aux élections du *County Council*, mais qu'il le fera avec un véritable trouble de conscience, sa confiance étant fortement ébranlée "par les excursions ruineuses et insensées (du conseil) dans le domaine des entreprises de spéculation commerciale."

Les élections de Londres, marquent donc un symptôme de recul du socialisme devant l'opinion, en Angleterre. Et en même temps, elles semblent indiquer que le courant libéral, par lequel le cabinet de Sir Henry Campbell Bannerman a été triomphalement porté au pouvoir, a perdu de sa force et que l'heure du reflux a sonné. Les organes conservateurs ne se font pas faute de crier que l'opinion publique revient à leur parti et se détourne des libéraux.

Pendant que se faisaient les élections de Londres, dans une autre et lointaine partie de l'empire britannique les électeurs allaient aussi aux urnes. On votait au Transvaal. Et le résultat a été une victoire éclatante pour le parti du *Hetvolk*, ou le parti boer-nationaliste. Voici la composition de la Chambre populaire issue de la première élection transvaalienne sous le drapeau anglais: *Hetvolk*, 36; nationalistes, 7; parti ouvrier, 3; progressistes, 21; indépendants, 2. La conséquence naturelle de ces élections a été l'avènement d'un ministère boer, dont le chef est le célèbre général Botha, l'un des héros de la guerre sud-africaine. Voici la liste des membres de ce cabinet: Premier ministre et ministre de l'agriculture, général Botha; secrétaire provincial, M. Smuts; procureur général et ministre des mines, M. Jacob de Villiers; trésorier, M. Hull; ministre des terres et des affaires indigènes, M. Rissik; ministre des travaux publics, M. Edward Salomon. Voilà donc les Boers maîtres encore une fois du gouvernement de leur pays. Leur longue vaillance, leur résistance formidable à l'invasion, leur sang versé sur vingt champs de bataille, leur défaite héroïque, n'ont pas été inutiles. S'ils n'ont pu repousser l'assaut tenace de l'Angleterre, ils ont du moins conquis la liberté politique. Sans doute, comme le

fait observer dans l'*Univers* M. Nemours-Godré, il ne s'agit pas pour eux d'une indépendance absolue. A la tête du pays, il y aura le vice-roi ou lieutenant gouverneur qui représentera l'autorité royale. En outre, au-dessus de la Chambre élue par les suffrages populaires et qui compte 69 membres, il y aura un conseil législatif composé de 15 membres nommés par le gouverneur pour la durée de cinq ans. Tels sont les principaux rouages à l'aide desquels fonctionnera le nouveau gouvernement autonome du Transvaal. Ce n'est d'ailleurs qu'un essai. La constitution que le gouvernement anglais accorde au Transvaal prévoit le cas où le système ne fonctionnerait pas à la satisfaction générale. Alors, on le modifierait de façon à le rendre plus maniable et plus conforme aux vœux des populations.

En attendant, voilà les Boers appelés au gouvernement du Transvaal, quelques années seulement après l'horrible guerre qui semblait avoir pour longtemps dévasté et dépeuplé leur patrie. Les journaux unionistes anglais sont un peu suffoqués du résultat et prétendent que c'est par une manipulation artificielle du cadastre électoral que les Boers sont arrivés à conquérir la majorité. Et ils redoutent que le général Botha et les partisans du *Hetvolk* ne profitent de leur victoire pour rétablir la suprématie de leur race au Transvaal. Comme c'est le gouvernement anglais qui a présidé lui-même à la réorganisation administrative et électorale de la colonie, la querelle des impérialistes de Londres paraît assez ridicule. Quant aux craintes qu'ils formulent sur la "suprématie" des Boers au Transvaal, elles nous paraissent bien promptes. Le général Botha a lui-même télégraphié à Londres qu'avec lui et comme lui les Boers du Transvaal ne songent à user de la liberté reconquise que sous la protection du drapeau anglais. Du reste, nombre de sujets anglais ont été ouvertement les alliés du parti boer dans la campagne électorale.

Nous avons tout lieu de croire que les Boers vainqueurs dans l'arène politique, sauront se montrer dignes de leur victoire et qu'un esprit de sagesse et de modération inspirera leurs conseils.

* * *

En Russie les élections générales sont terminées et la session

de la nouvelle Douma s'est ouverte le 5 mars à Saint-Pétersbourg. Le parti des constitutionnels-démocrates, surnommés Cadets, a remporté de grands succès électoraux. Les groupes d'opposition forment incontestablement une majorité considérable. Mais ils n'ont pas tous le même programme ni les mêmes vues. Avant la réunion de la Douma, on a attribué aux Cadets des dispositions conciliantes. Les correspondances de "l'Agence russe",—généralement très optimistes, il est vrai—publiaient à ce propos des informations fort rassurantes. Se rendant compte que les exagérations et les fautes commises par la première Douma ont eu comme conséquence logique la dissolution de cette dernière, les constitutionnels-démocrates entrevoyaient, disait-on, un grave danger pour le régime constitutionnel en général, dans une attitude incohérente de la nouvelle assemblée nationale.

Afin d'assurer à la nouvelle Douma une existence plus longue et de faire prendre racine au régime constitutionnel, les "Cadets" semblaient être décidés à se confiner strictement dans les limites de la constitution et dans ce but ils auraient résolu de modifier leur programme dans un sens plus modéré. Comme numériquement les députés "Cadets" ne peuvent pas aspirer à atteindre une position prépondérante dans le Parlement, ils auraient cherché à renforcer leurs rangs par des alliances avec les partis dont le programme politique se rapproche le plus du leur.

Pour atteindre ce dessein, les constitutionnels-démocrates, après avoir rompu leurs relations avec les socialistes révolutionnaires, excluaient de leur credo politique les revendications les plus incompatibles avec la monarchie, comme l'expropriation des propriétaires fonciers, l'autonomie des nationalités non russes et l'obligation, pour le pouvoir suprême, de rendre le ministère responsable devant la Douma. Sur ce nouveau terrain les "Cadets", déclarait-on, trouveraient des alliés parmi les modérés de la droite, parmi les progressistes, ainsi qu'au sein des groupes nationalistes. Avec ces éléments sensés, les constitutionnels-démocrates pourraient efficacement combattre les groupes d'extrême gauche dont le nombre total dépasse 200.

Les "octobristes", les partis de la "Rénovation pacifique", de l' "Ordre légal" et autres, auraient déjà, affirmait-on, accepté d'entrer en pourparlers avec les constitutionnels-démocrates et il était probable qu'une entente interviendrait entre ces groupes, pour la formation d'une majorité libérale à la Douma. De son côté le gouvernement, sincèrement désireux de travailler de concert avec les représentants de la nation, avait tout intérêt à favoriser la réalisation de cette entente.

Malheureusement ces heureux pronostics ne reposaient pas sur une base très solide. La même "Agence russe", qui avait donné cours à ces rumeurs favorables, a dû annoncer qu'aucun pourparler entre le gouvernement et les groupes parlementaires n'avait été entamé. Le cabinet dans une note officieuse, oppose un démenti catégorique aux assertions prétendant que le président du conseil Stolypine aurait posé des conditions pour un accord avec les différents partis de la Douma. De leur côté les fractions parlementaires, qui composent la Chambre, ont déclaré fausses les affirmations relatives aux ententes entre les groupes. Ainsi, l'organe attitré des constitutionnels-démocrates, la *Retch*, a déclaré dénuée de fondement la nouvelle donnée par le *Daily Telegraph* affirmant qu'un accord serait conclu entre les "Cadets" et l'Union du 17-30 octobre. Ce journal a même publié des articles véhéments contre le président du conseil Stolypine, s'efforçant de démontrer l'indispensable devoir, pour le chef du cabinet, de donner sa démission, prétendant que M. Stolypine, comme initiateur de la dissolution de la première Douma, ne pouvait pas se présenter devant le nouveau Parlement sans y provoquer la méfiance et la désapprobation des nouveaux élus.

Du reste, les organes officieux et conservateurs, comme le *Rossia* et le *Novoïe Vrémia*, ont, de leur côté, critiqué sévèrement les partis de l'opposition, y compris les "Cadets" qu'ils ont accusés des desseins les plus noirs. Dans ces conditions, il est difficile de prévoir la tournure que prendra la seconde Douma et surtout de se prononcer sur sa longévité probable.

Un accident, qui aurait pu être tragique, a marqué les débuts de la session. Le 16 mars, une partie du plafond de la salle des

délibérations s'est écroulée en écrasant sous ses débris la tribune et le fauteuil du président : M. Stolypine devait à cette séance, communiquer à la Chambre le programme politique du cabinet. Si l'effondrement se fût produit quelques instants plus tard, il eut été tué net, ainsi que le président Golovine. Un député de l'opposition a accusé le gouvernement d'avoir provoqué intentionnellement cet écroulement subit. On a aménagé un autre local pour les séances. Et le 19, M. Stolypine a lu à la Douma le programme du gouvernement. Sa déclaration, très conciliante dans la forme, a été écoutée attentivement et applaudie par les conservateurs. Mais le débat a pris ensuite une tournure violente, et les épithètes de "menteurs", "meurtriers", "provocateurs d'attaques contre les Juifs", se sont croisés de gauche à droite et *vice versa*.

En somme, la situation politique n'est guère rassurante à Saint-Pétersbourg.

* * *

Pour être moins grave, elle n'est pas non plus très satisfaisante en Allemagne. Au Reichstag, le premier débat de la session a été acrimonieux. Répondant à un discours prononcé par le leader du Centre, M. Spahn, sur la politique étrangère, le chancelier s'est montré très agressif. Il a dénoncé ce qu'il a appelé l'accouplement étrange du Centre avec les socialistes. Il s'est écrié : "Le Centre est maintenant l'allié d'un parti qui ne saurait atteindre son but qu'en violant la Constitution.... C'est un mensonge que de représenter la religion catholique comme étant en danger et exposée à un nouveau Kulturkampf qui se préparerait. Je maintiens l'égalité de traitement entre toutes les confessions, mais il ne faut pas oublier que le Centre n'est pas identifié avec la religion catholique. La lutte dirigée contre le Centre ne visait pas en lui un parti confessionnel, mais un parti qui abusait de sa situation prépondérante. Le Centre a empêché l'union de tous les partis bourgeois contre le socialisme, en se rangeant aux côtés de ces gens qui foulent aux pieds tout ce qui est sacré aux yeux d'un chrétien et qui ont défendu

la Commune de Paris. Sans l'appui du Centre, le parti socialiste se serait trouvé réduit à 30 ou 35 députés."

Comme on le voit, le Chancelier a tiré tout le parti possible des relations du Centre avec les Socialistes. Ces relations peuvent paraître singulières de prime abord. Mais hâtons-nous de faire observer qu'elles ne constituent pas réellement une alliance et qu'elles sont limitées à une opposition commune à certaines mesures ministérielles. C'est un leader socialiste fameux, M. Bebel, qui s'est chargé de donner la réplique à M. de Bulow sur ce point. Nous tenons à la citer parce qu'elle remet parfaitement les choses au point: "Le prince de Bulow, a dit M. Bebel, a beaucoup parlé, hier, de l'alliance du Centre et des socialistes. Que le Centre ait cherché, au scrutin de ballottage, à sauver ce qu'on pouvait encore sauver, cela va de soi; mais il y a loin de cela à une alliance des catholiques et des socialistes. Je n'ai pas besoin de vous rappeler que nous n'avons rien de commun avec le Centre; le Centre a accordé au gouvernement, pour l'armée, la marine et les colonies, tout ce qu'il a exigé. Et il le fera encore à l'avenir. Il ne peut donc pas être question d'une alliance entre nous et le Centre."

Si l'on en juge par ce débat, le chancelier semble persister à vouloir faire la guerre au Centre. La *Germania* relève le gant et s'écrie:

"La situation est enfin nette. Le chancelier a déclaré la guerre au Centre; il trouvera à qui parler."

Reste à savoir si M. de Bulow pourra gouverner avec la petite majorité précaire que lui procure la coalition aléatoire des groupes conservateurs et libéraux. On commence déjà à parler d'une nouvelle dissolution du Reichstag à l'automne.

* * *

En France l'incohérence—chère à M. Clemenceau—continue. Le cabinet semble jouer depuis quelque temps un jeu de bascule. D'abord le premier ministre avait repoussé "du pied," suivant la courtoise expression de M. Clemenceau, la proposition des évêques pour la location des églises. Puis M. Briand avait sem-

blé prendre le dessus, l'emporter sur son chef, faire accepter ses vues par le ministère, et s'acheminer habilement vers un accommodement qui laisserait l'Eglise spoliée et tyrannisée, mais qui, en lui accordant la faveur de respirer un instant, permettrait la pose à la générosité. Un débat eut lieu à la Chambre. M. Briand, le conciliateur, y remporta un nouveau succès par un discours extrêmement habile, qui fut applaudi à outrance, pendant que M. Clemenceau, rivé à son banc ministériel gardait le plus étonnant des silences. Très souple, très subtil, très plausible, très maître de sa parole et de sa pensée, et pour tout dire très éloquent, le ministre des cultes a exposé la situation sous le jour le plus avantageux pour sa thèse et ses desseins. Parlant des projets de contrat entre les curés et les maires, il a prononcé ces paroles : "Nous ne sommes plus en face de l'Eglise catholique; nous n'avons affaire aujourd'hui qu'à des ministres du culte qualifiés pour exercer ce culte dans les églises qui lui sont et demeurent affectées; car le respect de leur affectation dérive de la liberté de conscience et de la liberté de croyance, de la liberté de milliers et de milliers de catholiques qui exigent comme un droit qu'on leur permette de conserver leur croyance.

"*M. Walter.* Nous avons le droit de ne pas la partager.

"*M. le ministre des cultes.* Oui, mais vous n'avez pas le droit d'empêcher qu'un autre y persiste. (Applaudissements sur plusieurs bancs)."

Puis se tournant vers les impatients de l'extrême-gauche: "Je souhaite, leur dit-il, que mes explications aient été de nature à dissiper les inquiétudes qui s'étaient manifestées de certains côtés de cette assemblée. J'espère qu'on voudra bien ne plus suspecter les moindres actes, les moindres intentions du gouvernement, qu'on voudra bien croire qu'il est attaché à son devoir et qu'il en a mesuré l'étendue. Nous sommes résolus à assurer la prédominance de l'Etat laïque, et nous ne capitulerons pas.

"Mais qu'on n'exige pas de nous que nous restions sourds à la conciliation, que nous nous refusions à tenter la pacification du pays. Le pays n'a pas à s'occuper uniquement de querelles religieuses ou antireligieuses (Applaudissements); si on vou-

lait le maintenir dans cette seule préoccupation par des moyens factices, il se demanderait si l'on ne cherche pas là un dérivatif à d'autres projets. (Vifs applaudissements sur plusieurs banes)."

Lorsque M. Briand eut terminé son discours, salué par les applaudissements enthousiastes de presque toute la Chambre, on put croire que l'on touchait enfin au dénouement de la crise. Le succès du ministre était complet et un journal pouvait écrire: "De cette discussion, M. Briand sort plus président du Conseil que M. Clemenceau dont le rôle a été totalement effacé." Les organes catholiques eux-mêmes pensèrent un instant que le *modus vivendi* proposé par les évêques allait être accepté. *L'Univers* publia un article où, parlant de M. Briand, il disait: "C'est lui, désormais, le véritable chef du ministère. Et nous aimons autant cela. Il arrive à ses fins, l'habile et fertile conciliateur. Nous allons sans doute voir s'établir, entre l'Eglise et le gouvernement de la République un accommodement presque tolérable. Volés, nous le restons jusqu'à l'heure de la justice, mais avec la permission et même la possibilité de vivre." Le grand journal catholique faisait honneur de cette solution inespérée à la sainte abnégation de Rome et des évêques, qui avaient fait preuve d'une si extraordinaire modération, d'un si admirable esprit de sacrifice, en poussant leurs concessions jusqu'à cette limite presque excessive de consentir à louer des églises qu'on leur vole. Mais *l'Univers* ne refusait pas de faire à M. Briand sa part de mérite. "Il a fallu, disait-il, au ministre dirigeant un vrai courage, en plus de son adresse, pour imposer à notre majorité de jacobins haineux même cette paix-là." Cependant l'organe catholique n'était pas dupe des motifs du ministre et ne proposait pas de lui dresser des autels: "Est-ce à dire que nous devons beaucoup de reconnaissance à M. Briand? En aucune manière, et nous continuons d'être justes quand nous parlons ainsi. Car ce qu'il a fait, le ministre, il ne l'a fait nullement pour le droit, pour la liberté, dont il se moque; et encore moins l'a-t-il fait pour l'Eglise, dont il souhaite la ruine. C'est pour M. Briand qu'a travaillé si bien M. Briand." En un mot, si M. Briand veut l'entente et la détente, c'est dans l'intérêt de

son prestige et de sa carrière politique. Il veut qu'on dise de lui : " c'est l'homme qui a débarrassé la République de cette tracassante affaire.

L'Univers, en formulant sa réserve, faisait preuve de plus de clairvoyance et de sagesse que certains catholiques de pâte singulière, dont notre pays n'est pas exempt. En effet, si M. Briand voulait la conciliation, il la voulait trop unilatérale, ne donnant presque rien pour recevoir beaucoup. Et d'ailleurs, M. Clemenceau était là, et ceux qui raillaient son attitude effacée, pendant que le ministre des cultes montait à la tribune comme au Capitole, connaissait mal le roublard qui est en ce vieux tacticien des guerres parlementaires. Il savait bien qu'il lui serait facile de faire introduire dans les projets de contrats des clauses inadmissibles pour les évêques. Effectivement le ministre a fait insérer dans ces projets trois stipulations exorbitantes : 1° que les curés seraient tenus responsables des grosses réparations des églises sur leurs deniers personnels ; 2° qu'on interdirait les cures aux anciens religieux sécularisés ; 3° qu'on les interdirait également aux prêtres étrangers. Naturellement ces trois conditions ne pouvaient être acceptées par les évêques. Ils ne pouvaient consentir à ce que les prêtres, dont les neuf-dixièmes sont absolument sans ressources, fussent soumis à toutes les tracasseries et à toutes les misères qui résulteraient d'une responsabilité pécuniaire personnelle, quant aux réparations des églises. Ils ne pouvaient s'engager à chasser du ministère pastoral les anciens religieux rentrés dans les rangs du clergé séculier. Ils ne pouvaient frapper d'ostracisme beaucoup de prêtres zélés et pieux dont la différence de nationalité ne diminue ni les vertus ni les services. Exiger que les contrats de locations fussent rédigés avec ces trois conditions, c'était les rendre fatalement inacceptables par l'épiscopat. Et c'est ainsi que l'esprit jacobin, que l'esprit maçonnique, entend jusqu'au bout faire de la séparation une oeuvre de tyrannie et d'iniquité !

Ne serait-il pas temps que tous les catholiques eussent les yeux parfaitement ouverts à ce sujet ? En France même et un peu partout, il n'en manque pas qui sont trop enclins à s'aveu-

gler sur la véritable portée de cette crise, sur son caractère, sur les intentions réelles des maîtres de la république française. Il n'en manque pas qui se laissent aller à juger défavorablement l'Eglise, leur mère, à trouver le Pape trop intransigeant, les évêques trop intraitables, le clergé trop fermé aux transactions, les congrégations religieuses, trop provoquantes. On dirait vraiment qu'au lieu de se sentir poussé par un élan de sympathie chaude et fraternelle vers les persécutés, ils éprouvent une inclination secrète et malsaine pour les persécuteurs. Ecoutez ces singuliers catholiques—nous en avons beaucoup trop parmi nous. Ecoutez ces professionnels, ces soi-disant intellectuels, ces femmes du monde, ces jeunes gens, ces jeunes filles, parler des affaires de France avec une désinvolture, une prétention à l'impartialité éclairée qui feraient sourire s'ils n'étaient encore plus agaçants que ridicules. Dans les salons, dans les clubs, en chemin de fer, dans les diverses réunions sociales, nous les entendons discourir sur le conflit religieux en France avec un aplomb qui n'a d'égale que leur ignorance. Ils semblent trouver de bon ton de ne pas se montrer émus de ce qui se passe là-bas. Vous pouvez les en croire, les faits sont bien exagérés. Ce n'est pas si terrible que cela en France. La religion n'est pas aussi persécutée qu'on se l'imagine au loin. Les choses ne sont pas aussi mal que le prétendent les esprits chagrins et excessifs. Il ne faut pas s'en rapporter absolument à ce que disent certains journaux et certaines revues. Sans doute le gouvernement français s'est engagé dans une voie déplorable. Mais, entre nous, nos frères de France ne sont pas sans avoir leur part de responsabilité dans ces regrettables événements. Ils ont voulu faire de la politique, combattre la République, et celle-ci a répondu à leur hostilité par une série de mesures que l'on ne saurait approuver, mais qui s'expliquent jusqu'à un certain point. D'un autre côté, les congrégations religieuses étaient trop envahissantes; franchement elles prêtaient le flanc aux récriminations des sectaires par leur trop grande multiplication, par les biens qu'elles possédaient, par leurs empiètements dans tous les domaines. Et enfin le Pape, qui est un saint pontife sans doute, n'a-t-il pas manqué un peu de diplomatie, et ne se-

rait-il pas à désirer que Pie X s'inspirât davantage de la souplesse de Léon XIII?—C'est ainsi que dans nos milieux catholiques, l'on parle, l'on discute, l'on divague! Oui, l'on divague; car toutes ces insinuations, toutes ces restrictions, toutes ces atténuations du mal et ces altérations du bien ne reposent que sur des préjugés, sur des faussetés, sur des informations tendancieuses semées aux quatre coins du monde par les agences juives et libre-penseuses. Certes nous ne prétendons pas qu'aucun catholique, aucun évêque, aucun prêtre, aucun ordre religieux n'a commis de faute, en France pas plus qu'ailleurs. Mais nous affirmons, après avoir suivi de près les choses de France depuis vingt-cinq ans, que la guerre faite à l'Eglise par les jacobins est absolument injustifiable, qu'il n'y a pas de meilleurs patriotes, de meilleurs citoyens que les évêques, les prêtres, les religieux français, et que l'ostracisme, la spoliation, la persécution légale qu'on leur fait subir est un crime national.

Pauvres catholiques, ceux qui, au milieu de la terrible guerre faite là-bas à l'Eglise, ne sont pas coeur et âme avec cette mère outragée, ne souffrent pas de ses épreuves, ne s'indignent pas des attentats dont elle est victime, et trouvent plus élégant d'être sereins et de se livrer à des exercices de pseudo-critique impartiale, dont les bénéficiaires sont un tas de tyranneaux, ennemis irréductibles et pervers de toute foi, de tout credo, de tout idéal religieux! Pauvres catholiques, ces hommes à la satisfaction facile, qui, au premier répit entrevu dans la persécution, crient que tout est sauvé, que la "religion triomphe" (textuel), et que tout va finir par aller pour le mieux dans le meilleur des mondes! A supposer même que la proposition des évêques français eût été acceptée aussi loyalement qu'elle était faite, et que l'Eglise eût pu louer pour dix-huit ans les temples qu'on lui vole, où aurait été le triomphe? La main de fer qui étreint l'Eglise à la gorge se serait un peu desserrée, voilà tout. Y aurait-il eu là de quoi entonner des hosannas?

Mais cela même n'a pas eu lieu. Le *modus vivendi* n'a pas été accepté. En dépit de leur esprit de conciliation, les évêques n'ont pu dépasser la limite que l'honneur et le devoir leur interdisaient de franchir. Et si vous voulez savoir combien leur atti-

tude est inattaquable, lisez ces lignes écrites par un radical éminent, M. Henry Maret, dans la *République française*:

“Des deux côtés, comme il est ordinaire, on s'accuse de la rupture. “Nous ne pouvions pas, dit le gouvernement, souscrire aux nouvelles prétentions des évêques.—Nous ne pouvions pas, disent les évêques, accepter les exigences du gouvernement.”

“J'examine dans ma toute petite jugeotte, et j'avoue qu'il m'est difficile de donner tort aux évêques. Et je ne vois pas comment on peut dire que ce sont eux qui se refusent à l'arrangement.

“Leurs prétentions se réduisent à deux, qui ne me paraissent pas outreucidantes. Comme on ne leur concède les églises que pour dix-huit ans, ils ne peuvent s'en considérer que comme locataires; dès lors, ils ne sauraient prendre la charge des réparations, qui regardent le propriétaire et pour lesquelles, d'ailleurs, ils n'auraient pas d'argent.

“En outre, ils ne sauraient soumettre le choix de leurs curés au gouvernement, que cela ne concerne en aucune manière.

“Mais n'insistons pas. Quand on veut tuer son chien, on dit qu'il a la rage; et ce n'est pas la première fois que celui qui veut rompre un traité soulève des prétentions en les mettant sur le compte de son adversaire.”

Si un radical écrit de la sorte, c'est que les évêques de France ont cent fois raison.

Hélas! on est encore bien loin du “trionphe” de la cause catholique dans notre ancienne mère-patrie.

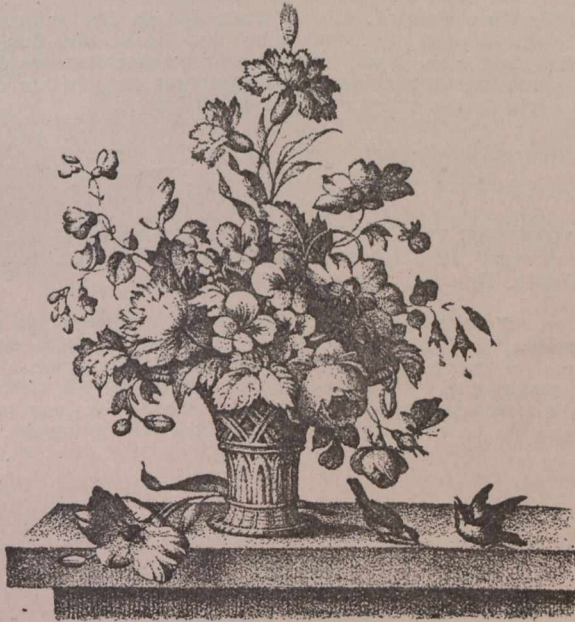
* * *

Au Canada les événements saillants font défaut. La session de notre législature s'est terminée au milieu d'une certaine effervescence causée par des accusations qui ont été portées au

sujet du voyage d'un ministre en Belgique. Et à Ottawa la session s'achève assez paisiblement en dépit des pronostics contraires.

Thomas Chapais.

Québec, 21 mars 1907.



Notes Bibliographiques

JESUS-CHRIST, SA VIE, SON TEMPS, par le Père Hippolyte Lenoy, S. J., un vol., in-12. Prix: \$0.75. Chez Gabriel Beauchesne et Cie, 117, rue de Rennes, Paris.

Ce volume est le douzième (année 1906), de la série des conférences, données depuis 18 , au Gesù de Paris et de Bruxelles, par le R. P. Lenoy, sur les "Leçons d'Écriture Sainte". Il est impossible de lire quelque chose de donné d'une manière plus intéressante sur les leçons que l'on peut puiser dans les Saintes Écritures. Nous recommandons à nos lecteurs de se procurer non seulement le volume dont nous signalons l'apparition aujourd'hui, mais toute la série de ces utiles et attachantes leçons.

* * *

LA GRAMMAIRE DES ECHECS, par Jacques Grommer, 1 vol., in-12, prix, 5 frs. S'adresser directement au Café de la Régence, 161, rue Saint-Honoré, Paris, France.

Ce petit livre, précieux pour ceux qui se livrent au noble jeu des Echecs, contient tout ce qu'il faut pour apprendre à devenir maître dans l'art de conduire la petite armée que le joueur a sous son contrôle. Ce jeu des échecs est le seul auquel ait été appliqué le qualificatif de "noble"; il offre, en effet, une distraction aussi honorable que morale et bien propre à détourner les jeux de hasards et autres distractions dangereuses.

